

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE BELIN-MANDAR.

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÈQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHES,

TRADUITES DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS ET MISES EN ORDRE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES,

sous la direction

DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—
TOME DIX-HUITIÈME.

—
OEUVRES DOGMATIQUES.

VÉRITÉ DE LA FOI, RENDUE ÉVIDENTE PAR SES SIGNES DE CRÉDIBILITÉ. —
DISSERTATION CONTRE LES MATÉRIALISTES ET DÉISTES. — DISSERTATIONS
SUR LES FINS DERNIÈRES. — RÉFLEXIONS DIVINES.



PARIS,

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

PARENT-DESBARRES,
RUE DE BUSSY, 12 ET 14.



LAGNY FRÈRES,
RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

1842.

VÉRITÉ DE LA FOI,

RENDUE ÉVIDENTE

PAR LES SIGNES DE CRÉDIBILITÉ

QU'ELLE PRÉSENTE.

BUT DE L'OUVRAGE.

L'Apôtre définit la foi : Le fondement des choses que nous espérons, et la conviction des choses que nous ne voyons pas. *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* (Hebr. II. 1.) Elle s'appelle le fondement des choses que nous espérons, parce que la foi est la base sur laquelle repose notre espérance : sans la foi il n'y aurait point d'espérance : on ajoute : La conviction des choses qui ne sont pas apparentes, parce que la foi est claire d'un côté et obscure de l'autre. Elle est claire, comme nous verrons, par les signes qui la rendent certaine, à notre croyance. Elle est obscure par les vérités qu'elle enseigne, lesquelles sont cachées à nos yeux.

C'est ce qui convenait à l'honneur de Dieu et à notre salut. Il fallait à l'honneur divin que Dieu nous conduisit au salut éternel par la voie de la foi : car il était juste que l'homme non seulement soumit à Dieu sa volonté, en obéissant à ses préceptes, mais encore qu'il assujettît son intelligence, en croyant à ses

paroles. Quel serait l'honneur que l'homme rendrait à Dieu s'il ne croyait que les choses qu'il voit, ou qu'il comprend ? L'homme honore Dieu, et l'honore beaucoup lorsqu'il croit ce qu'il ne voit et ne comprend pas ; et qu'il croit tout par la seule raison, que Dieu l'a dit. Mais aussi, c'est ce qui rend la foi une science qui surpasse toute autre science. *Ecce Deus magnus vincens scientiam nostram.* (Job. xxxvi. 26.) C'est une science infuse qui nous vient de la lumière divine, laquelle dépasse toutes les lumières de la nature humaine et angélique. C'est pour cela que bien que les objets de notre foi nous soient cachés, dans cette vie présente, cependant ils sont si certains, que leur certitude est même plus forte que la certitude de toutes les choses que nous voyons avec nos yeux et de toutes les vérités que nous connaissons par l'effet de notre intelligence, puisque ces dernières vérités que nous connaissons, nous sont données ou par nos sens, qui souvent nous trompent, ou par notre intellect, qui aussi nous induit en erreur, tandis que les vérités de la foi nous viennent de la manifestation de Dieu, qui ne peut ni être trompé, ni nous tromper.

Il fallait encore pour notre utilité, que les choses de la foi fussent obscures pour nous, parce que si elles étaient évidentes, la foi ne serait plus foi, mais elle serait une évidence, qui nous forcerait sans notre choix à la croire véritable, en sorte qu'en l'admettant, nous n'y aurions aucun mérite, car le mérite consiste à croire non pas nécessairement, mais volontairement ce que nous ne pouvons pas comprendre. La foi, dit St.-Grégoire, n'a pas de mérite, lorsque la raison humaine en démontre la preuve. *Fides amittit meritum, cum humana certior præbet experimentum.* C'est pour cela que le Seigneur a dit : Heureux ceux qui

n'ont pas vu et qui ont cru. *Beati qui non viderunt et crediderunt.* (Jo. xx. 29.)

Après tout, les signes qui démontrent la vérité de notre foi, sont si clairs, que selon l'expression du grand Pic de la Mirandole, non seulement c'est une imprudence, mais même une folie de ne vouloir pas la professer. Vos témoignages ne sont que trop croyables dit le Prophète. *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.* (Ps. xcii. 7.) Et c'est ainsi que par une admirable disposition de la providence divine, d'un côté les vérités de la foi sont obscures pour nous, afin que nous ayons du mérite à les croire, et que de l'autre, les motifs de croire qu'elle est la foi seule véritable, sont évidents, afin de ne pas laisser aucune excuse aux incrédules, s'ils ne veulent pas la croire. Celui qui ne croira pas sera condamné. *Qui verò non crediderit condemnabitur.* (Marc. xvi. 16.) C'est ce qui a fait dire à Hugues de St.-Victor : C'est avec justice qu'une récompense est accordée à la foi des fidèles, et qu'un supplice est réservé aux infidèles pour leur infidélité. *Iustè et fidelibus pro fide datur præmium, et infidelibus pro infidelitate supplicium.*

En conséquence, nous catholiques, nous devons, d'un côté remercier Dieu constamment, parce qu'il nous a fait le grand don de la véritable foi, en nous associant aux enfants de la sainte Église catholique, et de l'autre côté, nous devons, avec humilité, soumettre notre esprit aux vérités de la foi comme des enfants simples et dociles, selon l'avertissement que St.-Pierre nous en donne en disant : Désirez ardemment comme des enfants nouvellement nés, le lait spirituel et tout pur. *Sicut modò geniti infantes rationale sine dolo lac concupiscite.* (St.-Pierre. i. epist. ii. 2.)

Les mystères de la foi ne sont pas opposés à la rai-

son, mais ils sont supérieurs à notre raison humaine, aussi nous ne devons pas chercher à vouloir les comprendre comme font les orgueilleux qui ne pouvant par leur faible intelligence pénétrer ces mystères, s'embarassent dans beaucoup de difficultés dont ils ne peuvent ensuite se retirer. La foi appartient aux humbles et non aux orgueilleux dit St.-Augustin. *Non est fides superborum, sed humilium.* (Serm. 36. de verb. Dom.) Aussi Ste.-Thérèse disait, que moins elle pouvait saisir les mystères divins avec sa raison naturelle, plus elle les croyait dévotement, et même qu'elle éprouvait un plaisir sensible de ne pas pouvoir les comprendre. Etant près de la mort, elle ne cessait de remercier le Seigneur de lui avoir accordé le don de la foi en l'ayant faite enfant de l'Église. *Par-dessus tout*, dit-elle en mourant, à plusieurs reprises, *je suis enfant de l'Église. Je suis enfant de l'Église.*

La même sainte disait que tous les péchés des fidèles naissent du manque de foi, et elle disait vrai. Car il est impossible qu'il s'éloigne de Dieu, celui qui a toujours devant les yeux les vérités de la foi, la grandeur du Tout-Puissant, l'amour qu'il nous porte, les bienfaits dont il nous comble, et spécialement l'œuvre de la rédemption du genre humain, la passion et le don du Saint-Sacrement de l'autel; il ne péchera point, celui qui médite souvent sur la mort qui est inévitable, sur le jugement divin qu'il doit subir un jour; enfin, sur l'éternité heureuse ou malheureuse qui lui tombera en partage. Voilà pourquoi il faut souvent se renouveler dans les sentiments de la foi, en se rappelant les maximes éternelles. Les saints firent ainsi, et ils ont acquis la couronne immortelle. Dans ce but, j'ai voulu publier ce petit ouvrage, où j'ai présenté brièvement les signes qui

nous démontrent la vérité de notre foi. J'avertis cependant que nous ne devons pas croire les enseignements de la foi à cause de ces motifs, mais que c'est sur la seule véracité infallible de Dieu, que nous devons fonder la croyance de toutes les choses qui nous sont révélées, par l'entremise de la sainte Église catholique. Les signes que nous présenterons doivent nous faire voir et juger que l'unique véritable foi est celle qui nous est enseignée par cette même Église catholique.

Dans ce petit livre, je ne réfute pas les athées, et je ne prouve pas l'existence de Dieu, parce que j'en ai parlé déjà dans un autre ouvrage, fait contre les matérialistes (1). Ici, je dis seulement contre ces impiés : Il est évident et nécessaire qu'il existe un Dieu, principe éternel, qui a produit tous les êtres créés dans le temps ; sans cela, sans l'existence de ce principe éternel, il n'y aurait rien de créé dans l'Univers.

En vain les athées ont-ils recours à l'éternité de la matière, en affirmant que cette matière a été le principe de l'existence de toutes les autres créatures, parce que nous avons réfuté jusqu'à l'évidence, dans l'ouvrage que je viens de citer, cet insoutenable système, et nous en dirons quelques mots dans le dialogue que nous ajouterons au présent écrit. Il en est de même pour l'autre sophisme, qui prétend que les êtres sont les effets de la nature ; car nous répondons : Ou cette nature est privée d'intelligence, et alors elle n'a pas pu donner un ordre aussi bien réglé et aussi immuable aux choses créées de l'univers, comme nous le voyons. Pour établir un tel ordre, il fallait

(1) On peut lire ces dissertations contre les matérialistes et les déistes, tome xviii.

une intelligence infiniment savante. Ou cette nature est une pure intelligence, et alors nous disons qu'elle est Dieu : donc, si Dieu existe, il doit nécessairement exister une religion, car Dieu étant le suprême maître et le Créateur de tout, il veut à bon droit être reconnu et honoré par ses créatures. Or, voyons parmi toutes les religions laquelle est véritable, et quelle autre renferme en elle-même autant de preuves de véracité que notre religion catholique et romaine. Examinons en conséquence ces signes, ou pour mieux dire, ces motifs de la vérité de notre sainte foi.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

Sainteté de la doctrine.

Le premier motif qui nous démontre la vérité de notre foi, c'est la sainteté de la doctrine que la sainte Église catholique nous enseigne. Soit pour ce qui regarde les mystères que nous devons croire, soit pour ce qui regarde les vertus que nous devons pratiquer. Et ici, il faut remonter aux principes des choses.

Nous voyons le genre humain si déconcerté, surtout avant la venue de Jésus-Christ, que les hommes (excepté le petit nombre qui occupait un coin de la terre, la Judée) ne connaissaient pas le Créateur. Quelques-uns d'entr'eux adoraient comme dieux les planètes, quelques autres les éléments, ceux-ci les bêtes (jusqu'aux serpents et aux souris), ceux-là les herbes des jardins potagers, comme les oignons, et l'ail; d'autres adoraient, après leur mort, les hommes qui de leur vivant avaient été renommés par leurs impiétés et leurs vices. On avait élevé au rang de la divinité un Jupiter et un Mars adultères, une Vénus impudique, un Apollon incestueux, un Vulcain vindicatif. Bien plus, on admit au nombre des Dieux un Néron, un Caligula, un Domitien, qui, pendant leur vie avaient été regardés comme des monstres d'inc continence et de cruauté. Le sénat romain osa aller jusqu'à consacrer comme déesse une certaine *Flora*,

courtisane publique, parce qu'elle lui avait légué en héritage les biens quelle avait acquis par l'exercice de son infâme métier. Ensuite les hommes offraient à ces faux Dieux les sacrifices les plus barbares et les plus abominables qu'on puisse imaginer. Philou écrit que le roi Aristomène sacrifia à Jupiter trois cents hommes en un seul jour : on allait jusqu'au point de faire au démon l'offrande de la vie de ses propres enfants. Je ne rapporte pas ici les sacrifices indécents qu'on avait l'habitude de faire, parce que j'ai même honte de les rappeler. L'invention du diable fu. de faire que les hommes les plus vicieux fussent regardés comme des dieux, afin que leurs vices n'inspirassent aucune répugnance, et même qu'ils fussent honorablement imités par les autres. *Ipsa vitia* (dit Lactance) *religiosa sunt; non modò non vitantur, sed etiam coluntur.* (Lac. Lib. 1. cap. 13.)

En outre. nous voyons même aujourd'hui le genre humain enclin aux mauvais désirs, aux vengeances, à l'envie, à l'ambition, à l'impudicité, choses toutes contraires à la droite raison. Tous les ouvrages de Dieu sont parfaits; ainsi il ne pouvait créer l'homme aussi déréglé. D'où est né donc un tel désordre? cherchons-en l'origine. La voici: Adam, le premier homme fût créé de Dieu avec la droiture originelle, c'est-à-dire avec les sens subordonnés à la raison, et la raison subordonnée à Dieu; mais Adam désobéit à Dieu en mangeant du fruit défendu, et voilà pourquoi lui et ses descendants furent dépouillés de la grâce divine et restèrent dans le désordre, leurs sens s'étant révoltés contre leur raison, et leur raison contre Dieu.

Ce grand mal avait besoin d'un grand remède : que fit Dieu? ayant pitié des hommes et ne voulant pas les perdre, il résolut d'envoyer son fils pour les rache-

ter de la ruine où ils étaient tombés, et il décida que ce Rédempteur, par ses mérites et par sa mort obtiendrait leur salut. C'est pour cela que Dieu envoya, avant la venue de ce Sauveur, les prophètes, pour l'annoncer au monde, afin que l'homme cherchât à se sauver, par l'espoir des mérites de ce même Sauveur. Par la même raison, Dieu fit consigner dans les saintes Écritures toutes les prophéties les plus circonstanciées de la venue, des œuvres, de la vie et de la mort du Rédempteur, afin qu'après son arrivée les hommes ne pussent plus en douter. A cette dernière fin il établit son Église dans la Judée, et y promulgua encore ses lois, pour que les hommes comprissent mieux, non seulement avec leurs lumières naturelles, mais encore avec l'aide de ces lois, ce qu'ils devaient faire et ce dont ils devaient s'abstenir. Voici enfin de quelle manière le Verbe éternel descendit sur la terre, il prit un corps humain, nâquit, et promulgua sa loi de grâce; qui ensuite a été écrite dans les Évangiles, et qui ne détruit pas l'ancienne, mais la perfectionne. Puis pour empêcher que les fidèles ne vinssent à s'égarer dans les doutes, qui devaient naître sur cette même loi divine, il établit sa nouvelle Église, laquelle étant éclairée de Dieu même, enseignerait aux fidèles tout ce qu'ils devaient croire et pratiquer, concernant les mœurs. Il a établi cette Église comme la colonne et la base de la vérité, et lui a promis que tous les efforts de l'enfer ne pourraient jamais prévaloir contre elle, ainsi que l'Apôtre l'a écrit : *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (1. Tim. iii. 25.) Et comme le Christ a dit à St.-Pierre : *Ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalerunt adversus eam.* (Matth. xvi. 18.)

C'est cette Église qui nous fait connaître le Dieu

véritable, qui est la dernière de nos fins. C'est elle qui nous fait comprendre sa nature divine et qu'il possède toutes les perfections. C'est elle qui nous dit quel est le prix éternel préparé aux justes, et quelle est la punition éternelle réservée aux pécheurs. Pour ce qui regarde les mœurs, l'Église nous enseigne une foi toute sainte, pleine de charité et de droiture, elle nous apprend à vaincre les appétits désordonnés, à aimer notre prochain comme nous-mêmes, et Dieu plus que tout autre chose; en un mot l'Église nous propose les lois divines et humaines que nous devons, et que nous pouvons facilement observer, avec l'aide de la grâce divine. Elle nous propose encore les conseils divins qui nous rendent plus facile l'observance des préceptes, et par lesquels nous devenons plus agréables à Dieu. Elle nous fait connaître aussi les moyens qui peuvent nous conserver dans la grâce divine, et comment nous pouvons la récupérer, quand par malheur nous l'avons perdue. Ces moyens sont les saints sacrements, institués par Jésus-Christ, par lesquels il nous remet les péchés, et nous communique les grâces que les mérites de sa passion nous ont procurées. L'Église nous apprend qu'abandonnés à nos seules forces, nous sommes trop faibles pour observer les préceptes divins, et pour vaincre les ennemis qui nous portent à les enfreindre; et comment à cause de cette faiblesse nous devons toujours avoir recours à Dieu dans nos prières, afin d'obtenir de lui l'aide dont nous avons besoin pour ne pas succomber à la tentation.

Qu'on regarde si parmi toutes les fois, il est possible d'en trouver ou d'en imaginer une qui soit plus sainte, plus juste et mieux ordonnée. Au contraire, qu'on examine ce que les religions fausses enseignent.

La religion des Juifs fut jadis droite et sainte, mais ensuite, ils ont refusé de recevoir la nouvelle loi, la loi de grâce, ils sont restés aveugles, et sont tombés dans mille inepties, et mille impiétés. Les Hébreux modernes qui sont appelés Talmudistes, parce qu'ils ont embrassé la croyance du Talmud, livre ou loi rempli de fables, d'erreurs et de blasphèmes, disent que leur croyance dépend d'une autre loi qui fut donnée à Moïse verbalement. Pour cette raison, les auteurs du Talmud, en le publiant, ordonnèrent que tout ce qui y était renfermé, fût observé comme les lois divines, et portèrent peine de mort contre les infracteurs. Pour ce qui regarde les mystères divins, les Talmudistes assurent que pendant une partie de la nuit, Dieu rugit comme un lion, et s'écrie : *Hélas ! j'ai détruit ma maison, j'ai brûlé mon temple, et j'ai rendu mes enfans esclaves !* Ils assurent que Dieu emploie le jour, une partie à étudier la loi et parfois le Talmud ; une partie à instruire les enfants morts en bas âge, et une partie à juger le monde, et que dans les trois dernières heures, il s'amuse avec un dragon appelé Leviatan. Ils disent que Dieu, avant de créer l'univers faisait et défaisait plusieurs mondes, et que maintenant, après avoir créé celui-ci, il va la nuit à cheval sur un chérubin, visiter dix-huit mille autres mondes qu'il a créés. Les mêmes Talmudistes disent qu'une fois Dieu fit un mensonge, afin de réconcilier Abraham et Sara. Ils disent que s'étant aperçu qu'il avait donné à la lune une lumière plus petite que celle qu'il avait donnée au soleil ; il ordonna à Moïse d'offrir en sacrifice un bœuf, pour obtenir le pardon de cette faute.

A l'égard des mœurs, les Talmudistes débitent qu'adorer les idoles, ou par amour ou par crainte,

ce n'est pas un péché; de même que ce n'est pas un péché de maudire son père et sa mère, ou Dieu lui-même, pourvu qu'on ne profère pas les noms de Dieu, tels que *Adonai*, *Eloin*, *Sabaoth*. Ils disent que si un homme lie son compagnon et le fait mourir de faim, ou qu'il le jette au-devant d'un lion, il n'est pas assujéti à la peine de mort; que le contraire arrive s'il le fait mourir de faim sans le lier, ou s'il le jette aux mouches. Ils disent que, si un criminel est condamné à l'unanimité par ses juges, il échappe à la mort; que le contraire arrive s'il est condamné par une partie, et absous par l'autre. Les Talmudistes assurent enfin que celui qui mange au moins trois fois tous les samedis, est sûr d'acquérir son salut éternel. Celui qui désirerait connaître les autres folies et les autres erreurs des Juifs d'aujourd'hui, peut consulter le P. Grenade? (Symbole. Part. iv°. Trait. 2. Chap. 22.) Et le P. Signeri. (L'incrédule sans excuse. Part. II. Chap. 24. N° 12.)

La secte mahométane, au lieu du Talmud, regarde l'Alcoran comme sa loi et sa règle de foi. Cet Alcoran approuve toute religion qui a pour but l'adoration de Dieu, et il promet le paradis à celui qui vit suivant la loi qu'il a choisie, bien qu'il passe, selon son caprice, de l'une à l'autre. Pour les mystères à croire, il enseigne que les damnés mêmes qui croient à l'Alcoran, sont délivrés de l'enfer; c'est pour cela que les mahométans, en se rasant la tête, laissent une mèche de cheveux, espérant que Mahomet, en les saisissant par là, pourra les tirer de l'enfer. Ils se flattent que leur prophète, par ses prières, sauvera tous ses prosélytes, au moins au jour du jugement dernier. Enfin, pour les autres damnés, l'Alcoran assure que l'enfer ne durera pas plus de mille ans. Il renouvelle en cela

l'erreur d'Origène. Ensuite, le paradis promis par l'Alcoran est tel que les bêtes mêmes en rougiraient, si elles avaient la raison : c'est un paradis de plaisirs sensuels, au point que Avicenne, mahométan, rougissant d'une telle promesse, chercha à persuader que Mahomet avait parlé allégoriquement ; mais l'Alcoran n'admet d'aucune façon cette explication d'Avicenne.

Pour les mœurs, l'Alcoran permet à chacun de voler à son gré ; il permet à tout homme d'avoir autant de femmes qu'il peut en nourrir, et de divorcer à son caprice. Il permet toute espèce d'impudicités avec ses esclaves ou avec ses sujettes.

L'Alcoran ordonne la guerre et la vengeance, comme si elles étaient des choses glorieuses ; il ordonne de tuer celui qui ne lui prête pas foi. L'Alcoran veut qu'on soit en communication avec les démons, afin de deviner par des enchantements et des sortilèges.

Je ne parle pas des autres sectes hérétiques, dont chacune a ses erreurs et ses désordres particuliers. Mais il faut dire ici quelques mots sur les dernières hérésies du Nord, connues sous la dénomination de religion réformée. Cette religion prétendue réformée (dont les chefs furent Luther, Zuingle et Calvin) enseigne, entre autres, deux dogmes fondamentaux, si impies, qu'ils détruisent la bonté, le mérite de toutes les bonnes œuvres, et ouvrent le champ à tous les vices. Le premier de ces dogmes est, que tous les hommes naissent infectés également du péché originel, mais, de telle sorte, que toutes les actions de l'homme, soit bonnes, soit mauvaises, même après le baptême, sont perverses, et méritent les peines éternelles. Le second dogme est, que la foi seule, sans

être aidée par aucune autre vertu, rend l'homme juste, et le sauve; car (comme ils disent), ce n'est pas par la charité ou par la grâce que les péchés sont remis à l'homme; mais c'est par la confiance qu'il a dans la miséricorde divine, par les mérites de Jésus-Christ. Voilà ce qui fait que ses péchés ne lui sont pas imputés à crime, et qu'au contraire il s'impute à lui-même la justice du Rédempteur; de sorte que par ce moyen il devient juste, et qu'il se sauve. A la suite de ces deux erreurs, le réformateur en enseigne plusieurs autres: par exemple, que l'homme, après le péché d'Adam, ayant perdu le libre arbitre, est forcé à vouloir ou à ne pas vouloir ce à quoi Dieu l'a prédéterminé; que Dieu ne nous donne pas la grâce pour faire le bien, ni qu'il ne permet pas seulement le mal, mais que c'est lui qui opère en nous toutes les actions bonnes ou mauvaises; que les préceptes divins ne nous regardent pas, puisqu'ils sont impossibles, et qu'ils ne peuvent pas être observés; que les sacrements ne nous servent à rien pour obtenir la grâce divine; qu'aux prédestinés seuls est accordée la grâce de la justification, et que Dieu a prédestiné tous les autres au mal; que quiconque a foi en Jésus-Christ, persévère infailliblement et se sauve certainement, quand même il commettrait toutes les scélératesses possibles. Et voilà la belle religion réformée, qui a transformé l'homme en un monstre infernal, puisqu'elle l'a délivré de l'observance de toutes les lois, et lui a permis de se souiller de tous les péchés les plus énormes, excepté de celui d'infidélité. C'est ainsi que Luther parle, et il ne rougit pas de l'écrire: Voyez-vous, dit-il, combien est riche le chrétien! Nul péché, excepté l'incrédulité, ne peut le damner. Tous les autres crimes sont effacés par la foi, tant que la

foi existe. *Vides qudm dives sit homo christianus! Nulla peccata possunt eum damnare, nisi sola incredulitas. Cætera omnia, si stet fides, absorbentur per eandem fidem.* (Luther. De votis monach.) Mais Calvin alla plus loin, et dit que les bonnes œuvres, non seulement n'aident pas la foi, mais même qu'elles y répugnent. *Tàm fidei justitiæ locus est, ubi nulla sunt opera, quibus debeatur merces.*

Donc, suivant les maximes de foi des réformateurs, tous les chrétiens, jusqu'à l'arrivée de ces nouveaux maîtres en religion, seraient damnés, car tous les vrais chrétiens, et spécialement les saints et les martyrs, auraient erré dans la foi, ayant tous cru que le seul mérite de Jésus-Christ n'était pas suffisant pour se sauver, mais que pour cela ils avaient besoin encore de leurs bonnes œuvres. En outre, bien qu'ils dussent espérer leur salut, en se confiant dans les mérites de Jésus-Christ, ils n'ont cependant pas cru comme article de foi, qu'ils fussent prédestinés; au contraire, ils ont tremblé pour leur salut, jusqu'au moment de leur mort. Ils n'ont pas cru pécher, lorsqu'ils cherchaient à acquérir le paradis, en opérant le bien; or tout cela est opposé à la croyance des novateurs. C'est donc avec raison que le P. Ségnéri nous dit que leur croyance et leur doctrine est pire que l'athéisme, car l'athée fait le mal toujours avec crainte, à cause de la difficulté qu'il éprouve de se persuader à lui-même que Dieu n'existe pas réellement, tandis que ces réformateurs agissent avec plus d'assurance, et se flattent d'agir selon la religion que Dieu a donnée.

Au contraire, une des plus grandes preuves de notre religion catholique, c'est qu'elle est exempte des plus petites erreurs. Les mystères qu'elle ordonne de

croire, quoique élevés et au-dessus de la raison, (comme nous l'avons fait observer ci-dessus), ne lui sont pas opposés, et les préceptes qu'elle veut que nous suivions sont tous saints et justes. En effet, y a-t-il rien de plus juste que d'aimer Dieu, notre souverain bien, au-dessus de tous les autres biens qui, en comparaison, ne sont qu'ombre et fumée? Y a-t-il rien de plus juste que de nous aimer, mais d'un amour réglé, incapable de nous tromper par des plaisirs apparents et passagers, d'un amour qui nous conduise à un bonheur qui ne finira jamais? Y a-t-il rien de plus juste que d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, puisque nous sommes tous appelés à vivre sur cette terre, afin de nous aider les uns les autres, par de bons exemples et par des œuvres de charité, comme doivent le faire des compagnons de voyage; pour l'éternité, comme doivent le faire des personnes qui désirent se trouver ensemble réunis dans le paradis, compagnons et concitoyens éternels de cette patrie bienheureuse?

Il est vrai que les préceptes de la loi divine sont par eux-mêmes difficiles aux forces humaines; mais ils cessent de l'être par le secours divin, et ce secours Dieu l'a promis et Dieu le donne à quiconque le lui demande. Demandez, (c'est ainsi qu'il a dit) et vous recevrez. *Petite, et accipietis.* C'est pour cela que le saint concile de Trente nous apprend que Dieu ne commande rien d'impossible, mais qu'en ordonnant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas, et qu'alors il nous aide à le faire. *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et peterè quod non possis, et adjuvet ut possis.* On ne peut nier que l'Église catholique n'ait toujours possédé un grand nombre

de saints personnages qui ont donné les plus beaux exemples d'humilité, de désintéressement, de chasteté, de justice et de toutes les vertus, et qui, par leur bonne conduite, n'ont incommodé personne ni déplu à qui que ce soit, pas même à ceux qui haïssaient leur manière de vivre, parce qu'elle était un reproche de leurs mauvaises habitudes. Il est certain qu'aucun catholique de bonne vie n'est jamais devenu hérétique ou infidèle, et qu'une quantité d'hérétiques et d'infidèles, qui menaient une vie moins désordonnée que les autres, ont embrassé notre foi pour se sauver : signe évident que, dans le sein de notre Église seulement, on retrouve la vraie sainteté et le véritable salut.

CHAPITRE II.

SECOND SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

La conversion du monde.

Le second signe de crédibilité de la vérité de notre foi est la conversion du monde, opérée par Jésus-Christ et par ses Apôtres. Le monde, comme nous l'avons vu, était en proie à tous les vices auxquels est portée la nature humaine corrompue par le péché, en sorte que pour admirer sa conversion prodigieuse, il est nécessaire de considérer, 1°. la difficulté de la nouvelle foi qui fut prêchée ; 2°. la faiblesse des prédicateurs ; 3°. enfin, l'opposition que les puissants lui firent, afin d'empêcher qu'elle ne fût reçue.

1°. Cette nouvelle loi enseignait des choses diffi-

ciles à croire, par exemple des mystères incompréhensibles à la raison humaine, tels que le mystère de la très-sainte Trinité, par lequel nous devons croire qu'il y a vraiment trois personnes divines, mais qu'elles ne font qu'un seul Dieu, parce qu'elles ont une même substance, une même essence, et une même volonté; tel que le mystère de l'Incarnation, par lequel nous devons croire que le Fils de Dieu s'est fait homme, qu'il est une seule personne, laquelle est vrai homme et vrai Dieu, et laquelle a souffert beaucoup de peines et la mort, pour sauver le genre humain. Oh ! quels extrêmes infiniment éloignés entre eux ! Dieu et homme ! Croire la grandeur anéantie ! croire la hauteur humiliée ! de façon que nous devons adorer comme Dieu un homme condamné et mort sur la croix, choses qui, selon l'Apôtre, parurent d'abord à ceux qui les entendirent un scandale et une folie. *Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam.* (1. Cor. II. 23.) Enfin, notre religion enseigne des choses difficiles à comprendre, lorsqu'elle nous parle du mystère du très-saint Sacrement de l'autel, par lequel nous sommes obligés à croire qu'en vertu des paroles de la consécration, la substance du pain et du vin est changée au corps et au sang de Jésus-Christ; lorsqu'elle nous parle de la résurrection des morts, par laquelle nous sommes tenus à croire qu'un corps réduit en poussière devra ressusciter au jour du jugement dernier, tel qu'il était durant sa vie.

En outre, cette loi enseignait des choses difficiles à pratiquer, car elle enseignait l'abnégation de soi-même, elle enseignait à vaincre ses désirs, à aimer ses ennemis, à mortifier sa chair, à souffrir en paix, à s'humilier devant tout le monde, à supporter le

mépris et à placer tout son bonheur dans l'espérance de la vie future, et elle enseignait cela à des personnes aveuglées par leurs passions, et habituées aux vices, et qui mettaient toute leur félicité dans les plaisirs de la vie présente. Que Luther et Calvin se taisent donc ; qu'ils ne se vantent pas de la multitude des prosélytes qu'ils firent à la doctrine qu'ils débitèrent : s'ils avaient prêché le jeûne, la pénitence, la chasteté, le renoncement à ses biens, l'abnégation de l'amour-propre ; alors, en vérité, le nombre des prosélytes aurait été un miracle, comme il le fut dans notre religion, prêchée et embrassée par une multitude immense. Mais prêchant la liberté des sens et la suppression de toute espèce de mortification, et de toute obéissance aux lois et aux supérieurs ; c'eût été un prodige, non d'avoir beaucoup de prosélytes, mais d'en avoir peu. Ce serait merveilleux de voir un ruisseau monter sur une montagne, mais il ne l'est pas de le voir descendre dans la vallée.

2°. Il faut considérer, quels furent les prédicateurs qui durent répandre cette nouvelle loi de Jésus-Christ, et chasser du monde l'idolâtrie et les vices innombrables dont il était inondé. Ce furent quelques pécheurs grossiers, hommes illettrés, sans noblesse, sans richesses, et sans protections.

3°. Ces pauvres pécheurs durent propager la foi au milieu de magistrats, de princes, d'empereurs, qui s'élevèrent contre eux, armés de toutes leurs forces, qui exilèrent, dépouillèrent de leurs biens, et firent souffrir la mort la plus horrible à ceux qui embrassaient cette foi. Et ces prédicateurs eurent la consolation de voir en très-peu d'années, la foi chrétienne publiée et embrassée par tout le monde.

C'est pourquoi St.-Paul écrivit aux Romains : Votre

foi est annoncée dans le monde entier. *Fides vestra annuntiatur in universo mundo.* (Rom. 1. 8.) et aux Colossiens, en parlant de la même foi, il dit que dans tout le monde, elle fructifie et croît, comme elle a fait parmi eux. *In universo mundo et fructificat, sicut in vobis.* (Coloss. 1. 6.) St.-Ignace au commencement du second siècle et St.-Irénée vers le milieu, attestent que la religion chrétienne était déjà répandue dans toutes les provinces habitées. Ces illustres promulgateurs, de notre foi eurent donc la satisfaction de voir m'éprouver et fouler aux pieds par les idolâtres, les Dieux qui avant étaient l'objet de leur adoration, de voir crus tant de mystères difficiles à croire; de voir déracinés les vices qui avaient vieillis avec les siècles, de voir les plaisirs en horreur, les richesses et les honneurs abandonnés; et à leur place de voir chérir les travaux, les ignominies, la pauvreté, les persécutions et les supplices. Et cela arriva spécialement dans les temps heureux de l'Église primitive, époque où les hommes parurent changés en anges.

Qu'il fut beau de voir alors la multitude des anachorètes qui, abandonnant leur patrie et leur maison, peuplèrent le désert, qu'il fut beau de voir tant de martyrs qui, pour ne pas trahir la foi, moururent dans les tourments les plus affreux que la cruauté humaine et la rage de l'enfer surent inventer; ils renonçaient aux richesses et aux honneurs insignes, que les empereurs leur offraient, et ils embrassaient les peines et les tourments de la mort. Ces bienheureux fidèles brûlaient à un tel point d'amour pour Jésus-Christ; qu'ils désiraient avec beaucoup plus d'empressement le mépris, les croix et la mort, que les mondains ne désirent les délices et les grandeurs de la terre. Les préfets de provinces instruisaient les

empereurs , qu'ils ne pouvaient plus trouver assez d'échafauds ni assez de bourreaux , pour le nombre des chrétiens , qui s'offraient à mourir pour la foi de Jésus-Christ. En un mot, il semblait que ces hommes eussent perdu l'existence humaine , et cette horreur naturelle que chacun éprouve pour les souffrances et pour la mort Qui ne voit que ce ne pouvait pas être là l'œuvre de la nature, mais que ce fut l'effet de la grâce. Et ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que plus les préfets et les empereurs cherchaient à empêcher la conversion des peuples , et que plus ils poursuivaient les fidèles , plus la foi se répandait. Plus on martyrisait les chrétiens , plus les chrétiens se multipliaient : comme si leurs morts étaient des semences fécondes, qui rendaient des fruits deux fois plus abondants.

Or, si de tels hommes n'eussent pas été des saints , s'ils n'eussent pas reçu de la grâce divine la force nécessaire , comment auraient-ils pu résister à tant de persécutions ? Et ce fut au milieu de ces mêmes persécutions que l'on vit dans toutes les parties du monde, la foi reçue, Jésus-Christ adoré , nombre d'églises édifiées parmi les Juifs, les Grecs, les Romains, les Scythes, les Perses , et parmi les nations les plus barbares , et jusque aux dernières extrémités de la terre. Et en combien de temps , furent opérés ces prodiges ? Tertullien nous dit qu'à la fin du second siècle, il n'y avait pas un coin de la terre qui ne fût habité par des chrétiens. Dans le quatrième siècle , du temps de l'empereur Constantin, notre foi se trouva répandue de tous côtés. St.-Jérôme écrivit de la Palestine : « Les
» couronnes des rois sont embellies par les signes
» de la croix. Nous recevons tous les jours dans ce
» pays des compagnies de moines , qui viennent des

» Indes , de la Perse , et de l'Éthiopie. L'Arménie a
 » déjà abandonné ses sectes. Les Huns apprennent le
 » psautier , les Scythes sont brûlés par la chaleur de la
 » foi , l'armée des Gètes porte les signes de l'Église. »
 Voilà les paroles du saint docteur. Pallade écrivit en
 outre , que vers le commencement du quatrième
 siècle , sur le territoire d'une seule ville d'Égypte ,
 habitaient vingt-mille vierges , qui menaient une sainte
 vie religieuse.

Pour tout dire en un mot , notre sainte foi a été
 universellement embrassée par les nations. C'est
 pour cela qu'on l'appelle catholique , c'est-à-dire uni-
 verselle ; non pas qu'elle soit professée par tous les
 hommes , mais à cause qu'elle est embrassée par toute
 espèce de nations , et qu'elle est répandue dans toutes
 les parties de la terre , encore même de nos jours ,
 bien que nous voyions notre religion abandonnée par
 les mahométans et par de nombreuses sectes d'héré-
 tiques , cependant on trouve à peine un coin de la
 terre dépourvu de vrais fidèles qui la professent , et
 d'églises , où au moins Dieu ne soit honoré en secret
 par le saint sacrifice de l'autel , selon la prédiction du
 prophète Malachie , qui porte : Depuis le lever du so-
 leil , jusqu'à son coucher , mon nom est grand parmi les
 nations , et en tout lieu on sacrifie et on offre à mon
 nom une hostie pure. *Ab ortu enim solis , usque ad
 occasum magnum est nomen meum in gentibus , et in omni
 loco sacrificatur , et offertur nomini meo oblatio munda.*
 (Malach. 1. 11.) Telle fut la réponse que St.-Augustin
 fit à Cliréséonius , qui lui opposait que notre Église ne
 peut s'appeler *catholique* et *universelle* , du moment que
 sa foi n'est pas embrassée de tout le monde. Il
 suffit (répondait le saint) qu'il y ait dans tout le
 monde de vrais fidèles ; car (répétait-il) pour que

l'Église puisse se dire catholique, il n'est pas nécessaire que tous les hommes de toutes les nations la croient, mais il suffit que dans toutes les nations, il y en ait quelques-uns qui la professent : *Non (oportet) ut omnes credant ; omnes enim gentes promissæ sunt, non omnes homines omnium gentium.* (St.-August. lib. III. cap. 66.) Oui, la vérité de l'Église catholique, apparaît visiblement à tout le monde. Personne ne peut prétexter cause d'ignorance, dit le même St.-Augustin : *Hanc ignorare nulli licet.* (Tract. II. in. Ep. 1.) Elle est invisible seulement à ceux qui veulent fermer les yeux pour ne pas voir, et pour suivre leurs mauvais penchans.

Peu importe qu'on puisse dire avec vérité que beaucoup de nos catholiques mènent une vie indigne de chrétiens. Nous ne nions pas cela ; au contraire, nous ajoutons, que les péchés de ces catholiques sont moins dignes d'excuse, puisque, recevant tant de secours par les Sacrements, les prédications et les bons exemples, pourtant ils vivent mal, et sont les ennemis de Dieu. Mais on doit considérer que leurs péchés, bien loin de porter préjudice à la vérité et à la sainteté de notre foi, au contraire, servent à la manifester. C'est une trop grande injustice que d'inculper la foi, à cause de la mauvaise vie des fidèles. Celui qui possède la vraie foi, ne laisse pas pour cela d'être fragile, et enclin au mal ; il ne perd pas non plus la liberté d'embrasser le vice qui le flatte davantage. Dieu veut que nous le servions, mais non de force comme les esclaves, nous obligeant à vouloir par nécessité ce que nous ne voulons pas. Nos erreurs nous sont propres, et ne viennent pas de la foi, ni de l'Église qui nous propose de croire les articles de notre foi. Les Évangiles nous démontrent clairement que

L'Église militante a en elle-même des vierges sages et et des vierges folles, du froment et de l'ivraie, des justes et des pécheurs. Il est encore certain qu'on n'a jamais vu un catholique du temps passé, embrasser un secte hérétique, qu'il ne soit devenu encore plus corrompu dans les vices. Au contraire, on n'a jamais vu un infidèle ou un hérétique qui, ayant cordialement embrassé notre foi, n'ait réformé ses mœurs. Il est vrai que dans l'Église catholique, il y a beaucoup de méchants, mais il y a aussi beaucoup de bons; on y trouve tant de bons prêtres, tant de religieux, et même tant de séculiers qui, au milieu du monde, mènent une vie sainte. Mais dans toutes les sectes hérétiques, ce serait un prodige d'en trouver un qui vécût bien et éloigné des vices.

Voyons qu'elle a été la naissance et la propagation des autres sectes, en comparaison de notre Église catholique. Les mahométans confessent qu'avant la venue de Mahomet, la loi chrétienne existait déjà, et ils confessent que cette loi enseignait la vraie doctrine, mais comme à la loi de Moïse succéda celle du Christ, ainsi, disent-ils, à la loi de Christ a succédé la loi de Mahomet. Mais s'ils accordent que la doctrine du Christ a été une foi vraie, ils doivent encore confesser que celle de Mahomet est fausse. Car Jésus-Christ a dit que si on n'est pas baptisé, on ne peut pas se sauver. *Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei.* (Joan. iii. 5.) Jésus a dit aussi que toutes les puissances de l'enfer ne pourraient jamais l'emporter sur son Église. *Portæ inferi non prævalébunt adversus eam.* (Math. xvi. 18.) Donc, si non seulement depuis tant de siècles, mais pendant un seul moment, la doctrine du Christ a été vraie, la doctrine de Mahomet ou de tout autre société, con-

traire à celle de Jésus-Christ, n'a jamais pu être vraie. Il est vrai que la loi de Moïse fut vraie, pendant un temps, et que la loi du Messie, qui en diffère, lui succéda. Mais la loi du Messie, loin d'être opposée à celle de Moïse, vint la compléter et la perfectionner, en ôtant les cérémonies et les sacrifices, qui étaient des figures de la loi de grâce, et en y substituant les Sacrements, qui maintenant donnent sa grâce. Du reste, les préceptes qui regardent la sainteté de la vie n'ont pas été altérés par notre Sauveur, au contraire ils sont perfectionnés. C'est pour cela que St.-Thomas, le docteur Angélique dit, (1. 2. 9. 107. à 1. ad. 2.) « Que » la loi évangélique ne s'appelle pas *nouvelle*, pour » être nouvelle de temps, mais parce qu'elle est nou- » velle de perfections. »

Si ensuite nous parlons des derniers hérétiques de l'Église prétendue réformée, leur nouveauté même les décèle, non pas comme réformateurs de la religion chrétienne, ainsi qu'ils se disent, mais comme destructeurs de cette même religion. Leurs réformes ne portèrent point sur les mœurs; au contraire, elles ouvrirent la voie à tous les vices, puisque leurs doctrines supprimaient l'obligation d'obéir à toutes les lois humaines et divines. Elles attaquèrent les dogmes de la religion, en prenant à tâche de calomnier l'Église romaine, sous le prétexte qu'elle était corrompue, et qu'elle avait altéré les vrais dogmes de Jésus-Christ. Mais ils n'avaient pas réfléchi que l'Église romaine, comme nous l'avons déjà démontré, une fois établie par le Rédempteur, n'était plus sujette à tomber dans l'erreur, possédant la promesse que Jésus-Christ lui fit, que l'enfer n'aurait jamais aucun pouvoir contre elle. Si donc elle a été

vraie un temps , il est nécessaire de confesser qu'elle a été , et qu'elle sera toujours vraie ; et que toute religion qui s'écarte d'elle est entièrement fausse, si donc il est certain que tous les hérétiques qui ont existé depuis la venue du Messie , tels que les Arius , les Nestorius , et dernièrement les Luther et les Calvin , sont sortis de l'Église romaine , il faut avouer que celle-ci est l'unique et vraie Église , qui se conserve telle qu'elle a été fondée par Jésus-Christ. Toutes les hérésies , nous dit St.-Augustin , sont sorties de son sein , comme des sarments inutiles sont retranchés de la vigne , tandis que l'Église reste toujours invariablement attachée à la même racine. *Hæreses omnes de illâ exierunt , tanquàm sarmenta inutilia de vite præcisa ; ipsa autem manet in radice suâ.* (Lib. 1. de symb. cap. 6.) On verra ce point éclairci plus longuement dans le chapitre. IV.

Mais répondront-ils , si la propagation de la religion catholique prouve qu'elle a été la vraie , les mahométans , les Grecs schismatiques et même les sociétés protestantes diront , que leurs sectes sont aussi vraies , puisqu'en très-peu de temps , elles ont été embrassées par beaucoup de peuples. Nous répondons : Il faut observer que ces sectes , ne tirent leur origine que de l'esprit de licence ou d'orgueil. La loi mahométane permet à la chair toute licence en cette vie , et elle en promet une plus grande encore dans l'autre. Ensuite le schisme des Grecs prit origine de l'orgueil d'un Arius , d'un Nestorius , d'un Macédoïus et d'autres semblables ministres de Lucifer. Les sectes de Luther , de Zuingle et de Calvin , prirent naissance de l'orgueil , de la licence , et de l'envie de s'emparer des biens ecclésiastiques ; ces sectes se révoltèrent contre l'Église romaine , cherchèrent à abolir la chas-

teté, l'obéissance, et toutes les autres vertus chrétiennes, en lâchant la bride aux passions, et en disant que nos péchés ne pouvaient empêcher que la divine miséricorde ne nous sauvât. Voici ce que prêchait Luther : Plus vous êtes criminel, plus Dieu répand promptement en vous sa grâce. *Quantò sceleratior es, tantò citiùs Deus suam gratiam infundit.* (Serm. de Friscat. Petri.) Calvin enseignait de même, qu'après avoir mis de côté la loi, et rejeté la pensée de toute espèce de bonnes œuvres, il convenait de s'abandonner entièrement à la seule miséricorde de Dieu. *Sublatâ legis mentione, et omnium operum cogitatione sepositâ, unam Dei misericordiam amplecti convenit.* (Lib. III. inst. cap. 19. §. 2.) C'est pour cela que ces maîtres impies furent suivis de tant de misérables, qui, pour vivre à leur caprice, et sans contrainte, renoncèrent à la vraie foi : et puisqu'il en est ainsi, comment peut-on prononcer que la propagation de ces sectes qui n'ont eu d'origine que l'orgueil, l'impudeur et la cupidité étaient l'œuvre de Dieu, lorsqu'au contraire les œuvres de Dieu n'ont d'autre but que de procurer sa gloire, et d'éloigner de nous le vice qui est opposé à son honneur et à notre salut éternel ?

CHAPITRE III.

TROISIÈME SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

Stabilité toujours uniforme des dogmes.

Le troisième signe de crédibilité de la vérité de notre foi est, qu'après avoir été propagée par les Apôtres, elle fut toujours stable et uniformément constante dans les dogmes qui nous sont enseignés par l'Église romaine. La promesse que Jésus-Christ avait faite que les forces de l'enfer ne pourraient jamais rien contre son Église, qu'il avait établie comme la colonne de la vérité, ne pouvait pas manquer de s'accomplir. Calvin même ne douta pas de cela, car il écrivait : D'où il s'en suit qu'il ne peut jamais arriver que le démon avec tous les efforts du monde détruise l'Église que Jésus-Christ a établie sur un fondement inébranlable. *Unde sequitur fieri non posse, ut diabolus, cum toto mundi apparatu, Ecclesiam unquam deleat, quæ in æterno Christi solio fundata est.* Les tyrans essayèrent de détruire l'Église de Jésus-Christ. Mais tous leurs efforts ne purent y parvenir ; au contraire, ils servirent à augmenter le nombre de ses prosélytes. Les hérésiarques aussi tentèrent de la souiller de leurs erreurs ; et ils le firent avec plus d'acharnement, car si les tyrans la combattaient au dehors, les hérésiarques étaient des ennemis cachés dans son sein, cependant ils n'ont jamais pu l'ébranler. Si parfois elle a éprouvé des pertes, dans une partie du monde, Dieu d'un autre côté a réparé largement ce dommage.

C'est ce qui est arrivé justement dans ces derniers temps, pendant lesquels les hérétiques modernes ont infecté le Nord. Car notre Seigneur a consolé l'Église par l'acquisition de tant de peuples, dans les Indes Orientales et Occidentales, qui sont venus à la véritable foi, de manière que le gain a été plus considérable que la perte. St.-Augustin avait écrit : Tel est le propre de la véritable Église, de l'Église catholique, c'est qu'elle peut combattre toutes les hérésies, et qu'elle ne peut jamais être vaincue. *Ipsa est Ecclesia vera, Ecclesia catholica, contra omnes hæreses pugnare potest, expugnari non potest.* (Lib. I. de Simb. c. 6.)

Les hérétiques opposent et disent que l'idolâtrie aussi eût de la stabilité pendant de longs siècles, et que depuis la propagation de l'Évangile, le schisme des Grecs, la secte de Mahomet, et la religion des Juifs, existèrent et existent encore constamment. On peut répondre que, pour démontrer la stabilité d'une religion, comme signe de la vraie foi, il ne suffit pas de dire qu'elle a duré long-temps, mais il faut démontrer qu'elle a été combattue, persécutée, et que, malgré cela, elle est restée inébranlable. Or, l'idolâtrie ne peut pas se vanter d'avoir ce caractère, puisqu'elle fut protégée avant d'être chassée de la terre par l'Évangile; et si cette idolâtrie vit aujourd'hui dans quelques recoins du monde, elle y vit et s'y maintient, parce que, non seulement elle n'y est pas persécutée, mais qu'elle y est soutenue par les puissances qui la professent.

Pour ce qui regarde le schisme des Grecs, il n'est pas vrai qu'il ait été constant, car les anciens Grecs reconnurent pour chef de l'Église le Pontife romain, comme il fut déclaré spécialement dans le concile d'Éphèse contre Nestorius, lorsque les évêques de ce

concile dirent qu'ils condamnaient cet hérésiarque en vertu de la sentence primitive portée par le pape Célestin. Voici leurs expressions telles qu'elles nous sont rapportées par Evagrius : Excités nécessairement par la lettre de notre très-saint Père et collègue Célestin, évêque de l'Église romaine, etc. *Epistolâ SS. Patris nostri et collegæ Cælestini episcopi Ecclesiæ romanæ necessariò compulsi.* (Evagr. Lib. 1. Histor. cap. 4.) On fit de même dans le procès d'Eutychès, qui, ayant été condamné par Flavien dans le 1^{er} concile de Constantinople, eut recours à St.-Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, pour qu'il le protégât auprès de St.-Léon, pape. St.-Chrysologue lui répondit, qu'il devait se soumettre en tout au Pontife romain, parce que, disait-il, (et qu'on remarque bien cette raison) parce que St.-Pierre, qui vit et préside toujours sur le Saint-Siège, accorde la vérité de la foi à ceux qui la cherchent : quant à nous, nous ne pouvons pas instruire les causes de la foi sans le consentement de l'évêque de la ville de Rome. *Quoniam S. Petrus qui in propriâ sede vivit et præsidet, præstat quærentibus fidei veritatem : nos enim extra consensum romanæ civitatis episcopi causas fidei audire non possumus.* (Apud nat. Alex. Hist. Sec. V. cap. III. 5.) Mais comme Eutychès ne voulut pas se soumettre, on réunit le concile de Calcédoine, auquel St.-Léon présida, en la personne de ses légats ; et là aussi, il fut condamné avec Dioscore, qui avait eu la hardiesse de réunir un conciliabule à Ephèse, en faveur d'Eutychès, sans l'autorité du Saint-Siège apostolique, ce qui ne s'est jamais fait et qui n'est jamais permis ; ce sont les paroles du concile de Calcédoine. *Sine auctoritate sedis apostolicæ quòd nunquam factum est nec fieri licet.* (Act. III. Apud. Evagr. Lib. II. chap. 4.) Et il

fut destitué d'après la sentence ainsi conçue : Ainsi le saint Père Léon, par décision de ce St.-Synode et avec St.-Pierre, qui est la pierre inébranlable de l'Église catholique et le fondement de la véritable foi, l'a dépouillé (savoir Dioscore) de la dignité épiscopale, et lui a interdit toute fonction, même sacerdotale. *Undè S. Leo per præsentem sanctum synodum unum cum S. Petro, qui est petra catholicæ Ecclesiæ, et rectæ fide fundamentum nudavit eum, tam episcopatus dignitate, quam ab omni sacerdotali alienavit ministerio.* (Zoc. cit.) Ensuite St.-Léon ayant été prié de confirmer les décisions du concile, il les confirma par la lettre qui commence par ces mots : *Repletum est* ; faisant toutefois ses réserves pour la suprématie qu'on avait accordée au Patriarche de Constantinople sur celui d'Alexandrie et sur celui d'Antioche, par la lettre 59^e qui commence par ces mots : *Omnem quidem fraternitatem*, etc. Je passe sous silence beaucoup d'autres faits pareils, mais des deux que je viens de rapporter, il résulte, 1^o. que le Pape a eu toujours autorité sur le concile ; et, 2^o. qu'il est certain que les Grecs, en s'éloignant de l'obéissance due à l'évêque de Rome, ne conservent pas la doctrine de leurs ancêtres. Ajoutez encore que les Grecs, dans leurs schismes, sont très-divisés entr'eux dans les dogmes de la foi.

A l'égard des mahométans et des Juifs, qu'y a-t-il d'étonnant (dit très-sagement le P. Ségneri) de voir continuer à briller un feu qui est constamment alimenté par la graisse des plaisirs de la chair ? Ce n'est pas de la foi, mais bien dépravation des sens. Et après tout, où sont les oppositions que la religion mahométane a rencontrées pour se soutenir, et qui ressemblent à celles que la religion chrétienne a souffertes ? d'autant plus que notre loi est répandue dans

beaucoup de provinces, qui ne sont pas sous la domination du pape; tandis que le mahométisme ne vit que dans les pays sujets au grand sultan, où il n'est combattu par personne qui en démontre la fausseté. Ajoutez que les mahométans, bien qu'ils suivent tous la doctrine de Mahomet, sont néanmoins très-discords dans leur croyance, de façon que l'on y compte jusqu'à soixante sectes. Mais comment n'en serait-il pas ainsi, quand Mahomèt lui-même se contredit aussi souvent et aussi clairement dans son Alcoran? A un endroit il dit, que chacun peut se sauver en observant sa propre loi, dans un autre, il dit le contraire. Dans un passage, il nie que les chrétiens aient la loi véritable; dans un autre, il affirme; ailleurs, il assure que le Christ fut crucifié en propre personne; plus loin, il dit qu'en son lieu il substitua un autre homme sur la croix; et une infinité d'autres contradictions, que nous ne produisons point, pour ne pas être trop longs.

Ensuite, pour les Juifs, le mépris et l'oppression générale où ils sont, ne nous démontrent-ils pas assez que ce n'est pas de la constance chez eux, mais l'obstination, qui leur avait été prédite plusieurs siècles auparavant, en punition de leur crime, pour avoir refusé la loi de grâce et avoir fait mourir injustement le Rédempteur? Ils voient bien, les malheureux, que la punition a suivi de près la menace : ils sont privés de temples, de prêtres et de sacrifices; ils se voient chassés de leur patrie, et détestés par toutes les autres nations; est-ce là de la constance? Ensuite, comment les Juifs d'aujourd'hui peuvent-ils avoir une foi constante et inébranlable, si leur doctrine, ainsi que nous venons de le voir, est remplie de tant d'impunité et d'erreurs.

Enfin, au sujet des autres sectes séparées de l'Église catholique, on compte 305 hérésies, sorties de la même, dont, quoique plusieurs d'entr'elles aient obtenu la protection des princes, des empereurs et des hommes savants et puissants, qui les ont défendues par leur voix et par leurs écrits, cependant il n'en existe qu'un bien faible souvenir et quelque, misérables restes au milieu de nations sans conscience. Il est bien vrai que jusqu'à présent la religion réformée de Luther et de Calvin est celle qui domine dans plusieurs endroits; mais quelle est sa stabilité, quelle est son uniformité sur les points de la foi? Les luthériens, dans l'espace de cinquante ans, se divisèrent en trois sectes, de luthériens, de demi-luthériens et d'anti-luthériens. Ensuite, les luthériens se subdivisèrent en onze autres sectes, les demi-luthériens en onze, et les anti-luthériens en cinquante-six, d'après ce que nous dit Lindaan, (Epist. Roraem. in Luth.) L'école des calvinistes se divisa aussi en plusieurs sectes, et l'on en compte plus de cent. Lisez Noël Alexandre, (Hist. sec. xv et xvi. cap. 2. art. 17. §. 3.) Et vous verrez en combien de sectes se sont divisés les calvinistes, spécialement en Angleterre. Il y a les puritains, qui suivent exactement la doctrine de Calvin; les piscatoriens, qui furent déclarés hérétiques par les calvinistes français; les anglo-calvinistes, qui consacrent les évêques et ordonnent les prêtres, ce qui est désapprouvé par les autres calvinistes; les indépendants, qui ne connaissent aucun supérieur ni ecclésiastique ni politique; les anti-scripturiaux, qui rejettent toutes les Écritures; les quakers, qui se vantent d'avoir des révélations et des extases continuelles; les ranters, qui regardent comme permis tout ce qui est dicté par la nature corrompue.

La Hollande a été, dans un temps, divisée en deux factions, les Arméniens et les Gomaristes : quoique ensuite dans un de leurs conciliabules de 1618, Arménius, chef d'une de ces sectes fut condamné comme schismatique ; et que Grotius et le chancelier Barneveld, pour n'avoir pas voulu obéir, eussent été, Grotius, emprisonné, et Barneveld, décapité (en 1619). Voilà quelle est la constance et l'uniformité que ces sociétés de novateurs nous font voir ! C'est l'esprit d'orgueil qui fait que les hérésiarques se détachent de l'obéissance due à l'Église, et que leurs sectateurs refusent d'obéir à leurs maîtres mêmes, et qu'ils forment de nouveaux systèmes et des sectes nouvelles.

Mais s'étonnera-t-on que les disciples de Luther et de Calvin soient si discordants entre eux sur les dogmes de la foi, lorsque leurs maîtres sont si contraires à eux-mêmes ? Qu'on lise l'histoire des Variations des Églises protestantes, écrite par Bossuet, évêque de Meaux, et qu'on remarque les doctrines diverses et les contradictions que Luther et Calvin ont dites et écrites contre eux-mêmes. Les contradictions seules, que Luther (ce Luther que tous les protestants regardent comme la source première de la foi véritable, et qui est appelé apôtre par Calvin, lequel n'hésita point à écrire : *Res ipsa clamat, non Lutherem initio locutum, sed Deum, per os ejus.* C'est évident, ce n'est pas Luther, mais Dieu, par sa bouche, qui a parlé au commencement.) Les contradictions, dis-je, que Luther prononça et écrivit de temps en temps, concernant les articles de la foi, suffisent pour faire voir la fausseté de sa croyance. Tant qu'il a vécu, il n'a fait que se contredire ; il a toujours été contraire à lui-même, il a toujours attaqué sa propre doctrine. Il commença par dire que les bonnes œuvres n'étaient

pas nécessaires pour se sauver ; ensuite il enseigna qu'elles étaient nécessaires. Une infinité de contradictions s'échappèrent de sa plume , tant sur la justification et sur la valeur de la foi que sur le nombre des sacrements. Dans le seul article de l'Eucharistie , on trouve environ trente contradictions. C'est pour cela que le prince catholique Georges de Saxe disait sagement , du temps de Luther , que les luthériens ne savaient pas aujourd'hui , ce qu'ils devaient croire le lendemain. Que d'opinions diverses on trouve dans Calvin , sur l'Eucharistie ! on peut les voir dans l'ouvrage que nous avons cité de Bossuet. Mais il ne nous fallait pas tant de contradictions pour démontrer la fausse croyance de ces docteurs impies de la foi , puisqu'une seule contradiction nous suffisait pour nous faire connaître qu'ils n'étaient pas investis de l'esprit de Dieu , car d'après l'aveu de Luther même , celui qui ment une seule fois ne vient pas de Dieu : *Qui semel mentitur ex Deo non est.* Le Saint-Esprit est un , seul , et immuable ; ainsi il ne peut pas se contredire , nous dit l'Apôtre. *Negare seipsum non potest.* (2. Tim. II. 13.) C'est donc fausement que Luther se vantait d'avoir l'esprit de Jésus-Christ dans la propagation de la doctrine , qu'il enseignait , en disant avec orgueil : *Certissimus sum , quòd doctrina mea non sit mea , sed Christi ;* je suis très-certain que ma doctrine n'est pas ma doctrine , mais celle de Jésus-Christ ; il aurait mieux dit , *sed diaboli* , elle est celle du diable.

Au contraire , nous sommes bien persuadés de la vérité de l'Église chrétienne , catholique , en voyant sa constance et l'uniformité de doctrine dans les dogmes de foi qu'on a professés , depuis le commencement même qu'elle a été fondée par Jésus-Christ.

Elle a toujours été la même ; de sorte que ces vérités que nous croyons aujourd'hui , on les a crues dans les premiers siècles , telles que la liberté de l'arbitre , la vertu des Sacraments , la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , l'invocation des saints , la vénération de leurs reliques et de leurs images , et l'existence du purgatoire. Les novateurs n'ont pas honte d'appeler des erreurs ces vérités de la foi , et de dire (comme nous voyons dans Bellarmin , de *notis Eccl.* , cap. 5.) que ces erreurs ont été de simples taches sur le visage de l'Église naissante. N'étaient-ce donc que de simples taches que l'adoration de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , l'adoration de la croix , et la vénération des images des saints , dans les premiers siècles ? Et comment se fait-il aujourd'hui que ces taches se soient changées en idolâtries impies , ainsi qu'ils les appellent ? ou bien , est-ce que les idolâtries ne sont que de simples taches ? En outre , comment Dieu a-t-il pu permettre de si affreuses erreurs dans son Église , et pendant tant de siècles , jusqu'à ce que ces nouveaux maîtres Luther , Zuingle et Calvin vinssent pour les dissiper ?

Mais il n'en est pas ainsi : cette Église qui a été vraie dans le commencement , le sera toujours : et comme il n'y a qu'un Dieu vrai , il n'y a par conséquent qu'une foi vraie et qu'une Église véritable de Jésus-Christ , qui enseigne cette foi. Une foi , un seul baptême , un seul Dieu. *Una fides , unum baptisma , unus Deus.* (Eph. iv. 5.) Hors de cette église , qui est la seule arche de salut , personne ne peut se sauver , ainsi que Calvin même l'a avoué. Le caractère de l'Église véritable de Jésus-Christ , c'est qu'elle a été fondée par le Rédempteur lui-même , propagée dans la suite par ses apôtres , enfin confiée à la direction

des pasteurs, qui, par une succession légitime et non interrompue, descendent des apôtres eux-mêmes. St.-Paul l'a déclaré, lor. qu'il écrivit aux Ephésiens (iv. 11.) : Il a donné à son Église quelques-uns pour être apôtres, ... d'autres pour être pasteurs et docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ. *Ipse dedit quosdam quidem apostolos... alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi.* Or, on ne peut trouver ce caractère et ces signes que dans l'Église romaine, où l'on voit clairement que ses pasteurs tirent leur origine immédiatement des apôtres, selon St.-Cyprien, St.-Jérôme, St.-Augustin, et avant eux St.-Irénée, qui écrivait ainsi : C'est par la tradition que l'Église établie à Rome tient des apôtres, c'est par sa foi, qui est transmise par la succession des évêques jusqu'à nous, que nous confondons tous ceux qui, par aveuglement et par mauvaise conscience, pensent autrement qu'il ne faut. *Per Romæ fundatæ Ecclesiæ eam, quam habet ab apostolis, traditionem et fidem, per successionem episcoporum provenientem usquè ad nos, confundimus omnes eos, qui per cæcitatem, et malam conscientiam aliter quàm oportet colligunt.* (Lib. III. cap. 3.) Tertullien (Lib. de præser. cap. 20.) nous dit aussi : Que si une société chrétienne voulait se faire reconnaître pour véritable et légitime, et qu'elle ne pût démontrer qu'elle a été la première, elle devrait prouver au moins qu'elle tire son origine d'un des apôtres, et c'est là précisément ce qui engageait St.-Augustin à croire fermement que l'Église romaine est la véritable Église de Jésus-Christ. Ce qui me retient dans le sein de l'Église, disait-il, c'est cette succession dans le sacerdoce,

depuis la chaire de St.-Pierre jusqu'à l'évêque actuel. *Tenet me in ipsâ ecclesiâ ab ipsâ sede Petri usque ad præsentem episcopatum successio sacerdotum.* (Epist. Fundament. cap. iv. n°. 5.) Ainsi la succession constante et perpétuelle des pontifes, depuis St.-Pierre jusqu'à nos temps, nous prouve à l'évidence que l'Église romaine est l'Église véritable de Jésus-Christ.

Cependant, nous dira-t-on, l'Église romaine, de temps à autre, a défini plusieurs points de foi, qui, par le passé, ne l'étaient nullement; donc elle n'a pas toujours été uniforme dans ses dogmes. On répond qu'on ne peut pas imputer à l'Église de n'avoir pas été toujours uniforme dans ses articles de foi, parce qu'elle a successivement et dans le progrès des temps, défini plusieurs dogmes jusqu'alors non définis; cela ne prouve pas que l'Église ait changé de dogmes, mais qu'elle a seulement, en se fondant sur les Écritures et sur les traditions, déclaré de temps à autre, comme articles de foi, plusieurs de ceux qui ne l'avaient pas été jusqu'alors.

D'ailleurs, l'Église romaine est, sans contredit, la première et la seule qui ait été fondée par Jésus-Christ. Et celui qui voudrait le nier, n'a qu'à nous dire quelle autre a été cette première Église. En outre, on le voit clairement par la séparation même que les sectes hérétiques ont faite avec l'Église romaine; et si ces sectes se sont séparées d'elle, ce n'est absolument que parce qu'elle n'a pas voulu admettre leurs doctrines nouvelles, et différentes de celles qu'elle a toujours eues. Ainsi toutes les sociétés qui se sont séparées de l'Église romaine, telles que l'arienne, la nestorienne, et d'autres semblables, principalement la réformée, toutes ces sociétés ne sont sorties que de l'Église romaine. Donc, l'Église romaine seule est

l'Église véritable de Jésus-Christ, et toutes les autres sont fausses. Par cela même, écrivait St.-Jérôme, qu'ils se sont établis dans la suite des temps, ils doivent se regarder comme étant de ceux dont l'Apôtre a prédit la venue, c'est-à-dire de faux prophètes et de faux docteurs. *Ex hoc ipso quòd postea instituti sunt, eos se esse judicant, quos apostolus futuros pronuntiavit.*

CHAPITRE IV.

SUITE DU MÊME SUJET.

C'est pour cette raison qu'il faudrait dire à ces nouveaux docteurs de la foi ce que Tertullien disait aux novateurs de son temps : Qui êtes-vous ? quand avez-vous commencé, et d'où venez-vous ? *Qui estis vos ? quandò et undè ?* (De præscript. cap. 37.) Dites-nous donc, Luther, Zuingle, Calvin, Socin, qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? Vous étiez déjà dans l'Église romaine : qui est-ce qui vous a envoyés de son sein prêcher ces doctrines nouvelles, que vous venez de répandre ? L'Apôtre dit qu'il faut que toute prédication soit approuvée par la mission légitime. Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés ? *Quomodò prædicabunt, nisi mittantur ?* (Rom. x. 15.)

Sans doute, que la mission peut-être de deux espèces, ordinaire et extraordinaire. On peut avoir la mission extraordinaire, comme celle de St.-Paul, mais une mission semblable ne sera jamais censée légitime, si elle n'est approuvée par une grande sainteté de vie et par des miracles. Telle fut la mission de St.-Paul, qui, par cette raison, écrivit : Encore que

je ne sois rien, cependant les marques de mon apostolat ont paru parmi vous, dans toute sorte de tolérance et de patience, dans les miracles, dans les prodiges et dans les effets extraordinaires de la puissance divine. *Tametsi nihil sum, signa tamen apostolatûs mei facta sunt super vos in omni patientiâ, in signis, et prodigiis, et virtutibus.* (2. Cor. XII. 12.) Telle devait être aussi la mission des chefs des sectes contraires à l'Église romaine, c'est-à-dire, qu'elle devait être accompagnée d'une grande sainteté de vie et de miracles. Mais nous voyons que leur vie n'était pas sainte; car les hérésiarques, et spécialement ceux du Nord, ont mené une vie indigne, non seulement d'un chrétien, mais d'un homme; et voilà comme ils ont appris à vivre aux autres. En parlant de leurs miracles, Érasme s'exprimait ainsi (dans son traité de *Liberio arbitrio*): En qui on ne trouve ni sainteté ni miracles. Ils n'ont pas pu même guérir la queue d'un cheval. *In quibus nec est sanctimonia, nec miracula, ut qui nec caudam quidem equi sanare queant.*

Voici le fameux miracle qu'opéra Luther à Wuttemberg, et que nous tenons de Frédéric Stafil, devenu chrétien, de luthérien qu'il était: il le vit de ses yeux. Dans son ouvrage intitulé, (*Responsio contra Jac. Smidelin*, pag. 404.), il le rapporte en ces termes: « Une jeune femme possédée du démon fut conduite de Misna à Luther, pour que celui-ci l'en délivrât. Il la fit conduire dans la sacristie de l'Église, et commença par exorciser le démon, non d'après l'usage de l'Église catholique, mais à sa manière. Le démon, non-seulement ne lui obéit pas, mais il le remplit d'épouvante. Luther chercha à s'évader promptement de cet endroit là: mais l'esprit malin en ferma les portes. Luther courut à la croisée, dans l'espoir

d'en sortir; mais il la trouva fermée par des barreaux. Enfin ceux qui étaient en dehors nous firent passer une hache, avec laquelle moi, qui étais plus jeune et plus robuste, je mis la porte en pièces, et nous nous échappâmes ainsi. » Le miracle opéré par Calvin fut encore bien plus funeste; Jérôme Bolzsch (*In vitâ Calvini* cap. 13.) nous le raconte de cette manière. « Le nommé Bruléo, se trouvant dans la misère, eut recours à Calvin, qui lui promit de l'aider, pourvu qu'il consentît à faire ce qu'il lui demanderait. C'était de feindre d'être mort, et de paraître ressusciter à la voix et au commandement de Calvin. Le malheureux Bruléo lui obéit; mais qu'en arriva-t-il? Lorsque Calvin lui cria; *Bruléo, lève-toi, au nom de Jésus-Christ*, ce malheureux ne fit aucun mouvement; Calvin lui ordonna de nouveau de se lever, mais Bruléo restait toujours immobile. Enfin sa femme alla le secouer, mais elle le trouva mort réellement; alors toute en pleurs et en criant à tue-tête, elle se mit à publier la chose comme elle s'était passée. »

Or, ayant prouvé que la mission de ces nouveaux instituteurs de religion n'a pas été extraordinaire, parce que, dénués de la société de la vie et de miracles, ils devraient au moins, nous démontrer que leur mission a été ordinaire. La mission ordinaire, c'est celle que le pape donne à des prêtres pour la propagation de la foi dans tout le monde; ou bien celle qu'un évêque donne à des prêtres, pour son diocèse seulement. Mais comment les novateurs peuvent-ils s'approprier cette mission, lorsque, en se séparant des évêques et du chef de l'Église romaine, le pape, ils sont allés prêcher et planter une religion entièrement opposée à celle qui est professée par l'Église romaine? Si donc (revenons à ce que nous

disions plus haut) si donc l'Église romaine a été la première fondée par Jésus-Christ, et établie par les apôtres, et si toutes les autres sociétés sont sorties d'elle en s'en séparant; il est évident que l'Église romaine seule, est l'Église véritable de Jésus-Christ, et que toutes les autres sont fausses et schismatiques.

Il est certain (disent les protestans) que l'Église romaine a été vraie dans un temps; mais elle a cessé d'exister après trois ou quatre siècles, ou (selon d'autres) après cinq siècles, en tombant dans l'erreur: c'est de là qu'elle s'est éteinte; et Luther l'a rétablie. Voici ce que dit Gérard l'hérétique: Il est en effet certain que l'ancienne Église a été la véritable pendant les cinq premiers cents ans, et qu'elle a conservé le même temps la doctrine des apôtres. *Certum quidem est Ecclesiam antiquam primis quingentis annis veram fuisse, et apostolicam doctrinam tenuisse.* (De Eccl. cap. xi. sect. 6.) Nous répondons à cela que l'Église véritable ne peut jamais faillir, d'après ce que les Saintes-Écritures nous disent dans beaucoup d'endroits. Notre Rédempteur a dit à St.-Pierre: Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam; et portæ inferi non prævalent adversus eam.* (Matth. xvi. 18.) Et une autre fois il lui dit: J'ai prié pour vous afin que votre foi ne défaille point. *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua.* (Luc. xxii. 32.) Une autre fois encore il dit à tous ses disciples: Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usquæ ad consummationem sæculi.* (Matth. xxviii. 20.) En outre,

l'Apôtre écrivit que l'Église de Dieu est *la colonne et la base de la vérité*. Sachez comment il se faut conduire dans la maison de Dieu. qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité. *Scias quomodo oporteat te in domo Dei vivi, columna et firmamentum veritatis.* (1. Timoth. III. 15.) Or, si l'Église fondée par Jésus-Christ, selon ses promesses, ne pourra jamais être renversée par l'enfer ; si le Rédempteur l'assiste jusqu'à la fin du monde ; si elle est *la colonne et la base de la vérité* ; si enfin elle ne peut cesser d'être : il faut donc convenir, que, l'Église romaine, étant sans contredit la première fondée par Jésus-Christ, et ayant été véritable une fois, il faut convenir, dis-je, qu'elle a toujours été, et qu'elle sera toujours la véritable. St.-Augustin (Conc. II. super psalm. 101.) réfuta par cet argument les donatistes, qui disaient aussi que l'Église avait failli de leur temps.

Il ne servirait de rien de prétendre que l'Église a failli, à l'époque des conciles de Rimini et de Sirmich, dans lesquels les évêques, ainsi que le pape Libère, tombèrent dans l'hérésie d'Arius, en souscrivant la formule de foi composée par les ariens, parce qu'il est faux qu'ils soient tombés dans l'hérésie, puisque les faits se sont passés tels que les racontent St.-Athanasie, St.-Hilaire, St.-Jérôme, Sévère-Sulpice et Théodoret. Ces auteurs nous assurent qu'on donna à signer aux évêques et à Libère la formule de foi de Sirmich, dans laquelle, quoiqu'il n'existât aucune erreur (car on y disait que le fils n'était pas une créature comme les autres) ; cependant il y manquait l'expression du concile de Nicée, c'est-à-dire qu'il est consubstantiel au père et au vrai Dieu, comme le père. Voici de quelle manière Valens, chef des Ariens, trompa le pape et les autres évêques catholiques,

en les induisant à souscrire la formule , il leur promit captieusement , qu'on y aurait ajouté , dans la suite , toutes les expressions qu'ils auraient crues nécessaires. Ainsi , Libère et les évêques catholiques , trompés par cette promesse , ainsi que pour se délivrer des mauvais traitements qu'ils supportaient de la part des ariens dans Rimini , et plus particulièrement de l'empereur Constance , souscrivirent à la formule. A la vérité , ils pêchèrent par négligence et par faiblesse ; mais ils ne tombèrent pas dans l'erreur d'Arius ; et cela est si vrai , qu'aussitôt qu'ils s'aperçurent de leur faute , ils protestèrent par des manifestes publics , que leur intention n'avait jamais été de s'éloigner de la foi de Nicée ; et Libère rétracta expressément tout ce qu'il avait souscrit.

Que les hérétiques modernes disent tout ce qu'ils voudront , ils ne pourront jamais nier que si l'Église catholique a été véritable une fois , d'après les promesses de Jésus-Christ , elle ne pourra jamais cesser d'être vraie.

Cependant , pressés par cet argument , ils ont imaginé de dire que c'est l'Église visible qui a failli , et non l'Église invisible , assurant que l'Église ne consiste que dans les prédestinés seuls , selon les calvinistes , ou dans les justes seuls , selon les confessionnistes ; ce qui est absolument contraire aux Évangiles , dans lesquels nous voyons que l'Église militante est composée de justes et de pécheurs , et c'est pour cela qu'elle est figurée tantôt comme l'aire où il y a du froment et de la paille , tantôt comme les filets qui prennent toute sorte de poisson , tantôt comme un champ où l'on trouve des grains et de la zizanie. Les novateurs disent , qu'au surplus il n'est pas nécessaire que l'Église soit toujours visible. Mais il faudrait le

prouver avant tout , et ils ne le prouvent pas. Jean-baptiste Croff (nous dit le P. Picher , dans sa Théologie Dogmatique) publia dans un écrit , imprimé en 1695 , qu'il avait prié plusieurs fois les prédicants de lui montrer quelque texte de l'Écriture , où il fut question de cette Église invisible , mais qu'il n'a pu l'obtenir. L'Évangile nous démontre clairement que l'Église ne peut être invisible. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. *Non potest civitas abscondi supra montem posita.* (Matth. cap. v. 14.) De la même manière , dit le Seigneur , qu'une ville située sur une montagne ne peut rester cachée aux hommes qui passent auprès , de même , l'Église ne peut être cachée à ceux qui vivent sur la terre. Jésus-Christ pouvait-il parler plus clairement ? Ensuite nous savons que le Sauveur même dit à Pierre : Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux , et tout ce que vous lierez sur la terre , sera aussi lié dans les cieux , et tout ce que vous délierez sur la terre , sera aussi délié dans les cieux. *Et tibi dabo claves regni cælorum , et quodcumque ligaveris super terram , erit ligatum et in cælis ; et quodcumque solveris super terram , erit solutum et in cælis.* (Matth. xvi. 19.) Quel que soit le sens qu'on donne ici aux mots lier et délier , soit qu'on entende absolution sacramentelle (selon les catholiques) ou censure , ou prédication (selon les hérétiques) , il n'est pas moins clair que ce sont tous des ministres extérieurs de l'Église , visible et patente. Ainsi , selon Bossuet , dans sa conférence avec le ministre Claude , imprimée dans la suite , on a déclaré comme Église véritable de Jésus-Christ , celle qui avoue extérieurement Jésus-Christ , et qui exerce le ministère extérieur des clefs.

Il a toujours été et il sera toujours nécessaire que

l'Église soit visible en tous temps , afin que chacun puisse apprendre la doctrine véritable des pasteurs ecclésiastiques , recevoir les sacrements , et être mis sur le bon chemin , s'il s'est égaré. Autrement , à qui les hommes devraient-ils recourir , pour savoir ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire , afin d'obtenir le salut éternel , si l'Église restait cachée et invisible pendant quelque temps ? comment croiront-ils en Jésus-Christ , nous dit St.-Paul , s'ils n'en ont point entendu parler , et comment en entendront-ils parler , si personne ne leur prêche ? *Quomodo credent ei , quem non audierunt ? Quomodo autem audient sine prædicante ?* (Rom. cap. x. 14.) De plus , le même apôtre écrivit aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris , et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* (Heb. xiii. 17.) Or , comment les fidèles pourraient-ils observer cette obéissance envers leurs conducteurs , si l'Église était cachée , et qu'ils ne pussent connaître quels sont leurs conducteurs ? Pour cette raison , St.-Paul écrivait que le Seigneur a placé visiblement les pasteurs et les docteurs dans son Église , afin que nous ne soyons pas trompés par les faux docteurs qui enseignent l'erreur. *Et ipse dedit quosdam apostolos . . . alios autem pastores et doctores etc. , ut jam non simus partuli fluctuantes et non circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum , in astutiâ ad circumventionem erroris.* (Ephes. iv. 11.)

Les protestants prétendent qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux ministres de l'Église pour savoir les dogmes véritables de la foi , puisqu'on trouve dans les Écritures divines toutes les vérités que nous devons croire. Mais d'abord qui est-ce qui nous assure quelles sont les Écritures véritables sans l'autorité de l'Église ?

Que d'Écritures ont été déjà déclarées fausses et apocryphes, telles que les Évangiles de St.-Paul, de St.-Pierre, de St.-Thomas, de St.-Mathias, en outre le psaume 151., le 3^{me} et le 4^{me} livres des Machabées, l'oraison du roi Manassès et d'autres écritures semblables ! Luther nie le livre de Job, l'Ecclésiaste, l'épître de St.-Paul aux Hébreux, et celle de St.-Jacques ; tandis que Calvin, au contraire, admet toutes ces Écritures comme vraies et divines. Et puis, supposons qu'on parle des Écritures véritables, qui peut nous assurer de leur vraie signification ? Les paroles du sacrement de l'Eucharistie, *Hoc est corpus meum*. Luther les entend réellement pour le corps de Jésus-Christ ; au contraire elles sont prises figurément par Zuingle et Calvin : de même ils ne vont pas d'accord sur plusieurs autres points, comme nous avons vu plus haut, quoique ces docteurs d'une foi nouvelle se vantent de fonder toutes leurs doctrines sur les Écritures saintes. Comment donc pouvons-nous savoir toutes les vérités de la foi par les Écritures saintes, dans lesquelles il y a beaucoup de choses obscures, si l'Église ne nous apprend pas leur sens véritable ?

Les hérétiques disent que chaque homme est éclairé par le Saint-Esprit pour pouvoir comprendre le sens véritable des Écritures. Mais nous répondons de nouveau : Si toute l'Église primitive (selon eux) a pu se tromper en comprenant mal les Écritures divines ; combien ne peut pas se tromper (selon nous) chaque homme en particulier ? Et puis, qui est-ce qui assurera cet homme qu'il ne se trompe pas dans le sens des Écritures, qu'il croira véritable ? Nous avons noté plus haut, que Luther dans ces mots : *Hoc est corpus meum* ne doute point de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; tandis que cela fut

désapprouvé par Calvin et Zuingle comme une hérésie. Qui des deux fut éclairé par le Saint-Esprit? Luther ou Calvin, dont l'un regarde comme de foi ce que l'autre rejette comme une idolâtrie? Il est certain que tous les hérétiques ont fondé leurs erreurs sur les Écritures divines en les interprétant mal : mais l'Église sainte qui est la maîtresse dans l'enseignement de la véritable foi, éclairée par le Saint-Esprit, les a condamnées comme des hérésies. C'est pour cette raison que St.-Augustin disait : Je ne croirais pas à l'Évangile si je n'y étais excité par l'autorité de l'Église catholique. *Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.* (Lib. contra epist. Manich. cap. 5.)

Les dogmes de la foi doivent être certains ; mais comme il devait naître une infinité de doutes dans l'esprit des fidèles, Dieu a établi dans la sainte Église un juge infaillible, qui est son vicaire, le pontife de l'Église romaine, qui de son autorité privée ou par les conciles approuvés par lui, put définir avec une certitude infaillible les dogmes véritables qu'on devait croire, et les erreurs qu'on devait réprouver, afin que les fidèles eussent une règle certaine à laquelle ils pussent se tenir. Mais cette règle si facile et si sûre, les hérétiques ne l'ont pas ; car ils n'ont pas de juge infaillible, auquel leurs jugemens particuliers sur le sens de l'Écriture même doivent s'en rapporter. D'où il arrive qu'ils ne sont jamais d'accord, même dans leurs synodes provinciaux ou nationaux, destinés à décider de leurs doutes. Bossuet, dans sa conférence avec le ministre Claude, déjà cité, rapporte, que dans le livre de la discipline de la religion prétendue réformée, on lit deux actes, dont le premier dit en propres termes : « Que les questions de doc-

trine seraient terminées par la parole de Dieu (si c'est possible) dans le consistoire, que si elles ne l'étaient pas, l'affaire serait portée au colloque, de là au synode provincial, et en dernier ressort, au synode national, où l'on prendrait une décision définitive par la parole de Dieu; que si quelqu'un refusait d'accepter cette décision dans tous ses points et en abjurant expressément toutes ses propres erreurs, il serait retranché du corps de l'Église. » (1) Le second acte était la condamnation des indépendants, qui voulaient que chaque église dût se gouverner seule, sans dépendre de personne. Cette proposition fut condamnée dans le synode de Charenton, comme nuisible à l'Église véritable, et comme donnant la liberté de former autant de religions qu'il y avait de paroisses. Ainsi, d'après la sage réflexion de Bossuet, les protestants reconnaissent aussi, eux, cette vérité, que la seule parole divine n'est pas suffisante pour leur donner la croyance véritable; mais qu'il est nécessaire de s'assujettir au jugement de l'Église, qui leur explique le sens véritable des Écritures; qu'autrement on aurait laissé le champ libre d'établir autant de religions qu'il y a, non seulement de paroisses, mais aussi de têtes d'hommes.

Par conséquent, tant que les hérétiques n'auront pas une règle fixe, qui leur donne une assurance parfaite du sens véritable des Écritures, ils ne pourront jamais avoir une règle sûre de foi. C'est pour cette raison que les réformateurs évangéliques sont dans des dissensions continuelles, non seulement avec les

(1) Œuvres complètes de Bossuet : Conférence avec M. Claude, édition de Versailles 1816, tome 23 in-8°. Page 277 etc.

autres Églises réformées, mais aussi entre eux-mêmes. Le célèbre Puffendorf , protestant , avoua que la condition des catholiques est préférable à celle des protestants. Ceux-là, disait-il, reconnaissent tous le Souverain Pontife comme le chef de l'Église , tandis que les protestants, destitués de chef, sont déchirés et mis en pièces par leur affreuse incertitude. Chaque république administre et dirige tout , d'après son seul caprice. *Pontificiorum melior est conditio quàm protestantium; illi pontificem Ecclesiæ ut caput omnes agnoscunt; protestantes contra, capite destituti, fluctuant fœdè lacerati, et discerpti. Ad suum unaqueque respublica arbitrium omnia administrat et moderatur.* (De mon. Pont. pag. 134.) Pourtant un auteur savant dit sagement, (Pichler theol. dogm. controvers. 3. de eccl. in pref.) que pour convaincre les hérétiques, il n'y pas de chemin plus court et plus sûr, que de leur faire voir qu'ils sont hors de l'Église, et qu'ils n'ont ni ne peuvent avoir aucune règle de foi, dans leur religion ; parce que cela étant prouvé, on prouve par là que tous leurs dogmes sont des erreurs, que l'Église catholique réprouve. Donc, pour en finir sur ce point, et pour serrer l'argument, disons : L'Église catholique pouvait se tromper, ou elle ne le pouvait pas : si elle ne pouvait pas se tromper, c'est une fausseté de dire qu'elle s'est trompée : que si elle s'est trompée, il est nécessaire qu'on nous donne un juge infallible, qui nous assure des vérités que nous devons croire, et des erreurs que nous devons détester. Ce juge ne peut être l'Écriture, qu'on peut interpréter en plusieurs sens ; ainsi, s'il n'y avait pas un juge qui en définit infaillement le sens réel, il y'aurait autant de religions, qu'il y a d'opinions. En sorte que s'il n'y avait pas un juge infallible pour tous, tel que le pontife

romain, il ne pourrait jamais exister ni une Église véritable, ni une foi réelle.

Le calviniste Jurieu, convaincu de cette vérité, et voyant qu'on ne pouvait nier, que l'Église véritable de Jésus-Christ ne peut se trouver parmi les sociétés séparées de l'Église romaine, qui est la plus ancienne de toutes, a imaginé un système nouveau, que maintenant les sectes calvinistes spécialement, ont embrassé : il dit que toutes les sociétés qui ne disconviennent pas sur les points fondamentaux, ne sont pas sorties de l'Église romaine, mais qu'elles forment l'Église même. Comme il y a, dit-il, dans l'Église romaine des opinions différentes selon les différentes écoles des Thomistes, Scotistes, Augustiniens et autres, et que tous, malgré cela, professent la même foi : de même parmi nous, la foi et l'Église sont les mêmes, quoique les canons et la discipline soient différentes. Mais nous répondons : Il est vrai que parmi les catholiques il y a différentes écoles, et des opinions différentes : mais leurs questions ne tombent que sur quelques points que l'Église n'a pas défini ; mais elles sont d'accord toutes sur les dogmes ou articles principaux de la foi, qui ont déjà été décidés par l'Église. Par exemple, toutes les écoles reconnaissent la nécessité de la grâce pour toute action bonne, et le libre arbitre dans l'homme ; ce que nous croyons comme articles de foi. Les controverses qui n'ont pas encore été décidées, et qui ne s'opposent pas à la foi, sont celles-ci : de savoir si la grâce est efficace par la prévision du libre consentement de l'homme, ou de soi-même ; si cette efficace est dans la prédétermination physique, ou dans la délectation victorieuse relative, ou victorieuse morale. Ce sont des controverses libres qui ne touchent pas à la foi.

Voyons maintenant quels sont les points qui seuls sont tenus par M. Jurieu pour fondamentaux. Il ne les explique pas, ou il les explique trop confusément, en disant : « Un article fondamental est celui-là duquel dépend la ruine de la gloire de Dieu , et la destruction de la fin dernière de l'homme. »

Pendant d'après ce qu'on peut voir par ses écrits , les points fondamentaux, d'après lui, sont au nombre de quatre, savoir : Le mystère de la Trinité, le mystère de l'Incarnation , la récompense éternelle des justes , et la punition éternelle des pécheurs dans l'autre vie. Mais nous disons , qu'outre ces articles , les fidèles doivent croire également tous les autres, que l'Église nous propose comme articles de foi ; et c'est pour cette raison que les sectes qui n'admettent pas la croyance de tous ces articles , ont toujours été jugées comme séparées de l'Église catholique , par les Pères, ainsi que par les conciles, principalement par le premier de Nicée , (Can. 8.) par le premier de Constantinople , (Can. 6.) et le second de Constantinople. (Aot. 3.) C'est pourquoi St.-Victor , Pape , au second siècle , sépara de la communion de l'Église romaine les Asiatiques, appelés *quartodecimans* , parce qu'ils voulaient célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars , ou le dimanche suivant. Dans le second concile de Carthage , on condamna les novatiens , qui niaient la rémission des péchés de ceux qui étaient tombés dans les persécutions. Dans le second concile de Constantinople furent séparés de l'Église , ceux qui disaient que les âmes avaient été créées avant la formation des corps , (Can. 1.) et ceux qui disaient que les cieux et les étoiles étaient animés. (Can. 6.) En outre , nous lisons dans l'Évangile de St.-Matthieu. (ch. xviii. 17.) Si votre frère n'écoute

pas l'Église même, qu'il soit à votre égard comme un payen et un publicain. *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus* Il suffit donc de ne pas vouloir écouter les définitions de l'Église, pour être hors de l'Église, laquelle Église, dit St.-Paul, n'ayant qu'un seul corps, ne peut avoir qu'un seul esprit. *Unum corpus, et unus spiritus.* (Ephes. iv. 4.)

Mais, « C'est une question délicate, dit Jurieu, et difficile à résoudre, que de distinguer les points fondamentaux de ceux qui ne le sont pas. Il dit de plus : Ce n'est pas à l'Église à définir, quels sont les points fondamentaux; ils sont tels naturellement. »

Qui donc, lui demanderons-nous, définira quels sont les points fondamentaux, et ceux qui ne le sont pas? Est-ce le jugement privé de chaque homme? Mais s'il en était ainsi, que de définitions contraires ne verrions-nous pas? une infinité. Et voilà alors autant d'Églises, qu'il y a de définitions différentes des points fondamentaux. « Non, réplique Jurieu, il n'appartient à personne de définir quels sont les points de foi fondamentaux; car ces points fondamentaux sont définis de leur nature. Mais s'ils sont définis de leur nature, pourquoi nous dit-il que c'est une question délicate et difficile à résoudre, que de distinguer les points fondamentaux de ceux qui ne le sont pas? » Et qui définira quels sont ces points fondamentaux de leur nature? Ces points fondamentaux de leur nature ou sont clairs par eux-mêmes, ou sont obscurs; s'ils sont clairs, ils ne doivent pas être le sujet d'une question délicate et difficile; s'ils sont obscurs, ils ont besoin de définition.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit combien est insuffisant, ce système de Jurieu, qui est nouveau pour tous les protestants mêmes, lesquels

avant qu'il existât , ne se sont pas regardés comme unis à l'Église romaine ; mais se sont plutôt vanté de s'en être séparés , parce que , selon eux , depuis le quatrième ou le cinquième siècle , cette Église est devenue adultère et le siège de l'Antéchrist , infectée d'erreurs et d'idolâtrie. En outre , comment Jurieu peut-il dire que leurs Églises réformées , sont une seule et même Église , qui professe la même foi ? Nous savons que les théologiens de Zurich , dans la préface apologetique adressée aux églises réformées en 1578 , assurent , qu'il existait parmi eux un grand nombre de controverses sur les points fondamentaux , ainsi que sur la personne de Jésus-Christ , touchant l'union et la distinction des deux natures divine et humaine , et d'autres choses semblables. Ils ajoutent ensuite , que leurs controverses étaient arrivées à un tel point , qu'on avait repris parmi eux nombre d'hérésies , qui déjà avaient été condamnées. Voici leurs propres mots : On discute avec tant de fureur , que plusieurs hérésies des anciens qui avaient été autrefois condamnées , sont sorties pour ainsi dire de leurs gouffres , et ont levé la tête. *Tanto furore contenditur , ut non pauca veterum hæreses , quæ olim damnatæ fuerant , quasi ab inferis revocatæ caput attollant.* De plus , nous savons ce qu'en dit Jean Sturm , protestant , en parlant aussi des controverses qui existaient dans leurs Églises. Les principaux articles retombent dans le doute , beaucoup d'hérésies envahissent l'Église du Christ , ou fraient une large voie à l'athéisme. *Præcipui articuli in dubium vocantur , multæ hæreses in Ecclesiam Christi invaduntur : plana ad atheismum paratur via.* Et nous pouvons dire que cet auteur a été prophète , car une bonne partie des protestants de nos jours sont tombés dans l'athéisme , comme nous le voyons par les livres qu'ils

font imprimer chaque jour. En vérité le temps à tellement dévoilé les choses , que les protestants eux-mêmes ont connu la futilité de leurs systèmes et de leurs doctrines ; de sorte qu'ils se sont livrés à l'athéisme absolu , ou , au matérialisme, après avoir nié toute sorte de foi , et en disant que tout est matière. De là vient qu'ils ne rougissent pas de dire , qu'il n'y a ni Dieu, ni âme, ni d'autre vie que celle-ci ; et de cette manière ils ont tâché de se délivrer de tout remords , en menant une vie de brute. Mais tous ces efforts pour chasser les remords de leurs consciences, ne leur réussirent jamais. Ils pourront tout au plus parvenir à douter s'il y a un Dieu , une vie éternelle ; mais il ne leur sera jamais possible d'en être entièrement persuadés ; car la raison naturelle nous dit à tous qu'il existe un Dieu , créateur de tout , et juste rémunérateur , et que nos âmes sont immortelles. Ces malheureux prétendent trouver la tranquillité de leur conscience en doutant s'il y a un Dieu , pour ne pas avoir un censeur et un vengeur de leurs iniquités ; mais malgré tous leurs doutes , ils n'auront jamais cette tranquillité , parce qu'ils ne pourront jamais être sûrs que Dieu n'existe pas ; et le doute seul qu'il existe , les tourmentera toujours par la crainte de la vengeance divine.

Mais revenons à notre sujet. D'après ce que nous savons par ces novateurs mêmes, il y a divergence d'opinions parmi eux-mêmes sur les articles principaux de la foi. En effet, suivant ce que le cardinal Gotti nous dit dans son savant ouvrage (De la véritable Église, chap. viii. §. 1. Num. 9.) Les luthériens reconnaissent une personne dans le Christ ; Calvin et Bèze en admettent deux , selon l'erreur de Nestorius. Luther et d'autres novateurs disent, que la nature di-

vine même souffrit et mourut dans le Christ; mais Bèze repousse justement ce blasphème exécrable. Calvin dit que Dieu est l'auteur du péché; et les luthériens disent que c'est un blasphème. Luther dit que le Christ est dans tous lieux, même selon l'humanité; mais Zuingle et Calvin ne sont pas du même sentiment. Luther dit que les enfants se sauvent, quoiqu'ils meurent sans baptême; Calvin le nie. Luther n'admet que trois sacrements : le Baptême, l'Eucharistie et la Pénitence; Calvin n'admet que le Baptême et l'Eucharistie, et nie la Pénitence; mais d'un autre côté il admet l'Ordre, qui est rejeté par Luther. Zuingle, au contraire, n'admet ni la Pénitence ni l'Ordre, mais seulement le Baptême et la Pénitence. Luther avoue qu'on doit adorer dans l'Eucharistie la présence réelle de Jésus-Christ; mais Calvin dit que c'est une idolâtrie. Mélanton (auquel Luther s'unit dans la suite) dit que les bonnes œuvres sont nécessaires pour le salut éternel, mais les calvinistes le nient formellement. Or, je le demande, comment ne sont-ils pas fondamentaux, ces articles, dont, d'après les réformés eux-mêmes, dépend ou notre salut, ou notre damnation, notre fidélité ou notre idolâtrie, selon que nous les admettons ou que nous les rejetons! Il faut donc dire que ces Églises évangéliques, par le seul fait de leurs contradictions sur ces articles, errent sur les points fondamentaux, puisqu'ils errent en effet sur les moyens nécessaires au salut, et sur les points principaux de la foi. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, Calvin appelle les luthériens faussaires, calomnieux impies, et même idolâtres, parce qu'ils adorent Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Et par cette même raison Zuingle (selon le cardinal Gotti, déjà cité) appelle Luther un séducteur et un apostat

de Jésus-Christ. Au contraire, Luther appelle les zwingliens et les autres sacramentaires des sectes condamnées, des blasphémateurs, et même des hérétiques, car il dit : Nous appelons hérétiques tous les sacramentaires, parce qu'ils nient qu'on reçoit dans sa bouche le corps de Jésus-Christ par l'Eucharistie. *Hæreticos censemus omnes sacramentarios, qui negant corpus Christi ore carnali sumi in Eucharistiâ.* (Apud Ospin. part. II. hist. sacr. page 326.)

CHAPITRE V.

QUATRIÈME SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

Témoignage des prophéties.

Les prophéties consignées dans les divines Écritures et accomplies ensuite dans le temps, avec toute leurs circonstances, sont le quatrième signe de la crédibilité de notre foi. Isaïe disait : Annoncez ce qui doit arriver à l'avenir, et nous reconnaitrons que vous êtes des Dieux. *Annunciate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus, quia Dii estis vos.* (Isa. xli. 23.) Le Seigneur, par la bouche du même prophète, a dit ailleurs : Qui est semblable à moi ?... il leur prédira les choses futures et ce qui doit arriver. *Quis similis mei?... quæ futura sunt annunciet eis.* (Isa. xlv. 7.) Les êtres créés peuvent prévoir, ou pour mieux dire, conjecturer les effets futurs de quelques causes naturelles, disposées pour les produire : comme, par exemple : les fruits qui naissent d'un arbre, la tempête qui sera occasionnée par un certain vent ; mais la prédiction des effets absolument contingents, appartient seulement à

Dieu, puisque sa volonté seule est la cause de tels effets. Les historiens rapportent quelques oracles que les payens recevaient par leurs idoles ; mais ces oracles étaient des mensonges inventés par les prêtres des idoles, ou bien c'étaient des mots ambigus, ou bien encore c'étaient des choses connues dans ce moment par le démon. Au contraire, les prophéties divines ont été faites tant de siècles avant leur accomplissement, et de plus, elles se sont vérifiées si exactement, qu'elles laissent voir que celui-là seul pouvait les annoncer, qui les prévoyait distinctement.

Toutes ces prophéties se trouvent consignées dans les pages sacrées, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Il n'a pas manqué parmi les mahométans des gens qui ont dit, que ces prophéties furent inventées ou falsifiées par les chrétiens. Mais d'abord puisque ces prophéties ont été regardées comme véritables généralement, et pendant des siècles, et avant que Mahomet eût paru, il est clair que l'accusation de fausseté aurait dû être prouvée par ceux qui l'avaient avancée. En outre l'altération des Écritures divines aurait été d'une impossibilité absolue ; car si cela était arrivé, une partie de ces Écritures ne correspondrait pas avec les autres ; puisque, bien qu'il y ait plusieurs écrivains de la Bible, cependant il n'y a qu'un seul auteur, et cet auteur, c'est Dieu ; donc il aurait fallu nécessairement falsifier l'ensemble des Écritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. L'impossibilité devient encore plus sensible si l'on considère que dès le commencement de l'Église, les exemplaires de l'un et de l'autre Testament furent répandus par toute la terre, et furent traduits en beaucoup de langues différentes : en grec, en latin, en chaldéen, en syriaque, en arabe, en arménien, en éthiopien, en esclavon ;

de plus, ces livres furent lus sans cesse en public lorsque les chrétiens s'assembloient pour l'exercice de leur culte. Comment aurait-on pu falsifier tant d'exemplaires qui se trouvaient déjà entre les mains de la multitude? sans compter qu'on ne pourra jamais supposer que la Providence divine ait permis qu'on altérât la vérité des livres dans lesquels Dieu nous a indiqué les moyens de l'honorer, et la voie pour parvenir à notre fin dernière.

En outre, à l'égard de l'Ancien Testament, je demande, à quelle religion pouvaient appartenir ces faussaires? Ce ne sont pas les païens, car dans quel but l'eussent-ils fait? Non pas les Juifs, puisque dans ces livres il y a bien des choses qui leur font honte; il y a bien des prophéties (dont nous parlerons ci-après) qui prouvent à l'évidence la venue du Messie qu'ils s'obstinent à nier; ainsi il serait absurde de supposer les Juifs auteurs de ce qu'ils repoussent avec tant d'énergie. C'est pour cela que St.-Augustin écrivit sur ce sujet: Si un payen met en doute ce que nous lui disons des prophéties du Christ, et qu'il nous accuse de les avoir composées, nous lui prouvons, les livres des Juifs en main, que tout a été prédit d'avance. C'est ainsi que par nos ennemis nous réfutons et confondons d'autres ennemis. *Si quando aliquis paganus dubitaverit, cum ei dixerimus prophetias de Christo, quas putaverit à nobis esse conscriptas, de colicibus Judeorum probamus, quia totum antè prædictum est. Videte quemadmodum de inimicis nostris confundimus inimicos.* (St.-August. in psalm. 58.) Ce fut par des témoignages irrécusables des prophètes, renfermés dans les livres des Hébreux, que St.-Justin, ainsi qu'il nous le dit lui-même, dans son dialogue avec Triphon, de philosophe payen qu'il était, se fit chrétien, de plus les

tribus du peuple Juif ayant été dispersées par toute l'Asie , les Écritures sacrées furent traduites en différentes langues , et furent conservées en autant de coffres différens qu'il y avait de synagogues ; de façon qu'il aurait été impossible aux Juifs mêmes de les justifier , s'ils l'avaient voulu. Elles ne pouvaient pas l'être non plus par les chrétiens , puisque les Juifs, dont nous tenons ces Écritures , se seraient empressés de publier les additions ou les changements, s'il y en avait eu de notre part ; et c'est ce qu'ils ne manqueraient pas d'opposer aujourd'hui aux arguments que nous empruntons contre eux à leurs livres mêmes, pour leur prouver la venue du Messie. Mais les Juifs loin de nier la véracité de ces Écritures, la défendent de toute leur force, et c'est pour cela , comme le Père Ségneri le dit positivement, que Dieu n'a pas voulu effacer tout-à-fait de la terre la nation juive, mais qu'il en a laissé un reste suffisant pour témoigner de l'intégrité de ses écrits , qui montrent, et en même temps condamnent son obstination , cette obstination qui la pousse à nier le Messie, dont la venue est attestée par ses écrits. Ainsi , les Juifs modernes ne disent pas que les Écritures sont fausses , mais seulement ils leur donnent une interprétation capricieuse, qui parle de la venue , non pas du Messie , mais d'autre personne ; se montrant en cela différens des rabbins, qui existaient avant Jésus-Christ , et qui appliquèrent toutes les prophéties de l'Ancien Testament au Messie, comme nous chrétiens les lui appliquons. Ce fait est démonté par CALMET, dans sa dissertation sur le Messie, et par HUET, dans son livre de la *Démonstration évangélique*.

Étant donc constaté que les divines Écritures , à moins d'une calomnie évidente , ne peuvent se sup-

poser fausses ; passons aux prophéties qui furent faites dans l'Ancien Testament , à propos du Christ et de l'Eglise , lesquelles prophéties , ainsi que St.-Augustin le dit (Serm. 67. de divin.) sont si claires , que les payens en les lisant ne pouvaient se persuader qu'elles n'eussent été inventées par les chrétiens après les événements. Pour cela ils disaient qu'elles n'avaient pas été faites avant , mais que les chrétiens les avaient composées après les événements , et les avaient présentées comme ayant été écrites long-temps auparavant. Vous avez vu , disaient-ils , d'après ce saint docteur , vous avez vu ce qui est arrivé , et vous avez écrit comme si tout cela avait été prédit. *Vidistis ita fieri et tanquam prædicta sint , conscripsistis* (St.-August. loc. cit.) Mais on a déjà prouvé ci-dessus l'intégrité et l'antiquité des divines Écritures : disons donc premièrement que d'après elles l'époque de l'apparition du Messie fut fixée d'avance , après la chute du sceptre de Juda par ces paroles : **LE SCEPTRE NE SERA POINT ÔTÉ DE JUDA , ni le prince de sa postérité , jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu , et c'est lui qui sera l'attente des nations. *Non auferetur sceptrum de Juda , et dux de fenore ejus , donec veniat qui mittendus est , et ipse erit expectatio gentium.*** (Gen. LIX. 10.) En effet le Messie vint précisément lorsque le royaume de Juda avait été détruit ; puisque Pompée d'abord , imposa un tribut aux Juifs , qu'ensuite le sénat romain établit Hérode dans leur royaume , et que c'est à cette époque précisément que Jésus-Christ arriva : Hérode fut déjà un roi étranger , car il était Iduméen , selon Josèphe. (Lib. XIV. cap. 27.) Après sa mort et après celle d'Archelaüs son fils , César fit de la Judée une province de l'empire romain , et bien que les Juifs , pendant quelque temps , retinssent une certaine puissance , néan-

moins après la mort de Jésus-Christ, Vespasien et Titus détruisirent tout-à-fait la ville de Jérusalem et le royaume des Juifs.

Le temps de la venue de notre Rédempteur fut prédit encore plus particulièrement et avec des circonstances plus spéciales, par Daniel, comme on lit au livre de ce prophète (ix. 24.), où il parle si clairement de cette venue, que Porphyre osa nier qu'une telle prophétie eût été écrite par Daniel, ainsi que nous l'apprend St.-Jérôme, en parlant de Porphyre, dont l'accusation, nous dit-il, est un témoignage de la vérité, puisque la croyance à ces prophéties a été si grande, que les incrédules ont cru que le prophète n'avait pas annoncé des choses futures, mais qu'il avait raconté simplement des événements passés. *Cujus impugnationis testimonium veritatis est; tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrasse præterita.* (St.-Hieron. præem. in Daniel.)

Il fut prédit encore que le Messie devait naître d'une vierge. Une vierge concevra et¹¹ enfantera un fils qui sera appelé EMMANUEL; *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* (Isa. vii. 14.) Le lieu de la naissance fut également prédit. *Et vous, BETHLÉEM, appelée Ephrata, vous êtes petite entre les villes de Judâ : mais c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité; Et tu Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda; ex te enim egredietur, qui sit dominator in Israël; et egressus ejus ab initio a diebus æternitatis.* (Micheæ. v. 2.) Voilà le Messie annoncé comme Dieu, puisqu'on dit qu'il exista de toute éternité. L'adoration des Mages fut prédite. Les rois de l'Arabie et de Saba lui apporte-

rout des dons, et tous les rois de la terre l'adoreront ; *Reges Arabum et Saba dona adducent et adorabunt eum omnes reges.* (Psalm. LXXII. 10.) Le précurseur fut prédit : on a entendu la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ; *Voce clamantis in deserto : Parate viam Domini.* (Isa. XL. 3.) La passion cruelle de Jésus-Christ fut prédite avec toutes ses circonstances. Il fut prédit qu'il devait être trahi par un disciple, son ami. Si celui qui était mon ennemi m'avait chargé de malédictions, je l'aurais plutôt souffert, et si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec mépris et hauteur, peut-être que je me serais caché de lui ; mais c'est vous, qui viviez dans un même esprit avec moi, qui étiez le chef de mon conseil et dans mon étroite confiance : qui trouviez tant de douceur à vous nourrir des mêmes viandes que moi, et avec qui je marchais avec tant d'union dans la maison de Dieu. *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique ; et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu vero, homo unanimes, dux meus et notus meus : qui simul mecum dulces capiebas cibos, in domo Domini ambulavimus cum consensu.* (Ps. LIV. 14 etc.) Qu'il devait être vendu pour 30 deniers : ils pesèrent alors trente pièces d'argent, qu'ils me donnèrent pour ma récompense ; *Et appenderunt mercedem meam trigenta argenteos.* (Zachar. XI. 12) Qu'il devait être flagellé cruellement, jusqu'au point de paraître un lépreux et d'avoir les chairs toutes déchirées pour nos péchés : nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié, et cependant il a été percé de plaies pour nos iniquités, il a été brisé pour nos crimes, etc. *Et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras : attri-*

tus est propter scelera nostra. (Isa. LIII. 4 et 5.) Qu'il devait avoir les mains et les pieds percés par des clous; qu'il devait être tellement étendu sur la croix; qu'on aurait pu compter ses os : ils ont percé mes mains et mes pieds, et ils ont compté tous mes os; *Foderunt manus meas et pedes meos; denumeraverunt omnia ossa mea.* (Psal. xxi. 18.) Qu'il devait être confondu avec les criminels : il a été mis au nombre des scélérats; *Et cum sceleratis reputatus est.* (Isa. LIII. 12.) Qu'il serait abreuvé avec le vinaigre et le fiel : et ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture; et dans ma soif ils m'ont présenté du vinaigre à boire; *Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto.* (Psal. LXVIII. 26.) Il fut également prédit que ses habits seraient partagés entre ses bourreaux : ils ont partagé entr'eux mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe; *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem* (Psal. xxi. 19.) Qu'il serait sacrifié comme victime expiatoire de nos péchés : il a pris véritablement nos langueurs sur lui, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs..... et Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit.... et posuit Dominus in eo iniquitates omnium nostrum.* (Isa. LIII. 4 et 6.) Il fut prédit enfin qu'après la mort de Jésus, le peuple Juif resterait sans roi, sans sacrifices, sans autel, sans prêtres et sans prophètes. Les enfants d'Israël seront pendant long-temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans Ephod et sans Théraphim; *Sedebunt filii Israël sine rege et sine sacrificio, et sine altare et cephad, et sine theraphim.* (Osée. III. 4.)

Et c'est ici l'endroit opportun pour admirer l'aveuglement des Juifs qui, voyant accomplies aussi particulièrement les prophéties de leurs Écritures, qui

annonçait la venue du Messie, s'obstinent cependant à la nier. Le prophète Aggée prédit que la gloire du second temple serait plus grande que celle du premier, puisque le second serait honoré par la présence de celui qui était désiré par tous les gens de la terre, c'est-à-dire par notre Sauveur. *Veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum; magna erit gloria domus istius novissimæ plusquàm primæ, et in loco isto dabo pacem.* (Agg. 11. 8.) Donc, si le second temple devait être le dernier, et s'il devait être plus glorieux que le premier, parce que le Messie désiré devait venir le visiter, ce temple ayant été détruit après la mort de Jésus-Christ, il est évident que ce Messie est déjà arrivé. Daniel prédit clairement que le temple et la ville de Jérusalem devaient être détruits par les Romains et par Vespasien, leur chef, et que la désolation de tout le peuple juif succéderait à cet événement. On voit que cette prédiction fut accomplie. Voici comment elle s'exprime : Un peuple, avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire : elle finira par une ruine entière, et la désolation qui lui a été prédite arrivera à la fin de la guerre. *Et civitatem, et sanctuarium dissipabit, populus cum duce venturo, et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.* (Dan. ix. 26.) Isaïe annonça la même chose. Vous avez réduit toute une ville en un tombeau ; cette ville si forte n'est plus qu'une ruine, vous en avez fait la demeure des étrangers, afin qu'elle cesse d'être ville et qu'elle ne soit jamais rétablie. *Posuisti civitatem in tumulum, urbem fortem in ruinam, domum alienorum, ut non sit civitas, et in æternum non ædificetur.* (Isa. xxv. 2.) Avec ces prédictions s'accorde celle que Jésus-Christ avait faite lorsque, regardant de loin la ville de Jérusalem,

il pleura sur elle, en disant : ... Il viendra un temps malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts : qu'ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre. *Videns civitatem flevit super illam, dicens : ... Quia venient dies in te, et circumdabunt inimici tui vallo, et ad terram prosternent te, et filios tuos, et non relinquent in te lapidem super lapidem.* (Luc. xxix. 41 et seq.) Au fait, nous voyons aujourd'hui que les pauvres Juifs ne possèdent plus ni temple ni patrie, mais qu'ils errent par le monde, baïs et maltraités par toutes les nations. Malgré tout cela, ils s'obstinent à peuser que le Messie n'a pas encore paru, et loin de reconnaître qu'il faut distinguer les deux venues du Christ sur la terre, l'une comme Rédempteur assujéti aux souffrances et à la mort, qui est déjà accomplie, telle qu'elle fut prédite ; l'autre comme juge, plein de gloire, qui reste à s'accomplir plus tard ; ils s'obstinent à confondre la première avec la seconde, ne voulant pas réfléchir que ce qui est écrit sur le Christ comme pauvre, humble et poursuivi, regarde le Rédempteur, et que là où il est prédit glorieux, il est question seulement du juge suprême.

Il y a d'innombrables prédictions sur l'Église nouvelle, sur la réprobation du peuple Hébreu, et sur l'élection des Gentils. Vous n'êtes plus mon peuple, et je ne serai plus votre Dieu. *Vos non populus meus, et ego non ero vester.* (Osée. i. 6.) Un peuple que je n'avais point connu m'a été assujéti. *Populus quem non cognovi servivit mihi.* (Psal. xvii. 44.) Tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre, se convertiront au Seigneur : toutes les nations se prosterneront devant lui

et l'adoreront; *Convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium.* (Psal. xxi. 28.) Tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui seront assujéties; *Adorabunt eum omnes reges terræ. Omnes gentes servient ei.* (Psal. lxxi. 11.) Je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre; *Eccæ dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usquè ad extremum terræ.* (Isa. xlix. 6.) Je ne rapporterai pas ici les oracles prononcés par les sibylles, relativement à la venue et au royaume du Christ; car quelques-uns les nient; cependant ils ne sont pas niés par St.-Augustin (Lib. viii. de civ. c. 23), ni par Clément d'Alexandrie, ni par St.-Justin, ni par Lactance, ni par Arnobe, ni, avant tous ceux-là, par St.-Clément de Rome (Lib. v. constit. apost. c. 8.), et St.-Justin rapporte de plus (Orat. ad Anton. Pium apud Salmeron. Tract. 19.), que les démons, craignant que les païens, instruits par les oracles, ne vinsent à connaître le Dieu véritable, et Jésus-Christ Rédempteur, firent en sorte que les livres dans lesquels ces oracles se trouvaient écrits, fussent brûlés, et que les magistrats défendissent, sous peine de mort, de les lire et de les posséder.

Les prophéties que Jésus-Christ a faites dans le Nouveau Testament, sur sa résurrection, sur la conversion des Gentils, et sur le martyre des apôtres, se sont vérifiées de même, et l'on ne peut soupçonner qu'on ait inventé ces prédictions après les événements, puisque dès le commencement de l'Église, les Évangiles furent écrits en différents idiômes, et furent répandus par toute la terre, long-temps avant que les événements prédits ne fussent arrivés. Ainsi, il était de toute impossibilité (comme nous l'avons fait

observer ci-dessus, à propos des livres de l'ancienne loi), de falsifier tous les exemplaires qui se trouvaient en circulation. Après tout cela, il ne sera pas étonnant si je viens à conclure que quiconque considère les prophéties, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, aurait besoin de plus de travail pour refuser la crédibilité de notre religion, qu'il ne lui en faudrait pour l'admettre.

Cet esprit de prophétie s'est continué dans les enfants de l'Église de Jésus-Christ, ainsi que Joël l'avait annoncé. Et dans ces derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront. *Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus, effundam de spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri, et filiae vestrae.* (Joëlis II. 28.) Et sa prédiction s'est vérifiée, comme nous le témoignent des personnages sages et pieux, et même des saints canonisés par l'Église. St.-Athanasie atteste les prédictions de St.-Antoine, abbé; St.-Bazile, celles de St.-Grégoire Thaumaturge; St.-Grégoire-le-Grand, celles de St.-Benoît; St.-Bernard, celles de St.-Malachie; St.-Bonaventure, celles de St.-François; St.-Raimond, celles de Ste.-Catherine de Sienne. Ste.-Brigitte, parmi ses autres prédictions, prophétisa en 1350 l'assujétissement des Grecs à leurs ennemis; cet assujétissement se vérifia cent ans après, quand Mahomet II s'empara de Constantinople. Ste.-Hildegarde (ainsi que Taulère l'atteste) dès le XII^e siècle, prédit les malheurs qui arrivèrent dans le XVI^e, en Allemagne, par le fait de l'impie Luther. Je ne rapporterai pas ici les mille et mille prédictions qu'on lit dans les vies des saints comme s'étant vérifiées, et qui sont appuyées par le témoignage de pieux écri-

vains, qui les ont enregistrees du vivant même des personnes qui étaient nommées. Si quelqu'un voulait nier la véracité de ces faits, il pourrait aussi bien nier que Carthage ait été détruite par Scipion, que Rome fut jadis une république, et de cette façon refuser toute croyance aux annales publiques des nations. Mais s'il serait téméraire de repousser les événements rapportés par des historiens païens, il le serait encore plus de douter des choses écrites par des saints aussi vénérés qu'un St.-Athanasé, un St.-Bazile, un St.-Augustin, un St.-Bernard, qui sont tous reconnus par les mêmes novateurs comme des témoins véritables. Il serait trop difficile de tromper pour long-temps tous les peuples. Les disciples d'Apollonius s'efforcèrent d'accréditer ses oracles simulés; mais le peuple n'a jamais vu en Apollonius qu'un magicien et un faux prophète. Mahomet et Luther se vantèrent également d'avoir le don de prophétie; mais toutes leurs prédictions ne se vérifièrent jamais. Mahomet prophétisa qu'aussitôt après sa mort son corps serait transporté dans les cieux; mais malgré sa prédiction, il ne put être gardé sur la terre plus de trois jours, à cause de la mauvaise odeur qu'il exhalait. Luther prédit qu'il mourrait à Wurtemberg, et il mourut à Eisleben, sa patrie. Il prédit encore que dans l'année 1583 le jugement universel arriverait; en sorte que plusieurs de ses prosélytes, fondés sur son assertion, se dispensèrent d'ensemencer leurs terres, mais ils se repentirent d'avoir cru un tel mensonge. Le même Luther, dans l'inscription mortuaire qu'il fit pour lui, prédit effrontément que sa mort serait la cause de la destruction de la papauté. *Pestis enim vivus, moriens tua mors ero, Papa.* Mais, de l'enfer où il se trouve maintenant enseveli, il connaît bien que sa prédiction ne

s'est pas vérifiée , et qu'elle ne se vérifiera jamais jusqu'à la fin du monde.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

Témoignages des miracles.

Les miracles qui , de même que les prophéties, ne peuvent avoir lieu que par la vertu divine , sont le cinquième signe de la vérité de notre foi. Le vrai miracle doit dépasser les forces de la nature ; par conséquent, il ne peut avoir pour auteur , que celui qui domine la nature. De là il résulte que la religion, qui produit de vrais miracles en confirmation de sa doctrine, est une religion véritable ; puisque Dieu ne peut appuyer, par le témoignage de ses miracles, une doctrine fautive, il est supposé toujours que ces miracles sont au-dessus des forces de la nature angélique , ou de la nature humaine.

Les miracles de Jésus-Christ ne peuvent pas être sujets au moindre doute ; puisqu'ils arrivèrent en public, sous les yeux de plusieurs milliers de personnes, et qu'ils furent consignés par les saints évangélistes avec toutes leurs circonstances individuelles, de façon que sous aucun prétexte , ils ne peuvent être accusés de fausseté, ou de fiction. Tel est, par exemple, le miracle rapporté par St.-Marc, au chapitre VIII, par lequel le Seigneur fit qu'une multitude d'à peu près quatre mille personnes, se rassasia avec sept pains et

quelques poissons. L'autre qui est raconté par St.-Jean, au chapitre XI^e, de la résurrection de Lazare, opérée en présence de plusieurs Juifs, après qu'il avait été enseveli pendant quatre jours. L'autre miracle des ténèbres qui accompagnèrent la mort du Rédempteur, et qui se répandirent sur la surface de la terre, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième. Si ces miracles, sans parler des autres, rapportés par les évangélistes peu d'années après qu'ils furent opérés, eussent été inventés ou altérés, comment les apôtres auraient-ils pu se résoudre à suivre Jésus-Christ et à abandonner leur patrie, leurs parents, et tout ce qui leur était le plus cher ? Bien plus, comment ces faux miracles auraient-ils pu être prêchés par les apôtres, et auraient-ils été crus par tant de peuples et par les Juifs mêmes qui avaient été témoins oculaires des faits ? N'aurait-on pas convaincu les apôtres de mensonge, et ne les aurait-on pas traités comme des imposteurs ? Mais non : car même les princes des prêtres avouent la vérité de tels miracles, en disant, que faisons-nous ? car cet homme fait beaucoup de prodiges. *Quid facimus ? Quia hic homo multa signa facit ?* (Jean. xi. 47.) Et c'est pour cela que les Juifs convaincus de leurs vérités, concoururent par milliers à reconnaître comme Dieu, l'homme qu'on avait exécuté sur la croix, comme criminel et séducteur. Ajoutez que même les Juifs qui ne se sont pas convertis, n'ont pas pu nier cette vérité, et ont attesté la véracité des miracles de Jésus-Christ. Voilà les paroles que nous a transmises Joseph, Juif d'origine. Dans ce temps vécut Jésus, homme sage, si toutefois il est permis de dire que c'était un homme. Car il faisait des œuvres merveilleuses, et il était le docteur de ceux qui n'embrassent volontiers que la vérité. *Eodem*

tempore fuit Jesus, vir sapiens, si tamen virum eum fas est dicere; erat enim mirabilium operum sator, et doctor eorum qui libenter vera suscipiunt. (Joseph. lib. XVIII. antiq. c. 4.) Et plus bas, après avoir raconté sa mort, il ajoute : Le troisième jour il apparut plein de vie, ainsi que l'avaient prédit d'avance les prophètes, sûr ce fait et sur beaucoup d'autres aussi admirables. *Apparuit tertiâ die vivus, ita ut de eo vates hoc et alia multa miranda prædixerint.*

Que toutes les sectes viennent à présent, et qu'elles produisent leurs miracles; voyons si jamais on a pu en trouver aucun qui fût véritable. Les païens proclament que Vespasien rendit la santé à deux malades; mais Tacite même, qui nous dit cela, (Histor. lib. 4.) assure que la maladie de ces deux personnes, fut jugée par le médecin guérissable, de manière que, par les forces de la nature, si leur guérison pouvait arriver naturellement, à plus forte raison pouvait-elle s'obtenir par l'œuvre des démons. Ils racontent en outre, qu'Adrien rendit la vue à un aveugle, et c'est Marius Maxime qui l'écrit; mais d'autres auteurs nous font connaître que Maxime écrivit cela par une fiction, concertée dans le but de flatter Adrien. On peut lire sur cela. Salmosius (Histor. Augusti in Spartian.) Les Païens rapportent de plus, qu'une vierge vestale, transporta de l'eau dans un crible sans la répandre; mais ces faits supposés véritables, il n'y a rien qui répugne à croire que Dieu, pour prouver l'honnêteté de cette vierge, accusée à tort d'impudicité, permit un pareil prodige.

Que les Juifs se montrent maintenant à leur tour : Ils eurent sans contredit, du temps de l'ancienne loi de nombreux et véritables miracles, parce qu'ils se trouvaient alors dans le sein de la vraie Église; mais

depuis qu'elle fut répudiée par la venue du Sauveur ; tous leurs miracles cessèrent absolument.

Que les Mahométants paraissent aussi ; mais qu'est-ce qu'ils diront, si leur chef et maître Mahomet proteste positivement qu'il cède au Christ les miracles, son épée, ainsi qu'il disait, lui suffisant pour faire connaître la vérité de sa religion. Il est vrai qu'au chapitre LXIV de l'Alcoran, il se vante et il raconte un prodige fait par lui, en faveur de la lune. Ce globe lumineux étant tombé et s'étant cassé en deux parties, il fut réuni par lui, et remplacé dans le ciel ; c'est le cardinal Bellarmin qui rapporte cela (de notis Ecclesiæ. cap. 14.). Pour perpétuer le souvenir de ce grand miracle, les Turcs, ainsi que le dit Cornélius à Lapidé, (in Apoc. xiii. 11.) adoptèrent la lune pour leur enseigne. Mais est-il possible de trouver dans le monde un homme sain d'esprit, qui puisse croire comme un miracle, une fable aussi absurde ? Enfin, que les autres sectes se réunissent pour nous montrer quelques miracles. Mais comment le pourront-elles, puisque, si jamais elles ont voulu en feindre, dans le but de tromper les peuples, ces fictions ont été reconnues tout de suite, pour ce qu'elles valaient ? Nous avons vu ci-dessus au chapitre IV comment un désappointement de cette espèce, arriva à Luther et à Calvin.

Cependant les hérétiques ne pouvant présenter aucun miracle opéré par Dieu, en confirmation de leurs sectes disent (c'est le raisonnement d'un des disciples de Calvin) que les miracles ne sont pas un signe infallible de la vérité de la religion, puisque les magiciens de Pharaon en firent aussi, et que l'Antechrist, selon l'assertion de St.-Jean, en fera en son temps.

On répond premièrement, qu'il est évident dans les divines Écritures, que le Seigneur a fait des miracles pour prouver la vérité de sa doctrine. Le pouvoir que Dieu donna à Moïse d'opérer des miracles, fut également le signe qu'il donna au peuple hébreu, pour le porter à croire ce que Moïse lui disait en son nom : voilà les paroles de l'Exode : *Le Seigneur ajouta : j'ai fait ce prodige, afin qu'ils croient que le Seigneur vous a apparu..... s'ils ne vous croient pas, s'ils n'écoutent pas la voix du premier miracle, ils écouteront celle du second. Ut credant, inquit, quod apparuerit tibi Dominus..... si non crediderint tibi, credant verbo signi sequentis.* (Exod. iv. 5. et 8.) Aussi Calvin lui-même parlant des miracles de Moïse, avoue qu'ils furent autant de preuves de sa doctrine mosaïque. *Tot insignia quæ refert miracula, totidem sunt proditæ doctrinæ sanctiones.* (Instit. cap. viii. §. 5.) Les miracles aussi furent les preuves que Jésus-Christ donna aux disciples de St.-Jean-Baptiste, pour les porter à croire qu'il était le véritable Messie. Allez leur dit-il, annoncez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. *Ite, renuntiate Joanni, quæ audistis, et vidistis.* (Matth. xi. 6.) De plus, c'est après avoir fourni la preuve de ses miracles, qu'il reprochait aux Juifs leur incrédulité. Si vous ne voulez pas croire à mes paroles, leur disait-il, croyez à mes œuvres. *Si mihi non vultis credere, operibus credite.* (Joan. x. 38.) Et il les déclara ensuite indignes d'excuses, parce qu'ils n'avaient pas ajouté foi à ses miracles, qui cependant s'étaient passés sous leurs yeux. Si je n'avais point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point le péché qu'ils ont : mais maintenant ils les ont vus, et ils ont haï et moi et mon père. *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent; nunc*

autem et viderunt , et oderunt me et patrem meum. (Joan. xv. 24.) Si les miracles n'eussent pas été les signes de la véritable foi, Jésus-Christ n'aurait pas dit que ceux qui les opéreraient seraient les vrais fidèles. Les miracles, déclare-t-il, accompagneront ceux qui auront cru; ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents avec la main etc. *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient , linguis loquentur novis , serpentes tollent etc.* (Marc. xvi. 17.) Et c'est à tort, que St.-Paul aurait allégué les miracles comme preuve de son apostolat, quand il dit : Les marques de mon apostolat ont paru parmi vous, dans toute sorte de tolérance et de patience, dans les miracles, dans les prodiges, et dans tous les effets extraordinaires de la puissance divine. *Signa apostolatûs mei facta sunt super vos in omni patientiâ , in signis et prodigiis et virtutibus.* (II. Cor. xii. 12.) Or, comment donc, d'après le disciple de Calvin, les miracles ne sont-ils pas la preuve de la véritable religion ?

A l'égard des prodiges opérés par les magiciens de Pharaon, nous dirons qu'ils ne furent pas des miracles, mais seulement des illusions et des apparences possibles, arrivées par l'œuvre des démons. Et il en sera de même de ceux que l'Antéchrist opérera. Nous savons du Seigneur, par anticipation, que les prodiges de cet imposteur seront tous des tromperies et des illusions diaboliques. et les hommes, malgré ces faits, ne devront pas croire à cet impie. Du reste, Dieu peut accorder à un pécheur et même à un infidèle, la faculté d'opérer des miracles, ainsi qu'il accorda jadis l'esprit de prophétie à Balaam et à Caïphe; et il le peut, parce que, ce serait des grâces accordées gratuitement, *gratis date*, qu'il communique à qui bon

lui semble , et selon ses jugemens divins. Mais , comme St.-Thomas l'enseigne fort bien , (II. 2. q. 178. a. 2. ad. 3.) quand un impie prêche la véritable foi , et qu'il invoque le nom de Christ , il peut aussi faire de vrais miracles ; mais il ne le pourrait pas , s'il prétendait les opérer en témoignage d'une foi mensongère , puisque l'auteur principal des miracles étant Dieu , il ne peut pas les permettre , pour prouver un mensonge. C'est pour cela que Tertullien écrivit (Apolog. cap. 23.) que les miracles , ou pour mieux dire les illusions des païens , étant destinés à accréditer une foi fautive , cessèrent et se découvrirent à l'apparition de la véritable foi , prêchée par Jésus-Christ , et à laquelle tous les païens étaient appelés. Au surplus , un seul miracle véritable parmi ceux qui furent opérés en confirmation de la vérité de notre religion , suffirait pour la démontrer véritable.

Les miracles opérés par Dieu jusqu'à nos jours , dans notre Église catholique , par l'entremise de ses serviteurs , ont été innombrables , ainsi que Jésus-Christ l'avait promis : Celui qui croit en moi , fera lui-même les œuvres que je fais , et en fera encore de plus grandes. *Qui credit in me , opera quæ ego facio eî ipse faciet , et majora horum faciet.* (Joan. XI. 12.) Il est vrai , que dans la primitive Église , ces miracles furent plus nombreux , mais alors ils étaient plus nécessaires pour la propagation de la foi ; pour cela , ils sont moins communs aujourd'hui , qu'elle est communément embrassée. Cependant le Seigneur n'a pas voulu en priver son Église tout-à-fait , parce qu'ils sont utiles à la conversion des nouveaux peuples , ainsi qu'il est arrivé dans ces derniers siècles aux Indes , où St.-François Xavier , St.-Louis Bertrand et d'autres ministres de l'Évangile , ont opéré des prodiges

innombrables. Les miracles sont utiles aussi aux chrétiens, pour les confirmer dans leur croyance et dans la bonne conduite ; et ils servent en même-temps à glorifier les saints , que Dieu veut faire honorer dans cette terre.

S'il y avait , malgré ce que nous venons de dire , quelqu'un qui ne voulût pas croire aux faits miraculeux qui sont rapportés dans les annales de l'Église et dans les vies des saints , je lui demanderais : Pourquoi doit-on ajouter foi aux événements racontés par Tacite, Suetone , Pline ? Et pourquoi refusera-t-on ensuite la croyance à St.-Athanasé , St.-Bazile , St.-Jérôme , St.-Grégoire , et aux autres écrivains pieux , qui rendent témoignage des miracles opérés par la médiation des saints ? Si ceux-ci avaient pu croire qu'un mensonge dans cette matière n'est pas coupable, ou l'est très-peu , on pourrait douter de leurs assertions, mais eux, et nous tous catholiques, nous croyons comme il est sûr , que mentir sur cette matière , est un crime digne de la mort éternelle ; donc , il est téméraire de supposer que tant de saints et tant d'écrivains pieux, aient voulu faire un péché aussi grave, sans autre raison que celle de flatter quelques personnes , ou plutôt pour tromper les peuples. Cela serait d'autant plus téméraire encore, qu'ils ont écrit des choses , sur lesquelles ils pouvaient être convaincus de mensonge par les témoins des événements racontés , qui vivaient au moment de la publication de leurs livres.

Nous pouvons dire enfin , que Dieu a voulu , pour confondre l'audace des mécréants, qui prétendent nier à notre Église catholique la vertu des miracles , qu'il y en ait dont l'existence se perpétue toujours. Et combien de ces prodiges ne voit-on pas pendant toute

l'année , seulement dans notre royaume de Naples ? Dans la ville de Bari , une manne découle continuellement des os sacrés de St.-Nicolas. Dans les couvents de St.-Liguoro et de D. Reomita , qui sont dans la ville de Naples, on voit tous les ans devenir liquide, le sang de St.-Jean-Baptiste , le jour dans lequel l'Église célèbre sa décollation , et précisément au moment que l'on dit l'évangile de la messe. La même chose arrive pour le sang de St.-Étienne , le jour de sa fête , dans le monastère de St.-Gaudiose. Dans la ville de Ravello ; le sang de St.-Pantaléon se liquéfie aussi le jour de sa fête.

Il est connu par tout le monde chrétien, que le sang de St.-Janvier devient liquide plusieurs fois dans le courant de l'année; savoir pendant deux octaves entières, à la présence de sa tête sacrée, et sous les yeux de tout un peuple. Mais il est convenable de nous arrêter à parler davantage du miracle de ce saint, mon compatriote, parce que, par sa grandeur même, il est contredit avec acharnement par les hérétiques; et je dis d'abord, qu'il ne s'est trouvé aucun des écrivains antérieurs à la réforme, qui ait jamais douté de la vérité d'un tel miracle, qui a commencé, selon l'opinion commune, dans le dixième siècle, et qui même, d'après le sentiment de beaucoup d'autres, remonte jusqu'à la mort de ce saint, qui arriva dans le troisième siècle. Les seuls prétendus mattres de l'église réformée se sont efforcés, ainsi que nous venons de le dire, de le décrier. Voici quelles sont leurs objections. Le calviniste Pierre Monilez, prétend qu'on jette de la chaux frauduleusement dans le sang, et que c'est pour cela qu'on le voit bouillir. Mais un certain hérétique luthérien (chose qui fait merveille) n'a pas hésité à réfuter, dans une dissertation, le calviniste

ci-dessus nommé, et à le traiter d'inconséquent et de téméraire ; voici ces expressions, qui seules suffisent pour réfuter toutes les objections de nos contradicteurs, que nous citerons tout-à-l'heure : « Comment, dit cet auteur, aurait on pu cacher, pendant tant d'années une tromperie pareille, au sein d'une ville aussi civilisée ? » Benoît XIV, en outre, dans son ouvrage de la canonisation des saints, (livre iv. part. 1. chap. 1.) atteste que par suite des expériences faites, on s'est assuré que la chaux n'a pas la vertu de faire bouillir le sang, et encore moins de le rendre liquide, lorsqu'il est coagulé.

Le même pontife, à l'endroit cité, raconte à ce sujet, qu'un médecin hérétique, nommé Gaspard Naumanna, se trouvant un jour dans sa maison, avec plusieurs de ses amis, plaça sur une table trois flacons, remplis d'une liqueur de la couleur du sang, qui était condensé, et qui se liquéfia en leur présence. C'est ainsi que cet hérétique chercha à rendre ridicule le miracle de notre St.-Janvier. Mais les réponses seront claires. Premièrement, le sujet de son expérience n'était pas du sang, mais probablement quelque liqueur mélangée à des drogues, qui la mettant en fermentation, devaient la faire foudre dans un temps déterminé. En outre, cette composition se rendit fluide une seule fois, mais on ne la vit pas se condenser et se liquéfier de nouveau, à plusieurs reprises. Enfin cette mixtion, comme on doit le supposer, avait été composée par ce jongleur, peu de temps avant de l'exposer à la vue de ses amis ; mais le sang de St.-Janvier, on le conserve depuis tant de siècles, et il est toujours le même.

D'autres disent que ce prodige arrive par l'effet naturel de la sympathie. De même, disent-ils, que le sang d'un homme tué, bout par antipathie, à la vue du

meurtrier, de même que l'aimant se tourne par instinct vers le pôle, et que l'ambre attire à soi la paille, de même, par sympathie, le sang de St.-Janvier se liquéfie à la vue de sa propre tête. Mais on répond que tous les aimants se tournent vers les pôles, que tous les ambres attirent la paille; et pourquoi le sang seul de St.-Janvier se fond-il à la vue de sa tête, tandis que le sang des autres morts reste coagulé? De plus, l'aimant se tourne toujours vers le pôle, l'ambre attire toujours la paille, mais le sang de St.-Janvier reste coagulé, souvent même à la présence de sa tête: parfois on le trouve fondu, éloigné de la tête; parfois il se dégèle après quelques minutes; d'autres fois il faut plus long-temps; parfois il se liquéfie de manière qu'il remplit le vase; parfois il y en a peu; parfois il est entièrement liquide, parfois il l'est à moitié.

A l'égard de l'ébullition, dans laquelle le sang d'un homme mis à mort se met à la présence du meurtrier, cette particularité est considérée par beaucoup de personnes comme fabuleuse; mais en la supposant même véritable, elle ne peut être arrivée que très-rarement; tandis que la liquéfaction du sang de St.-Janvier, à la vue de sa tête, arrive plusieurs fois dans le courant de l'année. En outre, en aura vu bouillir le sang d'un homme tué, lorsqu'il était encore liquide, et lorsque les blessures étaient fraîches; mais l'aura-t-on jamais vu bouillir plusieurs années après sa mort? Or, le sang de St.-Janvier se fond et se met en ébullition, et après s'être endurci, et après qu'il a été séparé de sa tête sacrée, pendant l'espace de quatorze siècles. C'est une chose étonnante! ces hérétiques disent que la fusion du sang de St.-Janvier et de tous les autres saints que nous avons ci-dessus nommés, arrive en vertu de la sympathie. Mais qu'il nous soit

permis de leur demander pourquoi on ne trouve parmi eux aucune de ces sympathies, et pourquoi les trouvent-on seulement chez les catholiques ?

La discipline de Calvin oppose de plus, que le sang de St.-Janvier se fond par la chaleur des bougies qui brûlent autour de lui, et de celle qui est produite par les nombreux assistants. Mais on répond : 1° que l'expérience démontre que les ampoules où le sang est contenu, deviennent tièdes seulement, et jamais chaudes; 2° que si cela avait lieu à cause des bougies et du monde, il arriverait plutôt dans l'été que dans l'hiver, et que cependant nous voyons précisément le contraire, spécialement dans l'année 1662, dans laquelle il se liquéfia dans le plus fort de l'hiver, et dans l'année 1702, dans laquelle il ne fut en fusion qu'après la seconde messe; 3° a-t-on vu jamais aucune espèce de sang se liquéfier à la chaleur du feu ? il y en a qui répondent à cela que l'objet du miracle en question n'est pas du sang, mais que c'est une liqueur congelée, qui se dégèle petit-à-petit entre les mains de celui qui la tient. Mais de grâce, y a-t-il quelqu'un qui ait vu la gelée fondue pendant l'hiver, se congeler encore une fois dans l'été ? D'autres disent que le sang se liquéfie par l'art de ceux qui le touchent; mais combien de fois il se liquéfie même dans l'armoire ? D'autres disent que le miracle arrive à cause des exhalaisons du Vésuve; mais ces exhalaisons sont éloignées de quelques lieues, et malgré qu'elles n'existent pas, le sang néanmoins devient liquide. En un mot, plus les hérétiques travaillent à détruire la croyance du miracle, plus ils la confirment.

CHAPITRE VII.

SIXIÈME SIGNE DE CRÉDIBILITÉ.

Constance des martyrs.

La constance des martyrs , est un signe de crédibilité plus admirable encore que celui des miracles , puisque les miracles sont tous les œuvres de Dieu , faites par Dieu même dans les créatures , tandis que le courage et la victoire des martyrs sont des œuvres de Dieu, opérées par des hommes faibles, par des vierges délicates et par des jeunes enfants , tels que Ste.-Agnès de treize ans , Ste.-Prisque du même âge , et St.-Venant , St.-Agapite , dont l'un de quinze ans , et St.-Vite et St.-Celse, enfants aussi, et de bien d'autres qu'on déchirait par des ongles de fers , qu'on faisait rôtir sur le gril , qu'on tournoyait en leur appliquant sur les flancs des torches ardentes , et en leur mettant sur la tête des casques brûlants. C'est par ces supplices et par d'autres semblables qu'ils vainquirent la cruauté des hommes et la rage des démons. Quinze empereurs romains s'efforcèrent , pendant plusieurs années, de déraciner du monde la foi de Jésus-Christ ; le nombre des saints martyrs fut si grand , que dans la persécution de Dioclétien, qui fut la neuvième, dans l'espace d'un seul mois, dix-sept mille chrétiens furent mis à mort , et dans l'Égypte seulement , on en fit mourir cent quarante quatre mille , et on en envoya en exil encore sept cents mille. Il suffit de dire, qu'il fit publier un édit dans tout l'empire, qui donnait le

pouvoir à chacun de tuer les chrétiens de la manière qui leur plairait le plus. La boucherie de ces dix persécutions fut si épouvantable, qu'on y compte jusqu'à onze millions de martyrs, comme le raconte Gencbrard, (in psal. 78) lesquels, également répartis, donnent un nombre de trente mille tués par jour. Malgré cela, et quoiqu'il y ait eu des massacres de plus de dix mille personnes en masse, loin que les vivants en aient été épouvantés, on a vu, au contraire, augmenter leur désir de mourir pour la foi. Tibérien gouverneur de la Palestine écrivit à l'empereur Trajan, qu'il était impossible de donner la mort à tous les chrétiens qui s'offraient volontairement à mourir pour Jésus Christ. Cela porta Trajan à faire un édit, par lequel il ordonna, qu'à l'avenir on laisserait les chrétiens en paix. Or, si la foi de ces saints martyrs, qui est la même que celle que nous professons, n'eût pas été véritable, et si Dieu n'eût pas accordé à tous ses serviteurs son appui divin, comment auraient-ils pu avoir la force de sacrifier leur vie au milieu des tourments les plus affreux ?

Il y a des sectes aussi, qui se vantent d'avoir eu des martyrs ; mais examinons quel a été leur martyr. Le martyr, ainsi que le docteur Angélique nous l'apprend (Q. II. q. 124. a. 1.) consiste à donner sa vie en témoignage de la vérité ou de la justice. Ce n'est pas le supplice, écrivait St.-Augustin. mais c'est la cause de la mort qui fait les vrais martyrs. *Martyres veros non pœna facit, sed causa.* (Epist. 167.) Tous les tourments de la terre ne peuvent pas faire un seul martyr : ce qui fait les véritables martyrs, c'est uniquement de mourir pour la vérité de la foi, ou pour la justice. Les mahométans vantent, comme martyrs. ceux de leurs soldats qui sont morts en combattant pour l'usurpation du bien d'autrui ! Oh le bel acte de justice ! Les nova-

teurs encore vantent comme martyrs ceux qui ont été punis de mort par ordre de la justice, comme hérétiques ; mais ce n'était pas du courage, c'était de l'obstination. Sans dire qu'ils ont été en petit nombre, et presque toujours des personnes de basse condition, plongées dans l'ignorance et trompées par leurs séducteurs. Au lieu que l'Église catholique compte parmi ses martyrs une multitude de nobles, de consuls, de patriciens, de généraux d'armées, d'évêques, de pontifes, de sénateurs et de souverains. En outre, la plus grande partie de nos martyrs menaient, avant leur mort, une vie si sainte que les tyrans ne pouvaient leur imputer d'autre crime que celui d'être chrétiens. Mais les faux martyrs des hérétiques, et spécialement les anabaptistes et les adamites, qui sont considérés comme étant morts avec le plus de fermeté, étaient remplis de vices et d'impuretés; ils admettaient la communauté de femmes et d'autres pareilles abominations, de façon que leur prétendue constance, ne fut pas une véritable constance, mais une fureur et une obstination, que le diable, qui les possédait, avait insinués dans leurs cœurs : *Diabolo possidente et non persequente*, ainsi que St.-Augustin l'écrivait des hérétiques de son temps, lesquels couraient comme des fous pour se jeter dans les rivières ou dans les précipices. Voilà pourquoi ceux des hérétiques obstinés qui ont été punis de l'échafaud, ne mouraient point avec plaisir et tranquillité comme nos saints martyrs, qui allaient aux supplices joyeux et en chantant les louanges de Dieu, mais qu'on les voyait entrer dans un état de rage et de folie insupportable : preuve évidente que l'acceptation de leur mort n'était pas inspirée de Dieu, mais insinuée par le démon, qui peut donner la témérité d'affronter la mort,

mais qui ne donne pas la vertu de la supporter paisiblement. L'infortuné Michel Servet, rénovateur de l'arianisme, lorsqu'il fut jeté à Genève dans les flammes, auxquelles il avait été condamné, se mit dans une telle fureur, qu'il mugissait comme un taureau enragé, et qu'il demanda en grâce à ses juges un coutEAU pour se tuer, mais il ne l'obtint pas.

Toutes ces sectes qui sont séparées de l'Église catholique, où ont elles eu un St.-Laurent, qui, au moment où il brûlait sur le gril, tressaillait de joie intérieurement, jusqu'au point d'insulter au tyran, et de l'inviter à manger de sa chair déjà cuite? Où ont elles eu un St.-Vincent, qui, au milieu des tourments, semblait, ainsi que St.-Augustin nous l'atteste, se multiplier, comme s'il y eut eu un St.-Vincent qui parlait, et un autre qui souffrait. Combien grand aussi était la joie qu'il éprouvait en mourant pour Jésus-Christ! où un St.-Marc et un St.-Marcellin, qui, ayant les pieds percés de clous, et étant tentés par le tyran à se délivrer de ce tourment, répondirent : « Quel tourment, quel tourment! nous n'avons jamais éprouvé une joie plus grande que celle que nous éprouvons à présent, que nous souffrons pour l'amour de Jésus-Christ. » Après ces mots, ils commencèrent à chanter les louanges de Dieu, jusqu'au moment qu'étant percés par des lances, ils finirent glorieusement leur vie. Où ont elles eu un St.-Processe et un St.-Martinien, qui, étendus sur les chevalets, ayant leurs membres brisés par les ongles de fer, et leurs chairs brûlées par des fers rougis, ne cessaient de bénir le Seigneur, et de désirer avec empressement la mort, qu'ils obtinrent? Enfin la joie avec laquelle les martyrs mouraient était si remarquable, qu'en les voyant, leurs ennemis, et même leurs bourreaux se convertissaient à la foi.

C'est pour cela que Tertullien écrivait que le sang des chrétiens, répandu pour la foi, était comme une semence féconde, qui multipliait les prosélytes de Jésus-Christ : *Semen est sanguis christianorum.* (Apolog. in Lin.)

A ces martyrs de la primitive Église , nous pouvons associer glorieusement et honorablement tant d'hommes et tant de femmes qui , dans ces derniers temps, ont donné généreusement leur vie pour Jésus-Christ , au milieu des tourments les plus affreux que la cruauté humaine pouvait imaginer. Combien de chrétiens ne moururent pas pour la foi au Japon , dans le seizième siècle ! Les uns furent brûlés à petit feu , les autres eurent la peau déchirée par des tenailles , ceux-ci eurent les chairs coupées par morceaux , ceux-là eurent le cou scié petit-à-petit , par un roseau , pendant l'espace d'une semaine , jusqu'à leur mort ; d'autres étaient suspendus et ensuite plongés à plusieurs reprises dans l'eau bouillante : d'autres enfin furent mis à nu et laissés , dans le cœur de l'hiver , en plein air , pour y mourir de froid. Qu'on lise l'histoire du Japon du père Bartholi , où le tout est raconté , en précisant les lieux et en nommant les personnes. Parmi les faits que ce père rapporte , on lit qu'une femme chrétienne , nommée Thèole , pendant qu'elle brûlait dans le feu , tenait entre ses bras sa petite enfant âgée de trois ans , et l'exhortait à mourir , dans l'espérance du paradis. Une autre femme , qui était fort pauvre , vendit une ceinture qu'elle possédait , pour acheter un poteau où elle devait être attachée , pour y mourir brûlée pour Jésus-Christ. Une autre découvrit à ses persécuteurs sa petite fille , afin qu'on la fit mourir avec elle pour la foi. L'historien raconte en outre , qu'un enfant de neuf ans courut spontanément au

bourreau , pour avoir la tête tranchée , et qu'il présenta son cou lui-même , sous la hache ; qu'une autre petite fille de huit ans , étant aveugle , se cramponna fortement à sa mère , pour mourir brûlée avec elle , ainsi qu'il arriva. Un autre enfant de treize ans feignit d'en avoir quinze , pour être du nombre des condamnés. Un autre de cinq ans , étant réveillé de son sommeil , pour être conduit au supplice , se revêtit sans aucune émotion de ses habits de fête , et fut porté entre les bras de son bourreau , à l'endroit de son supplice , où l'enfant , ayant offert de lui-même son cou , attendrit l'exécuteur , de façon qu'il n'eut pas le courage de le tuer ; et alors un autre prit sa place , qui , moins adroit , lui donna deux coups de hache , sans le tuer , et ce ne fut qu'au troisième qu'il perdit la vie. Les hérétiques hollandais qui sont ennemis de notre Église furent témoins de ces faits. Mais un d'entr'eux écrit que ces martyrs ne périrent pas pour la foi , mais comme rebelles et conspirateurs , qui machinaient de priver les souverains de leurs royaumes. Cette accusation contre les Japonais est répétée encore à l'égard des martyrs qui donnèrent leur vie en Angleterre , du temps de la reine Elisabeth. Je demande si nos catholiques étaient des rebelles et des conspirateurs ? Les femmes , les vierges , les enfants l'étaient-ils aussi , puisqu'ils furent traités de la même manière ? Si ces condamnés avaient été vraiment coupables de rébellion , pourquoi , aussitôt que par la crainte des tourments , ils renonçaient la foi , étaient-ils à l'instant même délivrés de la peine infligée ? Les ministres d'Élisabeth faisaient en Angleterre cette promesse à nos catholiques : *Si vous assistez une seule fois aux prières de nos églises , vous serez délivrés.* C'était là une preuve bien évidente que la foi seule

était la cause de leur mort , et non la rébellion ou la conspiration.

CHAPITRE VIII.

Conclusion de l'ouvrage.

Il ne sera pas sans utilité de réunir ici en peu de mots ce que nous venons de dire. Il est certain que Dieu existe , et si Dieu existe , il est nécessaire qu'il y ait une religion , par laquelle les hommes honorent Dieu et lui obéissent. On a prouvé qu'aucune autre religion , hors la catholique, ne peut être la véritable. L'idolâtrie est une impiété et une déception , claire pour tout homme raisonnable et pour les philosophes païens eux-mêmes, qui la suivaient seulement au dehors. La religion des Juifs fut véritable, avant la venue de Jésus-Christ , mais depuis cette époque , et particulièrement depuis qu'ils ont embrassé la loi du Talmud , qui est pleine d'erreurs et d'impiedades , qui ne verra pas qu'elle n'est plus une religion , mais une secte d'obstinés et d'impies, qui veulent nier contre l'évidence, tout ce qui était annoncé relativement au Messie et à eux-mêmes , surtout si l'on considère d'un côté les prophéties consignées dans les Écritures, et que les Hébreux nous ont conservées et transmises; et de l'autre , l'accomplissement des événements qu'elles annonçaient , tant sur le Rédempteur que sur le châtimeut des Juifs , sur la dispersion de leur nation , la destruction du temple , de leur patrie et de leur royaume ? Personne n'ignore que la religion mahométane est un mélange d'hébraïsme et d'hérésie,

mélange répandu par un être vil , tel que Mahomet , un homme cruel , dissolu , un voleur qui , aidé par un ramassis d'hommes qui lui ressemblaient , séduisit les peuples , et leur fit embrasser une loi et une croyance bien plus dignes d'animaux que d'hommes raisonnables. Enfin , nous avons vu que les religions , ou pour mieux dire les nombreuses sectes formées par les hérétiques , en se révoltant contre l'Église catholique , n'eurent d'autre commencement que l'orgueil ou le libertinage des sens.

Toutes ces religions et ces sectes contiennent en elles-mêmes les preuves de leur fausseté. La religion catholique , au contraire , possède seule les preuves de sa vérité. Elle est une foi toute sainte , qui présente à notre croyance des mystères , à la vérité , obscurs et supérieurs à l'intelligence humaine , autrement elle ne serait pas une foi , mais qui cependant , ne sont pas contraires à la raison. Elle est une foi qui impose des devoirs tout saints et tout raisonnables. Depuis les apôtres , elle a été toujours ferme dans ses dogmes , tandis que toutes les sectes qui se sont détachées de son sein ont changé souvent de doctrine. L'Église catholique a été invariable sur les principes de sa foi. Notre religion a été démontrée par la conversion du monde , qui , d'une loi de liberté telle qu'était celle des païens , qui admettait tous les vices , passa à la loi de Jésus-Christ , qui ordonne de s'abstenir de tout acte et même de toute pensée vicieuse , et de dompter les passions terrestres. En outre , elle a été confirmée par l'accomplissement des prophéties , par le témoignage des miracles et par la constance des martyrs , qui , sans une force surnaturelle et une grâce de Dieu n'auraient jamais pu résister à tous les pièges et à la cruauté des tyrans. En un mot , les signes de

crédibilité de la vérité de notre Église catholique sont si évidents, et il est démontré si clairement qu'elle est la seule Église véritable, que chaque catholique, ainsi que l'a écrit Richard de St.-Victor, au jour du jugement, pourra dire justement à Dieu : Seigneur, si notre croyance a été une erreur, c'est par vous que nous avons été trompés ; car cette doctrine que nous avons embrassée est appuyée sur des témoignages et des signes si évidents, qu'ils ne peuvent venir que de vous. *Domine, si error est quem credimus, à te decepti sumus ; id enim signis doctrina hæc confirmata est, quæ nisi à te, fieri non potuerunt.* (Lib. 1. de Trinit. cap. 2.)

De même donc que, du temps de Noë, tout homme qui ne se trouva pas dans l'arche fut la proie de la mort ; de même, depuis que la loi de grâce a été publiée, hors de l'Église catholique, il n'y a point de salut.

Tamerlan se trompa, lorsqu'il dit, qu'ainsi qu'il est glorieux pour les souverains de commander à plusieurs nations différentes de mœurs, il est glorieux pour Dieu de maintenir les différentes nations dans une foi opposée. Si les sectaires ne professaient que cette seule vérité (et ils la professent) que ceux qui sont dans le catholicisme peuvent se sauver, ils devraient la suivre, parce que si leur religion est fausse, il n'y aura pour eux ni excuse, ni pardon ; or si notre foi est véritable, et si ce qu'elle enseigne est vrai, les autres doivent être nécessairement fausses, puisque la nôtre réprovoque et condamne toutes les autres. Cet argument a convaincu plus d'un mahométan et plus d'un hérétique protestant ; leur faisant considérer que l'Alcoran et la religion réformée accordent aux catholiques l'espérance du salut, tandis que

L'Église catholique au contraire, en prive tous ceux qui sont éloignés de ses principes. Ainsi, Henri IV prit la résolution d'être catholique, lorsque, pendant les conférences des catholiques avec les protestants, il entendit que les catholiques n'aient la possibilité de se sauver dans l'Église réformée, et que les protestants l'admettaient dans l'Église catholique. Dans l'affaire du salut (écrit St.-Augustin, en parlant contre les hérétiques ses contemporains), dans l'affaire du salut, on tombe dans l'erreur, quand on préfère l'incertain au certain; *in causâ salutis hoc ipso quis peccat, quod certis incerta præponat.* (Lib. de baptism. c. 3.) Nous avons vu que beaucoup d'infidèles et d'hérétiques ont embrassé notre foi, au moment de leur mort; mais il n'y a pas de catholique qui, à sa mort, soit entré dans une des sectes hérétiques. Cette réflexion dicta à Mélanchton la réponse qu'il fit à sa mère, qui lui demandait laquelle des deux religions, savoir la catholique, et la réformée, était plus propre à conduire en paradis? *La réformée, répondit-il, est meilleure pour vivre; la catholique est meilleure pour mourir.*

CHAPITRE IX.

Pratique de la Foi.

Il ne suffit pas , pour se sauver , de croire ce que la foi nous enseigne , mais il faut encore vivre selon les préceptes de la foi. Le grand Pic de la Mirandole écrivait : C'est sans doute une grande folie que de ne pas croire à l'Évangile , mais cette folie est bien plus grande , lorsqu'en y croyant , on vit comme si on doutait de sa vérité. *Magna profectò insania est Evangelio non credere , sed longè major insania vivere ac si de ejus falsitate dubitares.* (Epist. ad nepot.) Si c'est folie de la part des incrédules de fermer les yeux pour ne pas voir leur ruine , c'en est une encore bien plus grave de la part des fidèles qui voient le précipice et qui courent s'y jeter les yeux ouverts. Si donc il a perdu la raison , quiconque , malgré l'évidence de tant de signes de la vérité de notre foi , se refuse à la croire , il l'aura perdue bien plus , celui qui la croit et qui vit contre ses préceptes. Mes frères , dit St.-Jacques (II. 14.) , que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi , s'il n'a point les œuvres ? *Quid prodest , fratres mei , si fidem quis dicat habere , opera autem non habeat ?* Aussi St.-Bernard nous fait-il cette exhortation : Que vos actions prouvent votre foi. *Fidem tuam actio probet.* (Serm. 24. in cant.) C'est la bonne conduite du fidèle qui prouve sa véritable foi. Autrement , dit le même saint , si vous faites profession de connaître Dieu et que vos actions démentent votre croyance , vous avez consacré votre langue à Jésus-Christ , mais vous avez

donné votre âme au démon. *Si confiteris te nosse Deum, factis autem negas, linguam Christo, animam diabolo dedisti.* La foi qui n'est pas accompagnée par les œuvres, n'est pas la foi, mais son cadavre. *Fides sine operibus mortua est.* (Jac. II. 17.) Ainsi que l'homme qui n'exerce pas ses facultés vitales, qui ne pense pas, qui ne parle pas, qui ne respire pas, est considéré non comme vivant, mais comme mort, de même on doit dire morte la foi qui ne produit pas des œuvres de vie éternelle. Ainsi, de même que le corps sans l'âme est toujours corps, mais qu'il n'a pas le pouvoir d'exercer des œuvres de vie, de même la foi, séparée de la charité, est toujours foi, mais elle ne peut pas exercer des œuvres méritoires de salut éternel.

Un grand nombre de fidèles croient aux vérités spéculatives de la foi, qui appartiennent à l'intelligence, mais peu sont ceux qui prouvent qu'ils croient aux vérités pratiques, qui appartiennent à la volonté et aux mœurs. Il faut cependant être convaincu que les unes comme les autres sont certaines et infaillibles, puisque c'est le même Évangile qui nous les fait connaître. Un savant écrivain a dit que celui qui nie de bouche les vérités de la foi, est hérétique de parole, mais celui qui ne règle pas les actions de sa vie selon les vérités de la foi, peut être appelé hérétique de fait. Donc, comme nous croyons aux mystères de la Trinité, de l'Incarnation du Verbe, etc; il faut que nous croyions aussi à ce que nous a dit Jésus-Christ. C'est pour cela que St.-Paul écrivait à ses disciples : Examinez-vous vous-mêmes, pour connaître si vous êtes dans la foi, éprouvez-vous vous-mêmes. *Vosmetipsos tentate, si estis in fide, ipsi vos probate.* (II. Cor. XIII. 5.) Jésus-Christ dit : Heureux les pauvres d'esprit, car

le royaume des cieux leur appartient. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (Matth. v. 3.) Donc, celui qui se croit malheureux, parce qu'il est pauvre, et qui se plaint quelquefois de la Providence divine, celui-là n'est pas un vrai fidèle; le vrai fidèle ne fait pas consister ses richesses et son bonheur dans les biens mondains, mais dans la grâce divine et dans le salut éternel. On présenta à St.-Clément de l'argent, de l'or et des bijoux, pour qu'il renonçât à Jésus-Christ; mais lui soupira de douleur, en voyant qu'on voulait lui offrir un peu de terre en échange d'un Dieu.

Jésus-Christ dit : Heureux les pacifiques; heureux ceux qui pleurent; heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. *Beati pacifici; beati qui lugent; beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* Cela signifie : heureux ceux qui pardonnent les injures, ceux qui se mortifient, et reçoivent patiemment les infirmités, les pertes, et tous les autres chagrins de ce monde; heureux ceux qui sont persécutés, parce qu'ils veulent empêcher les péchés, ou bien pour la gloire de Dieu. Nous n'appellerons jamais véritable fidèle un homme qui croirait se déshonorer en pardonnant, qui ne pense qu'à vivre gaiement, en contentant ses sens, sans réserve, et qui appelle malheureux ceux qui se privent des plaisirs mondains et mortifient leur chair. Ce n'est pas un vrai fidèle, celui qui, par respect humain, et pour ne pas faire rire les autres, discontinue de faire ses oraisons, de fréquenter les sacrements, et de rester dans la retraite pour se dissiper dans les sociétés, dans les banquets et dans les théâtres.

Mais comment ferons-nous pour vaincre tous ces respects humains, les appétits de la chair, et toutes

les autres tentations de l'enfer? Voyons ce que nous conseille l'apôtre St.-Jean. Cette victoire, par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi. *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.* (1. Joan. v. 4.) C'est par le moyen de la foi que nous pouvons surmonter tous les empêchements qu'on nous oppose, pour nous sauver et pour devenir des saints; c'est ce qui doit être notre dernière fin, et c'est à cette fin seule que Dieu nous a créés et nous fait vivre: votre sanctification, voilà la volonté de Dieu. *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (1. Thes. iv. 3.) Quoique le démon soit fort et que ses tentations soient terribles, cependant, avec la foi, on en sort victorieux, ainsi que St.-Pierre le dit; le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer; résistez-lui donc, en demeurant fermes dans la foi. *Diabolus tanquàm leo rugiens circuit, quærens quem devoret; cui resistite fortes in fide.* (1. Petr. v. 8.) St.-Paul est du même avis. Servez-vous surtout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit. *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.* (Ephes. vi. 16.) Le bouclier nous défend de tous les traits des ennemis: la foi défend l'âme de toutes les tentations de l'enfer. Or, le juste qui m'appartient, ajoute encore St.-Paul, vivra de la foi. *Justus autem meus ex fide vivit.* (Hebr. x. 38.) Le juste se conserve, par les maximes de la foi, dans la vie de la grâce divine. Il n'y a aucun doute que toutes les vertus manquent, aussitôt que la foi nous laisse; qu'aussitôt qu'on a perdu la foi, on perd toutes les vertus. Par conséquent, aussitôt que nous sentons en nous-mêmes quelque tentation d'orgueil, ou une tentation de sens,

il faut que nous nous armions, pour nous défendre, des maximes de la foi, et que nous considérions, tantôt la présence de Dieu, tantôt la ruine que le péché entraîne à sa suite, tantôt les comptes que nous aurons à rendre au jugement de Dieu, les peines éternelles auxquelles seront exposés les pécheurs, et les obligations que nous avons envers Jésus-Christ; et la foi nous apprend surtout qu'on n'est pas subjugué par les tentations, lorsqu'on a recours à Dieu. J'invoquerai le nom du Seigneur en le louant, disait David, et il me sauvera de mes ennemis. *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.* (Psal. xvii. 4.) C'est la foi qui nous donne la force de supporter patiemment les adversités qui nous tourmentent; les peines de cette vie, tolérées avec patience, nous rendent plus sûrs du salut éternel. Comme vous croyez en Jésus-Christ, quoique vous ne le voyiez point maintenant, écrivait autrefois St.-Pierre, vous tressaillez d'une joie ineffable et pleine de gloire, et vous remportez le salut de vos âmes, comme la fin et le prix de votre foi. *Credientes exultabitis lætitiâ inenarrabili et glorificatâ, reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum vestrarum.* (1. Petr. 1. 8.)

Lorsqu'on est tenté par le démon sur les vérités de la foi, qu'on ne perde pas courage; qu'on confonde l'ennemi par le même moyen, par lequel il cherche lui-même à nous vaincre; qu'on renouvelle simplement l'acte de foi, sans répondre aux doutes que le démon tâche d'insinuer dans nos cœurs, et qu'on fasse à Dieu le sacrifice de sa vie, pour conserver la foi. St.-Louis, roi de France, racontait qu'un théologien savant, se voyant terriblement tourmenté par le démon contre la vérité du très-saint Sacrement de l'Eucharistie, eut recours à l'évêque de Paris pour

qu'il vint à son secours, et lui exposa ses tribulations les larmes aux yeux. L'évêque lui demanda s'il se sentait assez fort pour ne pas renoncer à la foi, quoiqu'il dût lui en coûter; le théologien lui ayant répondu affirmativement, alors l'évêque lui découvrit les trésors qu'il gagnait en continuant à supporter la tentation dont il était tourmenté. Pendant une maladie, St.-François de Sales fut assailli par une forte tentation sur la foi à la sainte Eucharistie, mais il ne voulut pas même disputer avec le démon, et il en fut vainqueur en prononçant seulement le nom de Jésus. Il faut donc, dans de telles tentations, subjuguier votre intelligence par la croyance sans borne à tout ce que l'Église nous enseigne, et vaincre le démon (ainsi que nous l'avons dit) par ses armes mêmes, en disant : *Je suis prêt à sacrifier mille fois ma vie pour ma foi.* Ainsi là où le démon voulait nous faire faire une grande perte, nous ferons un grand profit. Prions donc continuellement le Seigneur, ainsi que les Apôtres le priaient, en lui disant : Seigneur, augmentez-nous la foi. *Adauge nobis fidem, adauge nobis fidem.* (Luc. xvii. 5.)

CHAPITRE X.

Maximes de foi que nous devons toujours avoir devant les yeux.

Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez point. (1)

La sagesse de ce monde, n'est que folie devant Dieu. (2)

Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme? (3)

Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous. (4)

Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous un poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire. (5)

Le royaume des cieux se prend par la violence, et ce sont les violents qui l'emportent. (6)

(1) Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (Ecccl. vii. 40.)

(2) Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum. (1. Cor. i. 18.)

(3) Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiat. (Matth xvi. 26.)

(4) Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis. (Rom. iii. 18.)

(5) Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (2. Cor. iv. 17.)

(6) Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (Matth xi. 12.)

Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra. (1)

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même. (2)

Ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair, avec ses passions et ses désirs déréglés. (3)

Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi-même, n'est pas digne de moi. (4)

Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. (5)

Remettez, et on vous remettra. (6)

Celui-là sera sauvé, qui persévéra jusqu'à la fin. (7)

Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu. (8)

De ces maximes de l'Évangile, nous déduisons les maximes chrétiennes qui suivent :

Tout finit dans ce monde, le plaisir finit, la souff-

(1) Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam. (Matth. xvi. 25)

(2) Qui vult venire post me, abneget semetipsum. (Matth. xvi. 24.)

(3) Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis, et concupiscentiis. (Galat. v. 24.)

(4) Qui amat patrem aut matrem plusquam me, non est me dignus. (Matth. x. 36.)

(5) Si adhuc hominibus placerem, servus Dei non essem. (Galat. i. 10.)

(6) Demittite et dimittemini, (Luc. vi. 37.)

(7) Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (Matth. x. 22.)

(8) Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retrò, aptus est regno Dei (Luc. ix. 62.)

france finit, il n'y a que l'éternité seule qui ne finit jamais.

Perdons tout, mais ne perdons pas Dieu.

Le péché est le mal unique et véritable.

Tout ce que Dieu veut est bon.

Celui qui possède tout le monde sans avoir Dieu, n'a rien; celui qui possède Dieu seul sans aucun bien du monde, a tout.

Notre plus grand ennemi, c'est l'amour-propre.

Toutes les grandeurs humaines disparaissent à la clarté du flambeau de la mort.

Tous les biens de la terre ne sauraient contenter le cœur de l'homme; Dieu seul le contente.

Nous n'avons que Dieu qui nous soit fidèle; le monde est trompeur, il promet, mais il ne tient pas parole.

Il n'y a que Dieu qui nous aime véritablement; les hommes ne nous aiment que pour leur propre intérêt.

Pour se sauver, il faut vivre selon les maximes de l'Évangile, et non selon celles du monde.

Si on ne se conforme pas à la vie de Jésus-Christ, on ne peut se sauver.

Ce n'est pas celui qui commence à faire le bien qui se sauve, mais celui qui le fait jusqu'à la mort.

En priant, on obtient tout.

Le péché mortel ne peut pas être le compagnon de l'oraison mentale.

De tous les exercices de dévotion, l'oraison mentale est celui qui déplaît le plus au démon. (St. Philippe de Néri.)

Celui qui abandonne l'oraison, n'a pas besoin que les démons le portent en enfer, il s'y jette lui-même. (Ste.-Thérèse.)

Dieu conduira au port du salut tout homme qui persévère dans l'oraison, quelqu'ait été son état. (La même sainte.)

Un moment vaut autant que Dieu. (St.-Bernardin de Sienne.)

Nous ne sommes que ce que nous sommes réellement devant Dieu. (St.-François d'Assise.)

Un homme vraiment obéissant ne s'est jamais perdu. (St.-François de Sales.)

Celui qui obéit au confesseur est sûr de ne pas rendre compte à Dieu des actions qu'il fait dans cet esprit d'obéissance. (St.-Philippe de Néri.)

L'homme qui ne pense pas à sauver son âme, est fou. (Le même saint.)

Dans la guerre que nous faisons à la chair, il n'y a de vainqueurs que les poltrons qui fuyent l'occasion. (Le même saint.)

La perfection du chrétien consiste dans la patience. (St.-Jacques. 1. 4.)

Ce monde est un lieu de mérites, et pour cette raison un lieu de souffrances.

On ne souffre plus, lorsqu'on est décidé à souffrir pour Dieu. (Ste.-Thérèse.)

Celui qui embrasse sa croix, ne la sent pas; celui-là la sent, qui la traîne par force. (La même sainte.)

La croix est la nacelle qui nous conduit au port.

Les chagrins que nous souffrons pour l'amour de Dieu sont les diamants les plus beaux, des couronnes des bienheureux.

On peut tout, avec la confiance en Dieu.

Les peines mêmes sont des délices pour ceux qui aiment Dieu.

Chacun doit vivre dans ce monde comme dans un désert, et comme s'il n'y avait que lui et Dieu.

Celui qui désire les biens de ce monde , ne sera jamais saint. (St.-Philip. de Néri.)

L'homme qui aime les biens terrestres , se fait leur esclave ; celui qui les méprise , devient le maître de tout , puisque celui qui ne souhaite rien , possède tout.

Qui ne veut rien que ce que veut Dieu , est toujours content , car il a toujours ce qu'il veut.

CHAPITRE. XI.

Réflexions pratiques de foi , pour tirer profit des choses visibles qui se présentent à nos yeux dans ce monde.

Lorsque vous êtes dans votre lit et dans votre chambre , songez que Jésus-Christ vous y jugera un jour.

Lorsque vous voyez qu'on va ensevelir un mort , songez qu'il vous en arrivera un jour autant.

Lorsque vous voyez s'écouler le sablier , songez que votre vie s'écoule de même , et que vous vous approchez de la mort.

Lorsque vous voyez de grands personnages s'enorgueillir de leurs richesses et de leurs honneurs , plaignez-les dans leur folie , et dites : *Dieu me suffit.*

Lorsque vous voyez un tombeau magnifique , érigé à quelqu'un , dites : *Si celui-ci est damné , à quoi lui serviront ces beaux marbres ?*

En voyant un arbre sec , considérez la misère d'une âme sans Dieu , laquelle n'est bonne qu'à brûler dans le feu de l'enfer.

En voyant trembler un coupable devant son juge , songez à la terreur qu'aura un pécheur à la présence de Jésus-Christ.

Lorsque vous tremblez en entendant le tonnerre , songez à la terreur des damnés dans l'enfer, en entendant les tonnerres de la justice divine.

Lorsque vous voyez la mer tranquille ou agitée , considérez qu'elle est l'image de l'état d'une âme en grâce ou en disgrâce avec Dieu.

Lorsque vous voyez des fournaises , songez qu'à cause de vos péchés , vous devriez brûler pour toujours dans la fournaise de l'enfer.

En voyant le ciel étoilé , songez que , si vous aimez Dieu dans ce monde, vous devez un jour jouir de sa présence dans l'autre.

En voyant des jardins parsemés de fleurs , et des campagnes ou des marines délicieuses , songez que Dieu prépare , pour ceux qui l'aiment , des délices bien plus grandes encore.

En voyant des ruisseaux qui coulent des montagnes pour s'unir à la mer , tâchez de courir, vous aussi , pour vous unir à Dieu.

Lorsque vous entendez chanter les oiseaux et louer à leur manière, le Seigneur, louez-le, vous aussi, par des actes d'amour.

Lorsque vous voyez un endroit où vous avez offensé Dieu autrefois , renouvelez votre repentir et votre résolution de l'aimer toujours à l'avenir.

En regardant des chiens, qui sont si fidèles et si reconnaissants pour un peu de pain que vous leur donnez, proposez-vous d'être reconnaissant à Jésus-Christ, qui s'est donné tout à vous.

En voyant du feu et des flammes, souhaitez que votre cœur brûle également d'amour envers Dieu.

En voyant des grottes, des crèches, ou du foin, souvenez-vous de l'Enfant Jésus , qui naquit un jour

pour votre amour, dans une grotte, et fut placé dans une crèche, sur du foin.

En voyant des scies, des haches, des marteaux et des solives, souvenez-vous du temps de la jeunesse de Jésus-Christ, qui faisait, à Nazareth, l'état de menuisier.

En voyant des cordes, des épines et des clous, élevez votre esprit aux souffrances que Jésus-Christ endura pour vous dans sa passion.

En voyant emmener des agneaux à la boucherie souvenez-vous, avec St.-François, que Jésus innocent fut emmené à la mort de la même manière.

En voyant l'image de Dieu sur la croix, dites : *Mon Dieu, vous êtes donc mort pour moi.*

En voyant des autels, des calices, et des chasubles, ou bien, dans la campagne, du froment et du raisin, souvenez-vous de l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné, en nous donnant le très-Saint-Sacrement de l'autel.



CHAPITRE XII.

Moyen court pour convertir un infidèle à notre sainte foi.

DIALOGUE

ENTRE UN PRÊTRE CHRÉTIEN ET UN INFIDÈLE.

Le Prêtre. Dites-moi, de grâce, mon ami, de quelle religion êtes vous ? Quel Dieu adorez-vous ?

L'Infidèle. Je suis de la religion de mon pays : c'est celle de tous mes ancêtres, c'est celle de mes parents, et c'est aussi la mienne : et ces Dieux qu'on adore chez-nous, je les adore, moi aussi.

Le Pr. Mais savez-vous bien que le salut éternel ou la damnation éternelle de nos âmes, ne dépend que de la religion que nous suivons, selon qu'elle est la vraie ou la fausse ? Je suis prêtre chrétien, je ne veux que votre bien, et si vous me le permettez, je voudrais vous parler de ma religion chrétienne, hors de laquelle nous sommes sûrs que personne ne peut-être sauvé dans l'autre vie.

L'Inf. Avec plaisir, car il y a long-temps, que je voudrais avoir une connaissance pleine et entière de votre religion, ainsi que des autres, dont j'ai entendu parler par plusieurs hommes ; mais personne n'a pu me donner, jusqu'à présent, des notions suffisantes, pour me convaincre de celle qui est la véritable. J'ai parlé plusieurs fois avec d'autres personnes de votre religion, mais j'ai encore plusieurs difficultés, sur lesquelles vous devriez m'éclairer, et si vous y réussissez, peut-être que je serai des vôtres. Ainsi, dites-moi tout.

Le Pr. Puisque c'est ainsi , je n'oublierai rien. Avant tout , il faut être bien persuadé , qu'il y a un Dieu , principe , créateur , et conservateur de toute chose ; et la raison en est claire. Toutes ces choses que nous voyons dans le monde , hommes , brutes , mers , montagnes , arbres , et autres semblables , toutes ces choses là ont été créées , dans le temps ; elles ont reçu l'existence d'un premier principe ; car , n'ayant pas existé toujours , elles ne pouvaient se donner à elles-mêmes une existence , qu'elles n'avaient pas d'abord , parce que le néant ne peut rien ; ainsi elles ont dû nécessairement recevoir leur existence d'un autre principe. Et ce principe a dû avoir de lui-même , son existence de toute éternité ; s'il en était autrement , il ne serait pas le principe premier , ni créateur , mais créature comme toutes les autres. Il n'aurait jamais pu être le premier principe , s'il n'était pas éternel , par la raison que nous venons de dire plus haut , qu'il ne pouvait se donner à lui-même l'existence qu'il n'avait pas , supposé qu'il y eût eu un seul moment où il n'existait pas. Or , nous disons que ce principe c'est Dieu , qui , existant de lui-même , a toutes les perfections qu'un être peut posséder ; parce que , dans la supposition qu'il ne dépende de personne , personne ne pouvait mettre une limite à ses perfections. Par cette raison nous devons croire , que ce Dieu est d'une sagesse infinie ; qu'il sait toutes les choses présentes , passées et futures , celles qui existeront et celles qui ont seulement une existence possible ; qu'il est d'une puissance infinie , qu'il peut tout ce qu'il veut : qu'il est d'une bonté infinie , et que par là il est infiniment saint et juste.

L'Inf. Mais on pourrait dire , que ces créatures qui existent et celles qui ont existé , n'ont pas reçu

l'existence d'un premier principe , mais qu'elles l'ont reçue l'une de l'autre , de toute éternité. Par exemple en appliquant ceci aux hommes , on peut dire qu'il y a eu toujours des hommes au monde , et que de toute éternité , ils se sont engendrés les uns par les autres.

Le Pr. Mais non , cela est impossible ; car vous supposez que l'existence que ces hommes avaient , ils ne se la sont pas donnée à eux-mêmes , mais qu'ils l'ont reçue l'un de l'autre. Or , si l'un dépend de l'autre , quoique ces hommes eussent existé toujours dans le monde , par une succession infinie , ce qui ne pouvait pas être , aucun d'eux n'existerait , s'il n'eût existé un premier principe , qui leur eût donné l'existence. J'explique ma pensée par un exemple : s'il n'y eût pas eu un premier homme , il n'en eût pas existé un second , ni un troisième , ni aucun autre : Ainsi , si cette multitude infinie d'hommes , est toute dépendante , et si aucun d'eux n'a pu se produire lui-même , il faut avouer qu'il y a eu un créateur , qui a toujours existé de lui-même , et que c'est lui qui a donné l'existence à tous les hommes qui vivent et qui ont vécu ; autrement il est sûr qu'aucun homme n'existerait dans ce monde. Cette raison sert pour toutes les autres créatures.

L'Inf. C'est bien. Mais quelqu'un m'a dit , que toutes les créatures ont été produites en différents temps , non par un premier principe , mais par la matière , dont , selon quelques-uns , tout ce monde est composé ; et il prétendent que cette matière a toujours existé.

Le Pr. Mais le système de ces gens-là , qu'on appelle *matérialistes* , est une folie trop grande , Monsieur et ami , et elle contient trop d'absurdités , pour qu'une personne de bon sens comme vous , puisse

jamais l'adopter. La première absurdité, est que rien n'existerait dans le monde, si toutes les choses étaient produites par la matière éternelle : et la raison en est que toute production matérielle se fait par le mouvement; or si la matière était éternelle, le mouvement aurait dû être aussi éternel; donc le mouvement de quelque chose produite, d'un homme, d'un poisson, d'un arbre, aurait dû être le résultat d'une éternité précédente. Mais l'éternité n'est pas successive, et par cette raison, ce mouvement n'aurait jamais pu parvenir à produire ce que nous voyons produit. Ainsi donc, si la matière eût été éternelle, ni les hommes, ni les brutes, ni les arbres, ni tout ce qu'il y a dans ce monde, ne pourraient exister.

L'Inf. Je vous prie de m'expliquer mieux ce dernier point.

Le Pr. Je m'explique mieux. Si le monde éternel, ou la matière éternelle dont il est composé, avait dû produire ce que nous voyons, aucune de ces choses n'aurait jamais pu exister, parce que aucune n'aurait pu être produite, jusqu'à ce qu'une infinité de productions se fut succédée; or, il est impossible qu'il se succède une infinité de productions, parce que cette infinité aurait dû avoir son commencement; mais l'infini n'a pas de commencement; et n'ayant pas de commencement, il n'a pas de fin; et comme nous pouvons donner une fin à quelques productions, il s'en suit que nous pourrions donner une fin à l'infini. En sorte que si les productions précédentes eussent été éloignées des productions, présentes par une distance infinie, elles n'auraient pu jamais parvenir à produire quelque chose. Donc si toutes les choses eussent été produites par la matière éternelle, il n'existerait ni hommes, ni brutes, ni tout ce que nous

savons avoir été produit dans le temps. Et quand même nous admettrions une infinité de productions matérielles, dépendantes les unes des autres, nous ne pourrions concevoir comment ces choses auraient été produites ; puisqu'en remontant derrière nous la série des êtres , pour en trouver l'origine , nous ne trouverions jamais cette origine, à moins de nous arrêter à un premier principe de toutes les choses créés , et ce premier principe c'est Dieu.

L'Inf. Maintenant je vous ai bien compris, je suis de votre opinion : j'y ajoute même une autre raison , selon mon peu d'intelligence. Si les hommes eussent été produits par la matière éternelle , et par des séries infinies de générations , il en arriverait , que dans ce monde , il existerait une infinité d'hommes ; puisque procédant d'une éternité , leur nombre devrait être infini ; car le nombre des hommes qui naissent , est toujours plus grand que celui des hommes qui meurent ; au moins le nombre des âmes devrait être infini , puisque ces esprits sont immortels. Mais qui est-ce qui croira cela ?

Le Pr. C'est bien raisonner ; mais écoutez deux autres absurdités encore plus grandes et plus évidentes qui en découlent. La première , c'est de voir qu'il y a dans ce monde des hommes doués d'intelligence et de raison ; or , comment est-il possible qu'une intelligence qui comprend et qui raisonne , puisse tirer son existence de la matière , qui est un être sans intelligence et sans raison ? Comment se fait-il , que la matière , qui n'a pas d'intelligence , ait pu donner l'intelligence aux choses produites par elle ?

L'Inf. Je comprends à merveille ; et l'autre absurdité ?

Le Pr. L'autre est encore plus évidente que celle-

ci. Si ce monde eût été produit par la matière, et s'il continuait à exister en vertu de ses propriétés, cette matière étant privée de raison, nous devrions avouer que tout ce qui est arrivé et tout ce qui arrive, n'est que l'effet du hasard. Mais nous voyons dans ce monde, un ordre si beau et si durable, qui n'a pu se former, et ne peut se conserver que par l'intelligence d'une sagesse infinie. Nous voyons le soleil qui fait constamment sa révolution, chaque année et chaque jour; nous voyons les brutes qui font leurs petits, toujours de la même espèce, nous voyons les arbres, qui produisent toujours les mêmes fruits et dans les mêmes saisons. Et comment pourra-t-on croire ensuite que le hasard, qui n'a pas d'intelligence, ait pu former ce monde et y maintenir un ordre si durable, pour la conservation duquel il a fallu et il faut toujours une intelligence supérieure ?

L'Inf. Mais ceux qui nient Dieu, pourraient répondre que tout cet ordre est l'ouvrage de la nature même du monde.

Le Pr. Je réponds : ou cette nature n'a pas d'intelligence, et je répète, qu'une nature qui n'a pas d'intelligence ne pouvait jamais produire ce monde, pour la formation duquel il fallait une intelligence supérieure; ou cette nature a une intelligence parfaite, et dans ce cas, je dirai que cette nature, c'est Dieu lui-même, ce Dieu qui a créé le monde, et que nous adorons.

L'Inf. A merveille. Au fait, il n'est pas croyable que l'homme doué d'intelligence et de raison, ait été produit par le hasard qui n'a ni raison ni intelligence. Et on ne pourra jamais croire que ce monde, si bien ordonné, ait été formé, et qu'il se conserve toujours dans le même ordre, par le hasard, qui n'a pas d'intelligence.

Il doit donc exister un principe doué d'une intelligence supérieure, qui a créé cet homme et ce monde. Mais revenons à nous.

Nous aussi, nous disons que les hommes et tout ce qu'il y a dans ce monde a été créé par nos Dieux; et nous avouons, ainsi que vous dites de votre Dieu, qu'ils sont tous Seigneurs souverains, et d'une sagesse et d'une puissance infinies. Pourquoi donc voulez-vous qu'il ne puisse exister qu'un seul Dieu?

Le Pr. Parce qu'il ne peut y avoir plusieurs Dieux, qui soient tous véritablement Dieux : je vais vous le prouver par l'évidence. Qu'entendons-nous par le nom de Dieu? Nous entendons un être suprême, en comparaison duquel on ne peut imaginer rien de plus parfait. Ainsi Dieu doit être le Seigneur souverain de tout; il doit avoir une sagesse infinie, une puissance infinie, et toutes les autres perfections qui sont toutes infinies. Or, si nous voulons supposer qu'il y ait plus d'un Dieu, ou ces Dieux sont tous égaux, et indépendants l'un de l'autre; ou bien un seul est souverain, indépendant, souverainement parfait, et les autres dépendent de lui, et par conséquent sont moins parfaits que lui. Si nous les supposons tous égaux et indépendants, nous devons dire, qu'aucun d'eux n'est le vrai Dieu, parce qu'aucun d'eux ne pourrait être souverainement parfait, ainsi que Dieu doit l'être; car il est absolument nécessaire que Dieu excelle en perfection, et qu'il soit un bien si grand, qu'on ne puisse rien imaginer de meilleur. Si Dieu est souverain, il doit être unique, et ne pas avoir d'égaux; autrement, si l'on voulait admettre deux êtres souverains, aucun d'eux ne serait par le fait souverain, et par cette raison aucun d'eux ne serait Dieu. En outre, Dieu est un bien, au-dessus duquel

on ne peut rien imaginer de meilleur ; par cela même aussi il doit être unique , parce que s'il en existait un autre égal à lui, on pourrait imaginer un Dieu meilleur que lui, qui dominerait tout seul ; car il est hors de doute qu'il vaut mieux avoir seul les rênes d'un royaume. C'est de là que Tertullien écrivait : (contra Marcionem lib. 1. c. 3.) Si Dieu n'est pas unique, il cesse d'être Dieu ; parce que , pour qu'il soit le vrai Dieu, il ne faut pas qu'il en existe un autre souverainement grand ; car s'il en existait un autre souverainement grand, il aurait dès lors un égal, et s'il avait un égal il ne serait plus souverain. *Deus, si unus non est. Deus non est ; quia verus ut sit Deus , oportet ut non sit aliud summum magnum , quia si fuerit , adæquabitur , et si adæquabitur non erit summum.*

En outre , s'il existait plus d'un Dieu, aucun d'eux ne serait tout-puissant , parce que si quelqu'un d'eux voulait faire une action en toute liberté, ou les autres pourraient, ou ils ne pourraient pas l'en empêcher : s'ils pouvaient l'en empêcher, il ne serait plus tout-puissant ; s'ils ne pouvaient pas, ils ne seraient pas tout-puissants eux-mêmes. Enfin aucun d'eux n'aurait une sagesse infinie, aucun d'eux ne pourrait tout savoir : parce que si l'un d'eux ne pouvait cacher quelque secret aux autres, il ne serait pas tout-puissant ; et s'il pouvait le cacher, les autres manqueraient de la toute-science. Et cette vérité, que c'est un Dieu seul qui régit le monde , est prouvée par l'harmonie si uniforme et si constante de tout ce qui existe ici-bas ; c'est elle qui fait connaître qu'il n'existe qu'un seul gouverneur, qui dispose de tout. On ne peut admettre, disait Lactance, plusieurs gouverneurs pour l'administration de ce monde ; pas plus qu'il ne faut plusieurs pilotes pour un vaisseau , plusieurs rois pour

un royaume, ni plusieurs âmes pour un seul corps tant l'unité est essentielle à la nature entière. *Nor possunt in hoc mundo multi esse rectores, nec in unâ navi multi gubernatores, nec in uno regno multi reges, nec animæ plures in unò corpore : adeo in unitate natura universa consentit.* (Lib. de ira. Dei pag. 460.)

L'Inf. En vérité, à propos de votre dernière réflexion, chaque fois que j'ai dû implorer l'aide du ciel dans mes afflictions ou dans mes dangers, ne sachant à qui recourir, je me suis toujours tourné à ce Dieu, qui est le dominateur suprême de toute chose; il me semblait inutile de recourir à tous ces Dieux qu'on adore sur la terre. Mais j'ai entendu dire que vous-même, dans vos Écritures, vous donnez à des hommes le nom de Dieu.

Le Pr. On ne vous a pas trompé, Monsieur, quelques uns y portent le nom de Dieux, non pas qu'ils aient une nature divine, mais parce qu'ils sont juges, et qu'en cette qualité ils ont droit de vie et de mort sur les autres hommes. D'autres sont appelés Dieux tels que les prophètes, parce qu'ils ont connaissance de l'avenir que Dieu leur a révélé. Les saints sont aussi appelés Dieux à cause du Saint-Esprit qui est en eux, et les rend participants de la nature divine, ainsi que l'Apôtre St.-Pierre nous l'apprend : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* (2. Ep. 1. 4.)

L'Inf. C'est bien comme cela, mais venons maintenant à notre plus grande difficulté. Vous autres chrétiens, vous admettez en Dieu trois personnes distinctes; ainsi vous admettez plusieurs Dieux.

Le Prêt. Pour répondre à cette difficulté, il faut que je commence par vous dire à présent ce que je voulais vous dire plus tard. Notre foi nous apprend à croire le mystère de la Très-Sainte Trinité, savoir, qu'il

existe en Dieu trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit : le Père a engendré le Fils de toute éternité, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils : ces personnes sont toutes éternelles, et toutes également parfaites ; elles sont vraiment trois, mais elles ne font qu'un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule substance, et qu'une seule essence. Cependant chacune de ces personnes a toutes les perfections dont les autres sont pourvues : mais ces perfections n'appartiennent pas essentiellement à chaque personne ; elles n'appartiennent pas au Père comme Père, au Fils comme Fils ; elles appartiennent toutes à la nature divine. Donc, tout ce qu'il y a de perfection en chacun de ces trois personnes, tout cela a son origine dans la nature divine, et ne peut en être distinct. Il est vrai que la qualité de Père n'appartient pas au Fils, ni celle de Fils au Père ; mais ces qualités, ou *substances personnelles*, comme on les appelle, ne sont pas trois perfections distinctes, comme appartenant à chaque personne en particulier, mais elles sont toutes des perfections de la nature divine, puisqu'elles appartiennent toutes à la même nature et à la même essence divine. C'est pour cela que St.-Jean Damascène écrivait : Tout ce que le Père possède appartient au Fils, à l'exception que le Fils est *engendré* ; ce qui ne veut pas dire cependant qu'il diffère de nature, ni de dignité mais désigne seulement le mode d'exister qui lui est propre. *Omnia quæ habet Pater Filii sunt : hoc uno excepto, quod Filius ingenuit est ; quæ quidem vox nec naturæ discrimen, nec dignitatem, sed subsistendi modum indicat.* (Lib. 1. orthod. fidei cap. 8.)

L'Inf. Très-bien, c'est compris, le cas est bien différent. Mais j'ai aussi entendu dire, que les manichéens admettent deux Dieux, en disant qu'on doit

admettre autant de Dieux qu'il y a de principes d'effets opposés. Et comme il existe dans le monde des choses bonnes, comme les vertus, les éléments, les animaux utiles, la nourriture, et autres choses semblables; et des choses mauvaises, telles que les tempêtes, les bêtes féroces, les poisons, et principalement les vices, par cette raison ils disent qu'il doit y avoir deux Dieux, l'un bon, principe du bien, l'autre méchant, principe du mal. Qu'en dites vous?

Le Pr. Je dis, que c'est une sottise hérésique renouvelée des anciens, déjà réprouvée depuis plusieurs siècles, et qu'aujourd'hui on a repoussée presque partout. Écoutez de quelle manière les savants la réfutent. Tous les effets dépendent d'un seul principe qui est Dieu : dans les choses physiques il n'y a rien qui soit nuisible de lui-même; et s'il y a quelque chose (telle que les bêtes féroces et les poisons) qui nous nuise, c'est aussi un bien, parce que la justice divine s'en sert, soit pour punir les pécheurs, afin qu'ils se convertissent, ou pour affliger ses serviteurs, afin de leur donner occasion d'augmenter leurs mérites.

L'Inf. Mais les vices, ce sont des maux réels, comment Dieu peut-il en être l'auteur?

Le Pr. Pour ceci il est bon que vous sachiez que le mal de la faute n'est produit par aucune cause positive, mais par le défaut de droiture; par cette raison il est clair que tout péché ne vient pas de Dieu, mais des hommes, qui s'égareront du droit chemin. Dieu permet seulement les péchés, et c'est aussi pour un bien : soit parce qu'il ne veut pas priver l'homme de la liberté qu'il lui a donnée; soit parce qu'il sait tirer le bien du mal, comme de la cruauté des tyrans il en retirait la patience des martyrs, et des tentations du

démon il en retire le mérite des saints , par la résistance qu'ils lui opposent.

L'Inf. Je vous parle franchement : tout ce que vous me dite , me paraît raisonnable et certain.

Le Pr. J'ignore quels sont les Dieux de votre pays ; mais je sais que les payens adorent généralement plusieurs Dieux , qui ont été jadis des hommes. Or, comment se peut-il que des hommes , qui pendant leur vie ont été en proie à mille défauts , à une infinité de micbes , et à la mort , comment se peut-il que ces hommes aient pu devenir des Dieux tout-puissants et des maîtres souverains du monde ? comment ont-ils pu devenir créateurs , eux qui n'existaient pas , et qui ont été créés eux-mêmes ? Les autres qui adorent les démons sont encore plus fous ; car , comment peuvent-ils être des dieux , ces esprits nuisibles , trompeurs , cruels et malheureux , qui vivent dans les tourments , tels que les démons ? Ceux qui adorent les bêtes , ou les créatures dépourvues de sentiment , telles que le soleil , la lune , les éléments ou les pierres , ceux-là sont les plus insensés de tous. Mais permettez que je conclue enfin l'argument contre vos compatriotes , qui adorent plusieurs Dieux. S'ils prétendent que ces Dieux sont tous égaux , tous souverains , indépendants , tout-puissants , ayant la toute-science , et qu'ils sont tous gouverneurs du monde , je vous ai déjà fait observer , que cela est impossible , parce que dans ce cas aucun d'eux ne serait Dieu véritablement. S'ils supposent qu'il ya un seul Dieu , indépendant et souverainement parfait , et que les autres dépendent de lui , et que ceux-ci ont aussi plusieurs perfections (mais non suprêmes) qui leur ont été communiquées par le Dieu souverain , comme nous le disaient les plus savants des philosophes anciens ; c'est

ce que nous admettons aussi, nous, en quelque manière. Nous ne disons pas cependant que ces derniers sont proprement des Dieux, mais nous les appelons les saints, qui, ayant été fidèles à Dieu pendant leur vie, ont été placés dans ciel, pour y jouir de la béatitude éternelle, selon les mérites que chacun d'eux a acquis.

L'Inf. Je vous prie maintenant de m'éclairer sur tout ce que vous apprend votre Église.

Le Pr. Pour mettre de l'ordre dans cet entretien, je continue ainsi : Si donc il existe un Dieu, il doit exister aussi une religion, par le moyen de laquelle Dieu veut être à juste raison reconnu tel qu'il est, honoré et révééré des hommes. Et parce qu'il les a créés libres et pourvus de la raison, il veut en être obéi, non par force, mais par propre choix. Or, il a fallu que Dieu même nous révélât la véritable religion par des signes très-clairs, pour que nous puissions connaître quelle est la véritable parmi un si grand nombre qu'il y en a sur la terre ; autrement l'homme, surtout après la chute d'Adam, (ce que je vous expliquerai après) n'aurait pas pu le connaître et lui obéir, comme il le voulait. Et c'est précisément cette révélation qui a été faite à notre Église chrétienne et catholique, par des signes très-évidents. Cette révélation nous apprend que Dieu a créé au commencement le ciel et la terre ; qu'il créa le ciel empyrée avec les anges, qui sont de purs esprits, dont une partie se rendit rebelle à Dieu, par orgueil, et fut condamnée aux flammes. Ces anges rebelles, ce sont les démons envieux, qui tentent les hommes pour les faire tomber dans le péché, les exclure ainsi du paradis. et pour qu'ils soient condamnés avec aux peines éternelles. Dieu, après avoir créé le ciel, créa le soleil, la lune, les étoiles ; il créa la terre, la mer, ainsi que tous les ani-

maux terrestres et les poissons. Ensuite il créa l'homme; et, afin que le genre humain se perpétuât, il forma la femme qui devint l'épouse d'Adam, et ceux-ci furent nos premiers parents, desquels nous descendons tous. Si l'homme eût été fidèle et obéissant à Dieu, dans l'état d'innocence dans lequel il fut créé, il ne serait pas mort : il serait monté en paradis sans mourir. Mais il pécha; il tomba de la condition heureuse dans laquelle il était né, et il fut condamné à mourir.

L'Inf. Quel péché a-t-il commis ?

Le Pr. Écoutez. Adam et Ève furent d'abord placés dans le paradis terrestre. Dieu leur assigna pour leur nourriture tous les fruits de ce paradis, mais pour éprouver leur obéissance, il leur défendit de se nourrir du fruit d'un seul arbre, appelé l'arbre de la science du bien et du mal, sous peine de sa disgrâce et de leur mort. Mais par désobéissance à la défense que Dieu leur avait faite, ils mangèrent du fruit défendu, et, en punition de leur péché, ils furent assaillis tout-à-coup par des mouvements désordonnés de concupiscence; leur raison se révolta contre eux comme ils s'étaient révoltés contre Dieu. Alors ils furent condamnés à mourir, ils furent chassés du paradis terrestre, et le paradis céleste se ferma aussi sur l'homme. Et de même que lorsque quelqu'un se révolte contre son prince, la disgrâce qu'il encourt tombe sur ses descendants; de même Adam en perdant la grâce de Dieu, légua sa disgrâce à tout le genre humain, c'est par là que tous les hommes naissent ennemis de Dieu, et enfans de colère.

L'Inf. Un si grand malheur a-t-il été sans remède ?

Le Pr. Je vous demande pardon, et c'est Dieu même qui le trouva et qui le donna, ce remède. Touché de compassion pour les hommes ainsi perdus, après

quatre mille ans , Dieu envoya sur la terre son Fils (qui est la seconde personne de la Très-Sainte-Trinité) , pour qu'il se fit homme , et qu'il délivrât les hommes de la mort éternelle , et leur ouvrît le paradis , en souffrant et en mourant pour eux. Le Fils de Dieu descendit donc sur la terre ; il nâquit de Marie toujours vierge , et sans l'œuvre de l'homme ; on l'appela Jésus , c'est-à-dire Sauveur ; il a souffert et est mort crucifié par la haine des Juifs ; il ressuscita au bout de trois jours , et monta au ciel , où il jouit d'une gloire égale à celle du Père : de là il viendra , au dernier jour , juger tous les hommes : enfin il emmènera avec lui les élus , et les pécheurs seront condamnés à l'enfer pour l'éternité. En attendant , Jésus-Christ , par les mérites infinis de sa Passion , nous obtient la grâce divine et nous ouvre le paradis.

L'Inf. Dites-moi donc , quels sont ces nombreux préceptes et ces grandes obligations qu'ont les chrétiens , et qu'il est impossible d'observer , d'après quelques autres ?

Le Pr. Cela n'est pas vrai : ce n'est qu'une calomnie de nos adversaires. Tous nos préceptes sont possibles et même faciles à observer , avec la grâce divine , que Jésus-Christ nous a obtenue par sa Passion. Notre loi , est une loi d'amour : tous ces préceptes se réduisent à deux préceptes principaux : Le premier , c'est d'aimer Dieu avant tout ; le second d'aimer le prochain comme nous mêmes. Or , puisque c'est de notre devoir d'aimer Dieu avant tout , la lumière naturelle même nous apprend les conséquences de ce principe à l'honorer , par la vertu de la religion , et à mettre en exécution tout ce que nous lui avons promis par des vœux : elle nous apprend à ne pas l'offenser par des blasphèmes , et par des faux serments.

Par la même raison, étant de notre devoir d'aimer notre prochain comme nous mêmes, la même lumière naturelle nous apprend à ne pas lui souhaiter de mal; elle nous défend surtout de lui en faire, en lui ôtant la vie, la réputation, l'honneur et son bien. Ne sont-elles pas justes toutes ces choses-là et dictées par la raison naturelle même ?

L'Inf. Elles sont très-raisonnables. Mais pourquoi votre Église défend-elle d'avoir plusieurs femmes : quel mal y a-t-il ?

Le Pr. Je n'ai pas voulu entrer en matière sur ce précepte, pour ne point blesser votre modestie; mais puisque vous m'en parlez vous-même, il faut que je vous réponde. Quel mal y a-t-il d'avoir plusieurs femmes, dites-vous ? Il y a un grand mal; car la pluralité des femmes cause le désordre dans les familles en plusieurs manières, et principalement par la jalousie qui existerait inévitablement et toujours parmi les femmes. Et puisque nous en sommes sur ce sujet, sachez que la fornication est aussi défendue par la loi naturelle, parce que la nature, dans la conservation du genre-humain, recherche non-seulement la génération des enfants, mais encore leur bonne éducation, et qu'avec la fornication, la bonne éducation est impossible. En outre, qui ne voit, sans que j'entre dans un plus grand détail, que tout acte matrimonial qui n'aurait pas pour but principal la procréation des enfants, serait contre l'intention principale de la nature. Par cette raison on voit clairement, que la loi naturelle défend toute action de cette espèce, et qu'elle n'admet que le mariage d'un seul homme avec une seule femme.

L'Inf. Je suis de votre avis. Je voudrais savoir maintenant quelle est la récompense que votre Dieu pro-

met à ceux qui le servent , et à quelle punition est réservé celui qui l'offense ?

Le Pr. La récompense que Dieu promet n'est pas pour cette vie , mais pour l'autre qui sera éternelle , et cette récompense sera bien grande. Le royaume des cieux , est destiné à ses serviteurs fidèles ; là ils vivent et vivront éternellement dans une félicité parfaite , puisqu'ils seront participants de la béatitude dont Dieu jouit lui-même. Les châtimens dont les pécheurs sont menacés seront horribles : ces malheureux seront condamnés à l'enfer pendant l'éternité ; ils y seront tourmentés par le feu et par toute sorte de torture , privés pour toujours de la vue du Seigneur. C'est une vérité reconnue même avec les seules lumières de la raison par les philosophes anciens , qu'il y aura une récompense ou une punition réservée aux hommes après leur mort. Et la raison en est évidente : puisqué dans ce monde nous voyons la plupart des gens de bien pauvres , tourmentés et persécutés ; tandis qu'un grand nombre de méchants prospèrent chargés d'honneurs et des biens de la fortune. Donc , s'il y a un Dieu (ce qu'on ne peut pas révoquer en doute) et si ce Dieu est juste , il est nécessaire qu'il existe une autre vie , où les bons soient récompensés et les méchants punis.

L'Inf. Mais pourquoi cette récompense et cette punition doivent-elles être éternelles ?

Le Pr. C'est Dieu même qui nous a révélé que l'une et l'autre doivent être éternelles. D'ailleurs la raison naturelle même nous le dit : C'est parce que notre âme est immortelle. Car elle n'est pas composée de parties matérielles qui se corrompent , comme notre corps , mais d'un esprit qui n'est pas corruptible , ainsi

donc l'âme étant immortelle et éternelle, la récompense ou la punition qu'elle s'est méritée par sa bonne ou par sa mauvaise conduite dans ce monde, doivent être éternelles. Car l'âme en se séparant du corps restera toujours dans le même état dans lequel elle se sera trouvée ; dans la grâce de Dieu , si elle était dans sa grâce ; dans sa disgrâce , si elle était ennemie de Dieu : ainsi , comme son état sera éternel , sa récompense ou sa punition seront aussi éternelles.

L'Inf. Donc, après la mort, ce n'est que l'âme seule qui jouira ou souffrira, et son corps en sera séparé pour toujours ?

Le Pr. Non ; le corps est donné à l'homme pour être le compagnon de l'âme, et pour cela Dieu a établi , que jusqu'au jour du jugement universel , l'âme ira seule jouir ou souffrir, dans le lieu qui lui aura été assigné après la mort, au jugement particulier, et que son corps restera dans la terre : mais au jour du jugement universel , dans lequel tous les hommes seront jugés ensemble par Jésus-Christ , alors l'âme, par la vertu divine, s'unira de nouveau au corps, et le corps participera au même sort , heureux ou malheureux, auquel l'âme aura été destinée.

L'Inf. Mais je sais que les Juifs , ainsi que les Mahométans , et d'autres que vous appelez hérétiques , croient aussi bien que vous qu'il n'y a qu'un Dieu seul ; qu'ils disent aussi qu'il a un paradis et un enfer éternel : pourquoi me dites-vous donc que votre religion seule est véritable et que les autres sont toutes fausses ?

Le Pr. Nous avons des marques infaillibles qui nous prouvent que notre religion chrétienne catholique est la seule véritable : nous avons spécialement les prophéties enregistrées dans les divines Écritures , écrites plusieurs siècles avant leur accomplissement, et dont

les faits se sont vérifiés dans la suite , précisément comme ils avaient été prédits. Ces prophéties se sont particulièrement accomplies, relativement à la venue et à la passion de Jésus-Christ notre Rédempteur. En outre, notre religion est prouvée par les miracles, qui ont été faits à la vue des ennemis de notre sainte foi , de manière qu'ils n'ont pu les nier : et c'est une preuve très-évidente de cette foi , parce qu'il n'y a que Dieu qui opère les vrais miracles ; et il ne peut les opérer qu'en témoignage de la véritable foi , autrement il serait la cause d'une croyance erronée. Elle est aussi prouvée par la constance de tant de millions de martyrs , parmi lesquels il y a eu une infinité de jeunes vierges et d'enfants , qui n'auraient pu certainement pas avoir la force de résister à de si grands tourmens, auxquels les tyrans les ont exposés , pour leur faire renier la foi , si Dieu , par sa grâce , ne leur eût pas donné la force de souffrir tout patiemment. Il y a encore d'autres preuves , mais je ne les produis pas , pour ne pas être trop long.

L'Inf. Est-ce qu'aucune autre religion que la votre ne peut produire de preuves semblables ?

Le Pr. Aucune. Ecoutez : La religion des Hébreux fut vraie et sainte jadis , c'est-à-dire , avant la venue du Rédempteur ; mais depuis cette venue elle est fautive et erronée ; puisqu'ils n'ont pas voulu croire à ce Rédempteur déjà arrivé , quoique , comme je vous l'ai dit plus haut , toutes les prophéties , relativement à la naissance , à la vie et à la mort de Jésus-Christ , se trouvent écrites dans les mêmes livres que les Hébreux mêmes croient comme vrais et divins , quoique toutes ces prophéties se soient vérifiées , quoiqu'ils voient l'accomplissement des châtimens qui leur avaient été prédits de la part de Dieu , tels que la des-

truction du temple, la perte du royaume, et la dispersion de leur nation ; puisqu'ils se sont obstinés à ne pas croire au Messie déjà venu, que leurs ancêtres firent mourir sur la croix, comme un malfaiteur, et qu'ils restent encore aujourd'hui dans les mêmes erreurs.

La religion mahométane n'est pas une religion, mais un mélange d'hébraïsme et d'erreurs promulguées par Mahomet, qui ne fut qu'un soldat vil, ignorant et impie ; qui, six siècles après la venue de Jésus-Christ, se sépara de la religion chrétienne, et accompagné par d'autres rebelles, usurpa à main armée plusieurs royaumes à leurs princes légitimes, et publia ainsi sa loi. Puis, pour connaître l'impiété de cette loi, il suffit de savoir qu'elle permet à ses prosélytes, la vengeance, le vol et tous les excès de la chair, de plus qu'elle ne fait consister le paradis de la vie éternelle, que dans les saletés sensuelles : loi qui sied donc beaucoup mieux aux bêtes qu'à des hommes doués de raison.

Enfin les religions, ou pour mieux dire les sectes des hérétiques, qu'on appelle aussi chrétiennes, mais qui se sont séparées de l'Église catholique, sont infinies, et pires et plus erronées l'une que l'autre. Pour connaître leur fausseté, qu'il suffise de savoir qu'elles sont sorties toutes de notre Église catholique, qui a été certainement la première, et qui, selon eux, était véritable dans un temps. Maintenant, il est bon que vous sachiez, qu'en voit clairement dans plusieurs endroits de nos Écritures, que la première Église fondée par Jésus-Christ, et promulguée par ses disciples, sera toujours la colonne et la base de la vérité, c'est ainsi que St.-Paul l'appelait autrefois : *Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis.* (1. Tim. 3.

15.) Le Seigneur avait dit aussi à St.-Pierre : Simon, Simon.... j'ai prié pour vous , afin que votre foi ne défaille jamais. *Ait autem Dominus : Simon , Simon.... ego autem rogavi pro te , ut non deficiat fides tua.* (Luc. xxii. 31 et 32.) Et ailleurs , il avait dit à tous ses apôtres , en les envoyant publier l'Évangile par toute la terre : Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. *Ecce vobiscum sum usque ad consummationem seculi.* (Matth. xxviii. 20.)

Ces mêmes sectes hérétiques ne nient pas la vérité de ces Écritures. Donc, s'il est vrai , et il n'y a pas de doute , que notre Église a été la première , et qu'elle a été la véritable dans un temps , on doit nécessairement avouer qu'elle a été et qu'elle sera toujours la seule véritable ; et que toutes les autres sectes qui se sont séparées d'elle , sont erronées et fausses.

L'Inf. Puisque ces sectes admettent les Écritures dont vous avez parlé , et qu'elles admettent aussi que votre Église a été avant la leur , il est très-clair , qu'elles sont en erreur. Mais , permettez que je vous interroge sur un autre système qu'ont quelques-uns de vos européens. Je les ai entendu dire qu'il suffit , pour se sauver , de suivre la loi de la nature , qui veut qu'on adore un seul Dieu , qui récompense la vertu et punit le vice ; qu'ensuite , il ne faut pas faire aux autres , ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fit à nous-mêmes : que du reste , pour être sauvé , pourvu qu'on suive ces grands préceptes de la loi naturelle , peu importe dans quelle religion on vit , que ce soit la chrétienne , la judaïque ou tout autre ; et qu'il n'est pas nécessaire de croire tant d'articles de foi , et d'observer tant d'autres préceptes.

Le Pr. Mais vous qui avez du bon sens , ne voyez-vous pas vous-même , combien est ridicule , le sys-

tème de ces hommes-là ? Parmi les autres articles de foi , que notre Église nous enseigne , les chrétiens croient que Jésus-Christ , est leur Dieu véritable : les Juifs , au contraire , le croient un malfaiteur. Par conséquent , ou ce que nous croyons est vrai , et alors , comment Dieu peut-il permettre aux Juifs de blasphémer contre lui , comme s'il était un malfaiteur ? ou bien ce que les Juifs croient est la vérité , et alors comment Dieu peut-il tolérer , qu'un malfaiteur soit adoré comme Dieu par les chrétiens ? Ne serait-il pas un Dieu ridicule , s'il se contentait d'un pareil culte ?

L'Inf. Mais cela est ainsi , car j'ai entendu dire par d'autres que Dieu se contente d'être adoré dans la religion que le prince ou le magistrat de chaque royaume ordonnent de suivre.

Le Pr. Voilà un autre système plus insensé que le premier ; puisque d'après cela , celui qui est en Italie , où règne la religion chrétienne , est obligé à croire Jésus-Christ , comme homme et comme Dieu , et que , s'il va à Constantinople , où règne la secte de Mahomet , il sera obligé de le croire simplement un homme. Celui qui à Rome , est obligé à croire , comme nous le croyons , nous autres chrétiens , que dans le Sacrement de l'Eucharistie , Jésus-Christ se trouve vivant et véritable ; s'il va à Londres , il est obligé à croire qu'il n'y a plus rien que du pain. De cette manière , la même personne devrait avoir autant de religions différentes entr'elles qu'il y a de royaumes , dans lesquels il habitera successivement , si dans ces royaumes , on professe différentes religions. Si cela était ainsi , il est certain que Dieu nous ordonnerait de croire une fausseté ; puisque , une de ces croyances étant contraire à l'autre , l'une ou l'autre doit être la véritable.

L'Inf. Cela suffit : Je suis déjà convaincu et consolez-vous , car je veux être des vôtres. Je suis persuadé qu'aucune autre religion , différente de la mienne, ne peut-être la véritable que la vôtre ; qu'elle seule porte ce caractère, ou qu'au moins elle est la plus sûre. Et puisqu'il s'agit du salut éternel, ce serait une folie que de ne pas embrasser la religion la plus sûre. Ensuite, quant à ma religion, j'en doutais depuis long-temps ; et vous venez de me persuader qu'elle ne peut être vraie : bien plus , je tire la certitude de ma nouvelle conviction , de nos prêtres même , pour ainsi dire , puisque parmi eux , il y a une si grande variété et une si grande confusion de doctrine , que chacun d'eux enseigne une foi différente. Ainsi, je vous remercie de m'avoir éclairé.

Le Pr. Ce n'est pas moi que vous devez remercier, mais Dieu , qui veut vous sauver. C'est lui qui vous a éclairé par sa lumière divine , et qui vous a conduit , par sa grâce, à embrasser la vérité : autrement, toutes mes paroles auraient été infructueuses. Permettez donc que je finisse de vous instruire tout-à-fait dans les choses de notre sainte religion ; ensuite je vous donnerai le baptême , et vous serez chrétien et fils de Dieu.

Dans ce dialogue , les preuves de nos dogmes et les réfutations des erreurs sont présentées en abrégé , pour ne pas répéter ce que nous avons dit déjà dans ce petit traité , et ce que nous dirons encore dans la dissertation suivante , contre les matérialistes et les déistes.

VIVE JÉSUS NOTRE AMOUR,
ET MARIE NOTRE ESPÉRANCE.

TABLE

DES MATIÈRES.

Vérité de la Foi, rendue évidente par les signes de
crédibilité qu'elle présente.

But de l'ouvrage. page. 1

CHAPITRE PREMIER.

Premier signe de crédibilité. *Sainteté de la doctrine.* 7

CHAPITRE II.

Second signe de crédibilité. *La conversion du monde.* 17

CHAPITRE III.

Troisième signe de crédibilité. *Stabilité toujours
uniforme des dogmes.* 28

CHAPITRE IV.

Suite du même sujet. 39

CHAPITRE V.

Quatrième signe de crédibilité. *Témoignage des
prophéties.* 57

CHAPITRE VI.

Cinquième signe de crédibilité. <i>Témoignage des miracles.</i>	70
---	----

CHAPITRE VII.

Sixième signe de crédibilité. <i>Constance des martyrs.</i>	82
---	----

CHAPITRE VIII.

<i>Conclusion de l'ouvrage.</i>	88
---------------------------------	----

CHAPITRE IX.

<i>Pratique de la foi.</i>	92
----------------------------	----

CHAPITRE X.

<i>Maximes de foi que nous devons toujours avoir devant les yeux.</i>	98
---	----

CHAPITRE XI.

<i>Réflexions pratiques de foi, pour tirer profit des choses visibles qui se présentent à nos yeux dans ce monde.</i>	102
---	-----

CHAPITRE XII.

<i>Moyen court pour convertir un infidèle à notre sainte foi. — Dialogue entre un prêtre chrétien et un infidèle.</i>	105
---	-----

